

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND  
SOCIAL SCIENCES

RESEARCH CENTER FOR  
DOCTORAL FORMATION IN HUMAN  
AND EDUCATIVES SCIENCES

RESEARCH UNIT FOR DOCTORAL  
FORMATION IN HUMAN AND  
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

**CRISES FAMILIALES ET URGENCE PHILOSOPHIQUE  
D'ETHIQUE ET POLITIQUE DU VERITABLE SENS DE LA  
FAMILLE SELON PHILIPPE ARIÈS**

Mémoire rédigé en vue de l'obtention du Diplôme de Master en philosophie

Option : Ethique et philosophie politique

Soutenue le 18 Septembre 2024

Par

**Bienvenu Patrice NKE**

Titulaire d'une licence en philosophie

Matricule :18Z605



**Devant le Jury :**

| Qualité      | Noms et Prénoms                                       | Université d'attache    |
|--------------|-------------------------------------------------------|-------------------------|
| Président :  | <b>ZA'ABE Janvier Silver</b><br>Maitre de Conférences | Université de Yaoundé I |
| Rapporteur : | <b>NGA ATEBA Salomé Alice</b><br>Professeure          | Université de Yaoundé I |
| Membres :    | <b>AMOUGOU AFOUBOU Anselme</b><br>Chargé de Cours     | Université de Yaoundé I |

**Janvier 2025**

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| DEDICACE.....                                                                                                                                                          | ii  |
| REMERCIEMENTS.....                                                                                                                                                     | iii |
| LISTE DES FIGURES ET IMAGES .....                                                                                                                                      | iv  |
| RÉSUMÉ.....                                                                                                                                                            | v   |
| ABSTRACT .....                                                                                                                                                         | vi  |
| SIGLES ET ABREVIATIONS .....                                                                                                                                           | vii |
| INTRODUCTION GENERALE.....                                                                                                                                             | 1   |
| PREMIERE PARTIE : LA FAMILLE SELON PHILIPPE ARIÈS .....                                                                                                                | 14  |
| INTRODUCTION PARTIELLE .....                                                                                                                                           | 15  |
| CHAPITRE PREMIER : L'ENFANT DANS LA FAMILLE MEDIEVALE ET MODERNE...                                                                                                    | 16  |
| CHAPITRE DEUXIEME : LA FAMILLE CONTEMPORAINE .....                                                                                                                     | 27  |
| DEUXIEME PARTIE : DE LA FAMILLE SELON ARIÈS COMPAREE A LA VISION<br>NATURELLE DE LA FAMILLE FACE AUX MUTATIONS SOCIOCULTURELLES ET LES<br>DIFFERENTES CRISES.....      | 37  |
| CHAPITRE TROISIEME : DE LA FAMILLE CLASSIQUE GRECQUE.....                                                                                                              | 39  |
| CHAPITRE QUATRIEME : DERIVES ET DEVIANCES DU SENTIMENT D'AMOUR<br>FAMILIAL AUX SOURCES DE LA DEVIANCE CULTURELLE ANTI FAMILIALE ET<br>L'AVENEMENT DU GENDER .....      | 48  |
| TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ETHIQUES ET POLITIQUES POUR UN<br>VERITABLE RENOUVEAU DE LA FAMILLE .....                                                              | 68  |
| CHAPITRE CINQUIEME : LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, LE<br>PERFECTIONNEMENT DES VALEURS, MORALES, ETHIQUES ET SOCIALES<br>CLASSIQUES POUR RENOVER LA FAMILLE. .... | 70  |
| CHAPITRE SIXIEME : LA FAMILLE COMME UN SOCLE SOCIETAL À PRESERVER<br>CONTRE LES CRISES ET LA NECESSITE D'ASSURER LA TRANSITION FAMILIALE .                             | 86  |
| CONCLUSION GENERALE .....                                                                                                                                              | 106 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                                                                                                    | 114 |

A

Isabelle NGONO qui fait de sa famille jour après jour un lieu de  
perfectionnement moral

## REMERCIEMENTS

- Nos sincères remerciements vont à l'endroit de Madame la Professeure Alice Salomé NGAH ATEBA, pour sa rigueur scientifique et ses remarquables qualités d'organisation et de communication.
- Nous remercions solennellement tous les enseignants du département de philosophie pour les multiples enseignements reçus.
- Notre gratitude au père Patrick NKOLO, Cism pour son soutien spirituel et matériel.
- Nous témoignons notre reconnaissance à la sœur Balbine LEMAMA pour ses multiples aides.
- Notre gratitude va également à l'endroit de Monsieur Quentin ESSOMBA pour son soutien matériel.
- Nos sincères remerciements à madame Marthe Léopoldine AWOU pour son sens de générosité.
- Nous remercions Monsieur Firmin René OMBOLO NGONO et Madame pour leurs mots d'encouragement
- Nous remercions madame Ghislaine NGAH pour son aide.
- Nous disons un merci particulier à toute notre famille en particulier : Thècle MOLLO, Solange Agnès ONYAGA, Sylvie FOUDA NGONO, Leonard NGONO ONANA

## LISTE DES FIGURES ET IMAGES

|                                                                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Figure 1 :</b> Schématisation de la Fécondation in vitro et transfert d'embryon (FIVETE) :<br>Etapes d'une FIV ..... | 91 |
| <b>Image 1 :</b> L'image d'un enfant du Moyen âge. ....                                                                 | 16 |
| <b>Image 2 :</b> La famille en France à l'époque moderne .....                                                          | 17 |
| <b>Image 3 :</b> L'enfant retrouve la chaleur parentale pendant l'époque contemporaine .....                            | 27 |
| <b>Image 4 :</b> Cette image présente la famille comme lieu de développement intégral de l'enfant<br>.....              | 28 |

## RÉSUMÉ

La famille est la première cellule vitale de la société. C'est elle qui est de manière primordiale le visage d'un peuple. C'est par elle, que ses membres reçoivent les fondamentaux de la vie sociale, morale, éthique, politique et économique. C'est au sein de la famille que l'enfant fait ses premiers pas de socialisation ainsi que ses premières expériences d'affectivité. Généralement, le comportement de l'homme dans la société est fortement influencé par l'éducation reçue en famille. Cependant de nos jours, cette famille est en crise et n'est plus cette institution de moralisation et de socialisation. Car de plus en plus elle subit des profondes mutations dans notre société moderne qui influencent dans l'ordre social les mentalités, les cadres de vie et les comportements entraînant de multiples bouleversements susceptibles de paralyser toute la société à travers la distorsion des notions de mariage et de famille, la dévaluation de la maternité, la facilitation du divorce et le relativisme d'une nouvelle éthique. D'où notre intérêt porté à Philippe Ariès qui mène une réflexion sur cette institution. Pour résoudre ces diverses crises familiales, Ariès pense qu'il faut accorder une place fondamentale à l'enfant au sein de la famille et lui donner une bonne et solide éducation, une affection familiale. Comme prospective de rénovation familiale, il faudrait mettre un accent particulier sur l'enracinement des valeurs morales, éthiques et sociales classiques au sein des familles. Il importe également d'intégrer la nouvelle notion de «parentalité» en contexte de plusieurs types de familles, à la formation professionnelle des conseillers conjugaux et familiaux et la création des cabinets pour le conseil conjugal et familial pour le suivi des familles. La famille comme communauté de vie, d'éthique et d'amour du prochain, devrait permettre à chacun de ses membres de s'épanouir. Tous les membres de la famille, chacun selon ses dons propres, ont la responsabilité de construire jour après jour la communauté de personnes en faisant de celle-ci une solide communauté.

**Mots clés :** Mariage, enfant, perfectionnement, conseillers conjugaux et familiaux, prospective, parentalité.

## ABSTRACT

The family is the first vital cell of society. It is she who is, above all, the face of a people. It is through it that its members receive the fundamentals of social, moral, ethical, political and economic life. It is within the family that the child takes his first steps in socialization as well as his first experiences of affectivity. Generally, man's behavior in society is strongly influenced by the education received in the family. However, nowadays, this family is in crisis and is no longer this institution of moralization and socialization. Because more and more it is undergoing we are witnessing more and more profound changes in our modern society which influence the social order through mentalities, living environments and behaviors leading to multiple upheavals likely to paralyze the entire society through the distortion of notions of marriage and family, the devaluation of motherhood, the facilitation of divorce and the relativism of a new ethics. Hence our interest in Philippe Ariès who is leading a reflection on this institution. To resolve these various family crises. Ariès believes that we must give the child a fundamental place within the family and give him or her a good, solid education and family affection. As a perspective for family renovation, it would be necessary, on the one hand, to place particular emphasis on the rooting of classic moral, ethical and social values within families and, on the other hand, to integrate the new notion of « parenthood » into context. of several types of families calling for the professional training of marriage and family counselors as well as the creation of offices for marriage and family counseling for the monitoring of families. Called to be a deep and solid community of ethical life and love of neighbor, the family should allow each of its members to flourish and realize their own vocation. All members of the family, each according to their own gifts, have the responsibility of building the community of people day after day by making it a solid community.

**Key words:** Marriage, child, improvement, marriage and family counselors, prospective, parenthood.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|                |                                                                                         |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CF</b>      | Confer                                                                                  |
| <b>EP</b>      | Éphésiens                                                                               |
| <b>ETC</b>     | Et cetera                                                                               |
| <b>FIVETE</b>  | Fécondation In Vitro et Transplantation d'Embryon.                                      |
| <b>FNUAP</b>   | Fonds des Nations-Unies pour la Population                                              |
| <b>FSH</b>     | Hormone de Stimulation Folliculaire ou Hormone Folliculo-Stimulante                     |
| <b>GN</b>      | Genèse                                                                                  |
| <b>GIFT</b>    | Gametes Intra Fallopian Transfer ou Transfert de Gamètes dans les Trompes<br>de Fallope |
| <b>IAC</b>     | Insémination Artificielle dans le Couple                                                |
| <b>IAD</b>     | Insémination Artificielle avec Donneur                                                  |
| <b>O.M.S</b>   | Organisation Mondiale de la Santé                                                       |
| <b>O.N.U</b>   | Organisation des Nations-Unies                                                          |
| <b>OP CIT</b>  | Opus Citatum                                                                            |
| <b>PMA</b>     | Procréation Médicalement Assistée                                                       |
| <b>SIDA</b>    | Syndrome d'Immunodéficience Acquise                                                     |
| <b>U.C.A.C</b> | Université Catholique d'Afrique Centrale                                                |
| <b>VIH</b>     | Virus Immunodéficience Humaine                                                          |

## **INTRODUCTION GENERALE**

Parler de la famille aujourd'hui en philosophie, c'est mettre sur la table de réflexion philosophique l'épineux problème du bouleversement des sociétés et l'émergence des violences qui déchirent notre société actuelle. La famille est la première cellule vitale de la société, c'est elle qui est de manière primordiale le visage d'un peuple ; c'est par elle, que ses membres reçoivent les fondamentaux de la vie sociale, morale, éthique, économique et politique. Généralement, le comportement de l'homme dans la société est fortement influencé par l'éducation reçue en famille. Cependant, compte tenu du fait que nous assistons de plus en plus à des profondes mutations dans notre société moderne qui se situent surtout dans l'ordre social à travers les mentalités, les cadres de vie et les comportements entraînant de multiples problèmes et ceci mérite de faire un arrêt majeur pour y réfléchir. Parmi les problèmes particulièrement urgents que posent ces changements aujourd'hui, figure celui des crises familiales considérées comme des bouleversements profonds qui affectent des familles mettant en péril leur stabilité et leur fonctionnement.

En fait, « *nous subissons tous, un jour ou l'autre, une crise de notre vie familiale* »<sup>1</sup> et nous sommes conscients que la stabilité d'une communauté humaine passe nécessairement par une éducation familiale réussie. Ainsi, si nous assistons aux comportements dont le mépris de la notion de valeur se manifeste par la dépravation des mœurs et la dignité humaine bafouée, le principe du bien commun conservé dans les tiroirs de l'oubli, alors une nécessité s'impose, celle d'une autopsie de la situation qui procède par un procès de la structure familiale envisagée de la part d'un discernement objectif de l'esprit philosophique. En d'autres termes, aujourd'hui, l'institution que constitue la famille est fortement menacée par plusieurs crises telles que la distorsion des notions de mariage et de famille elle-même ; la dévaluation de la maternité, la facilitation du divorce et le relativisme d'une nouvelle éthique. Il se trouve donc que la famille souffre aujourd'hui d'une crise générale des valeurs qui amène conséquemment à une vie sociale médiocre d'où le thème de notre réflexion : **crises familiales et urgence philosophique d'éthique et politique du véritable sens de la famille selon Philippe Ariès dans *l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*.**

Philippe Ariès, est historien et essayiste français (1914-1984). Dans son ouvrage *l'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* publié en 1960, il fait une étude historique consacrée à l'évolution de la famille et de la place de l'enfant dans la société. Il retrace l'histoire de la famille, de l'époque médiévale à l'époque contemporaine. En effet, « *ce que*

---

<sup>1</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Paris, Allary Editions, 2023, P. 12.

*l'on peut tout de suite remarquer, c'est une grande césure entre la famille d'Ancien Régime et la famille moderne et contemporaine »<sup>2</sup>. Pendant l'époque moderne, «la famille se concentre sur l'enfant »<sup>3</sup>. En d'autres termes, avec l'époque moderne, l'enfant est devenu le centre des attentions de toute la famille et par conséquent l'élément central de celle-ci. L'enfant est l'élément fondamental de la famille et le membre principal. Elle se consacre pour sa bonne éducation et sa scolarisation pour une société réussie car la famille est l'image d'une société. Dans cet ouvrage, Philippe Ariès fait de l'enfant un « objet historiographique, il montre le lien entre le surinvestissement affectif de l'enfant et la place excessive de la scolarisation dans son éducation »<sup>4</sup>*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la famille désigne une unité sociale domestique fondée sur la parenté et l'alliance, et reposant aussi sur un statut économique. Elle peut également être appréhendée comme « *une communauté de personnes réunies par des liens de parenté existant dans toutes les sociétés humaines. Elle est dotée d'un nom, d'un domicile et crée entre ces membres d'une obligation de solidarité morale et matérielle (notamment entre parent-enfant)* »<sup>5</sup>. Pour l'anthropologue George Peter Murdock, «*la famille est un groupe social caractérisé par la cohabitation, la coopération et la procréation. Elle inclut des adultes des deux sexes, dont deux au moins entretiennent des relations sexuelles socialement approuvées, ainsi qu'un ou plusieurs enfants-enfants ou adoptés-issus de cette union* »<sup>6</sup>.

Pour Ariès, la famille aussi tout comme l'école participe à l'éducation de l'enfant car c'est par l'intermédiaire de l'école que l'enfant a découvert sa propre famille, au point d'en devenir le centre. Cependant, la famille est la structure d'éducation naturelle. L'enfant est fragile et doit suivre une certaine évolution pour la compréhension des choses et de la société dans laquelle il fait ses premiers pas. Ici, au sujet de l'éducation des enfants, on se rend bien compte que le principe éducatif prend son départ dans la famille et après dans l'éducation de masse sans distinction d'âge, de sexe.

Pour Ariès, les parents doivent jouer un rôle fondamental voire prépondérant dans l'éducation des enfants, c'est à eux que revienne la responsabilité de donner une direction à leur éducation et de faire d'eux des hommes de demain capables d'être responsables comme

---

<sup>2</sup> Idem, p. 20.

<sup>3</sup> P. Ariès, *l'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon, 1960, p. 415.

<sup>4</sup> [www.revue-e.tudes.com](http://www.revue-e.tudes.com) consulté le 02/05/ 2024 à 14h30

<sup>5</sup> [www.humanium.org](http://www.humanium.org) consulté le 10/12/ 2023 à 19h30

<sup>6</sup> G. P. Murdock, *De la structure sociale*, traduction Payot, Paris, H.R.A.F. Press, 1972, p. 154.

l'affirme Gaston Mialaret : «*il n'y a pas d'éducation sans savoir où l'on va*»<sup>7</sup>. Pour lui, on n'éduque pas une personne sans avoir défini au préalable quel type d'homme il sera. L'enfant devrait donc être gardé et préservé de toute corruption de la société et cultiver la liberté qui fait qu'il obéisse à la nécessité.

En réalité le constat est amer, l'institution familiale se disloque et se détériore de jour en jour comme l'affirme Philippe Ariès :

*Depuis le XVIIIe siècle, les progrès de l'individualisme libéral l'avaient disloquée et affaiblie. Son histoire aux XIXe et XXe siècles serait celle d'une décadence : la fréquence des divorces, l'affaiblissement de l'autorité maritale et paternelle, seraient autant de signes de son déclin*<sup>8</sup>.

La civilisation des sectes pernicieuses, des fléaux sociaux et des tares morales mettent en péril et en quarantaine nos vertus, aliènent nos besoins vitaux et pervertissent nos familles. Il faut travailler pour sortir de la civilisation de l'imperfection, de la médiocrité, des défauts et des difformités. En d'autres termes, la détérioration de la structure familiale qui aboutit à une déviation susceptible de conduire à la ruine, exige une certaine grammaire de la civilisation.

La famille constitue l'essence de la société où se réalise l'éducation de base, fondement d'un Etat considérable, équilibrée et stable car «*il n'y a pas d'Etat stable sans famille stable, pas de famille stable sans femme stable*»<sup>9</sup> affirme Aimé Césaire. Ainsi, l'urgence d'une réflexion philosophique s'impose pour sauver l'institution familiale des crises qui la ravage et proposer des solutions pour un avenir glorieux car «*le philosophe est celui qui ne dort jamais. Sa voix constamment doit trouer, percer le silence mortel des nuits de la servitude et de l'aliénation sous toutes les formes*»<sup>10</sup> affirme Njoh Mouellé.

C'est au sein de la famille que l'enfant fait ses premiers pas de socialisation. Le terme socialisation renvoie à la notion de déterminisme social, notion très récusée par la rationalité moderne ou philosophique. Il a très souvent été entendu comme un processus coercitif et passif qui soumet la nature primitive de l'homme à une détermination par les cadres sociaux.

La famille qui est le lieu de socialisation est donc ce lieu où l'enfant fait ses premières expériences d'affectivité comme l'affirment d'ailleurs Aubeline Vinay et Zaouche Gaudron :

---

<sup>7</sup> G. Mialaret, pédagogie générale, Paris, PUF, 1991, p. 114.

<sup>8</sup> P. Ariès, Op. Cit., p.3.

<sup>9</sup> A. Césaire, *la tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 1970, p.16.

<sup>10</sup> E. Njoh Mouellé, *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, CLE, 1998, P. 115.

*« la famille constitue le premier lieu de socialisation pour l'enfant. Les relations précoces s'y déploient, l'expérience des affectivités s'y construit et les fondements du sentiment de sécurité interne s'y développent pas notamment, les comportements d'attachement »<sup>11</sup>*

Cependant, ce lieu de socialisation et d'éducation de nos jours semble perdre son véritable sens car *« les structures familiales s'effondrent »<sup>12</sup>*. Les nouvelles idéologies entre autres le droit des enfants ont conduit la majorité des parents à adopter certaines attitudes qui frisent la négligence permettant à ceux-ci de faire tout à leurs têtes. Dès lors, les critères du jugement objectif disparaissent et l'enfant devient ainsi son propre maître en ce sens que les contre-valeurs sont érigées en valeurs. On a l'impression que l'habitude devient la règle normale que chacun devrait suivre. Nous avons désormais ce qui est et ce qui doit être. Nous pouvons également évoquer la question de l'idéologie du genre qui s'oppose à la pensée d'une donation originaire du sexe<sup>13</sup>. Elle ne peut pas se comprendre hors des combats politiques, en particulier les combats féministes et gays qui dénoncent les dominations masculines et hétérosexuelles comme le note Chiland : *« après le féminisme révolutionnaire qui luttait pour l'égalité des droits dans le statut social des sexes apparaît un néo-féminisme qui veut la disparition de toute différence de statut entre les sexes et de l'obligation de l'hétérosexualité dans la procréation »<sup>14</sup>*

En effet, la déconstruction contemporaine de la famille se réalise aujourd'hui à travers le monde par *l'idéologie du genre*<sup>15</sup>, importée de l'occident et qui dénature la réalité du mariage et de la famille en refondant la notion du couple humain à partir des désirs subjectifs de l'individu, rendant pratiquement insignifiante la différence sexuelle, au point de traiter de manière équivalente l'union hétérosexuelle et les rapports homosexuels. Selon cette théorie, la différence sexuelle inscrite dans la réalité biologique de l'homme et de la femme n'influe pas

---

<sup>11</sup> V. Aubeline et G. Zaouch, « La famille ; Enjeux relationnels pour l'enfant », psychologie de la famille, Paris, Mainbouc, 2017, p. 75.

<sup>12</sup> P. Roy, « La famille : Quand le culturel prend le pas sur le biologique », *quotidien du médecin*, Paris, 2009, p. 8.

<sup>13</sup> Nous ne nous donnons pas notre identité sexuelle par un acte libre. Bien au contraire, nous recevons de la nature notre corps, nos limites, notre matérialité sexuée. Même s'il est parfois difficile de l'assumer, nous naissons homme ou femme. Il est donc erroné *« de faire croire que chaque personne humaine pourrait assumer les caractéristiques de l'autre sexe et qu'elle a donc en elle-même les deux sexes alors que la réalité fait que nous sommes mâles ou femelle »*. ( T. Anatrella ., « Sexualité et enjeux anthropologiques », in *Familia et vita*, n°3(2000), p.35.

<sup>14</sup> C. Chiland, « Parler clair et raison gardée sur la question du genre », *enfance et psy*, Paris, 2016, p. 13.

<sup>15</sup> Cf. I. Thery, *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007; Delorme W., *Quatrième génération*, Paris, Grasset, 2007; Godelier, M., *Au fondement des sociétés humaines*, Paris, Albin Michel, 2007; J. Butler ., *Trouble dans le genre pour un féminisme de subversion*, Paris, La découverte, 2005.

de façon signifiante sur l'identité sexuelle des individus, car celle-ci est le résultat d'une orientation subjective et d'une construction sociale<sup>16</sup>.

A travers cette déconstruction contemporaine, c'est également le règne du pluralisme des valeurs considéré comme un mouvement de pensée qui déclare introuvable la vérité universelle ; il s'appuie sur la conviction que les croyances et les conduites humaines sont si plurielles qu'aucune réalité transcendante ne saurait servir à les unifier. Du point de vue cognitif, le relativisme établit que la connaissance est le produit d'une construction subjective qui ne saurait être tenue pour objectiver.

Le pluralisme des valeurs est assumé de nos jours dans le cadre des écrits postmodernes qui ne le situent plus au niveau des communautés, mais qui ont réussi à le confiner dans les recoins de l'individualité en faisant croire que tout dépend, non pas des groupes, mais des individus eux-mêmes. Désormais chacun se donne ses valeurs au mépris des conventions. Avec la postmodernité c'est un désarroi éthique sans pareil découlant du leitmotiv de soixante-huitard « *il est interdit d'interdire* »<sup>17</sup> avec la non culture comme droit imprescriptible. C'est le temps du désenchantement<sup>18</sup>. C'est la « *fin des Grands Rêves et des utopies, l'ère du vide, la dissolution de l'histoire au profit des histoires* »<sup>19</sup>.

L'esprit philosophique qui est le seul capable de se dresser contre le dogmatisme de l'habitude engage donc ce processus à partir de la racine, la source de toute déviation dans une action prospective en récusant le vécu abject qui dérive des principes objectifs du vouloir pour les ramener à leurs ressources premières qu'est la famille.

Au-delà de ce relativisme, nous sommes partis également d'un constat plutôt décevant concernant la survie du couple et de la famille après le mariage : il y a des gens qui croient, au bout de quelques mois ou de quelques années de mariage, s'être trompés dans le choix de leur épouse ou de leur mari. L'un et l'autre en viennent alors à se demander s'ils s'aimaient vraiment. La question de la famille aujourd'hui devient donc de plus en plus préoccupante lorsque nous voyons comment la société de nos jours, va de plus en plus à la dérive tant sur le plan éthique que politique. Les familles sont divisées, déchirées. Nous pouvons également

---

<sup>16</sup> Cf. *La tentation de Capoue. Anthropologie du mariage et de la filiation*, Sous la direction T. Anatrella ., Ed. Cujas, 2008. Pour la critique de ces théories, voir en particulier T. Anatrella ., dont *Le règne de Narcisse. Les enjeux du déni de la différence sexuelle*, La Renaissance, Paris, 2005.

<sup>17</sup> Y. Durand, L. Klein et E. Marquer, *Bled philosophie*, Paris, Hachette, 2010, p.203.

<sup>18</sup> J P. Thibaud, *l'enchantement du monde*, Paris, Folio, 1996, p.77.

<sup>19</sup> Mathieu Nana, « postmodernité et christianisme : Jeu et enjeux d'un monde sorti de Dieu », *Etoile de l'Orient*, numéro spécial, Bertoua, 2008, P.21.

faire le constat selon lequel « *un tiers de mariage est voué à l'échec* »<sup>20</sup> après sa célébration. En fait, devant tant de crises familiales qui pourraient avoir tant de répercussions futures pour la communauté humaine toute entière, et conscient donc de cet état de fait, une réflexion philosophique mérite d'être menée et surtout quand on sait que la famille est au cœur des préoccupations tant philosophiques que sociétales comme l'affirme Patricia Signorile :

*La famille se trouve au centre des problématiques philosophiques et sociétales, parce qu'elle se situe à la frontière de l'individuel et du collectif en même temps qu'elle s'en démarque. Face à la montée de l'individualisme et de la précarité sociale que connaît la société contemporaine, mais également face à l'évolution des valeurs, les normes qui semblent paradoxalement s'imposer au sein de la communauté familiale*<sup>21</sup>.

Ce travail présente à la fois un intérêt théorique mais aussi et surtout pratique. Du point de vue théorique, il nous permettra une ouverture sur le champ de la réflexion de la famille, nouveauté pour Ariès et la communauté scientifique et surtout philosophique de manière particulière. Dans *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Ariès présente la famille comme une structure d'éducation, une réalité biologique et un espace de vie commune où toute personne dès sa naissance éprouve le caractère naturel de l'altruisme. L'intérêt théorique voudrait nous situer dans une approche analytique de la famille en particulier, et celle de la gestion des familles en contexte de mondialisation en général. Il est donc question de proposer à partir des mécanismes de la réflexion scientifique une méthode d'étude des familles qui se rapproche de la conservation des acquis afin de promouvoir comme c'est le cas de la conception de la famille chez Ariès pour une émergence pluridimensionnelle.

D'un point de vue pratique, il s'agit de mettre un accent particulier sur la manière de gérer des famille dans le but de redonner sens à l'essence de la famille comme structure d'éducation naturelle où on intègre les valeurs éthiques et politiques. C'est en optant donc cette approche de la famille que nous allons éviter des crises familiales et par conséquent repenser les fonctions éthiques et politiques dans cette société en perte de valeurs pour sa stabilité et son équilibre.

Si l'on peut s'accorder sur d'énormes progrès visant la valorisation de la famille au cours de l'histoire, nous devons cependant reconnaître en substance qu'elle est en crise face aux déformations et dépravations apportées par la postmodernité et la mondialisation sans

---

<sup>20</sup> D. Nshole Babula, *Une relecture africaine de la sacramentalité du mariage. Une théologie nuptiale de la divine alliance*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 14.

<sup>21</sup> P. Signorile, « Le lien familial en philosophie » *Hal open science*, 2013, p. 13.

oublier qu'il existe des réelles inégalités entre l'homme et la femme au sein des différentes institutions.<sup>22</sup> Vue dans ce contexte, la famille fondée n'est plus perçue comme la cellule indispensable pour la société et un lieu par excellence de personnalisation, d'humanisation, de socialisation et d'identification mais plutôt un lieu où naissent des comportements, des différentes idées et pratiques sexuelles devenues courantes et contraires au respect de la dignité humaine dans le mariage et par ricochet dans la famille d'où l'urgence d'une réflexion philosophique sur des fonctions éthiques et politiques pour un véritable sens de la famille.

Les causes des crises familiales sont multiples en fonction de l'état de vie de chaque famille. Cet état de vie peut-être les unions libres, les familles monoparentales, les familles où les deux parents sont unis légalement, les familles recomposées. Soulignons que la famille est considérée comme l'ensemble « *des relations vécues à longueur de jour et de vie entre parents et entre parents et enfants* »<sup>23</sup>.

La documentation liée à notre thème nécessite de jeter un regard panoramique sur l'ensemble des auteurs qui ont fait des investigations relatives à notre thème de recherche. Il s'agit notamment des philosophes de l'Antiquité tels que Platon et Aristote qui peuvent être parmi ceux qui ont posé les bases d'une famille. Nous pouvons également évoquer des réflexions de l'Eglise sur la famille et le mariage et particulièrement les pères de l'Eglise et d'autres penseurs modernes et contemporains.

Pour Platon, la société grecque était faite de classes et l'éducation se faisait selon les familles afin de conserver la pureté de la race. Même au V<sup>ème</sup> siècle, cette éducation a continué à être orientée vers la vie noble, beaucoup moins vers le réel de l'athénien moyen qui avait une vie obscure et connu comme paysans, artisans ou dans le petit commerce. Platon rêve d'une société dans laquelle on ne distingue pas les hommes par les raisons de famille. Il envisage à cet effet que l'Etat s'occupe de l'éducation des enfants afin de donner les chances égales à tous au départ.

Pour Aristote, l'homme est par excellence, l'« *animal politique* »<sup>24</sup> c'est-à-dire le seul animal qui, parce qu'il est doué de parole puisse entretenir des rapports d'utilité et de justice avec son semblable. Aristote souligne ici ce qui fait la spécificité de l'homme, c'est sa capacité à vivre en société. En d'autres termes, l'homme est essentiellement fait pour vivre en

---

<sup>22</sup> M. Ndongmo, *Sauver la famille africaine. Réflexion sur le mariage comme le fondement de la famille*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2008, p. 9.

<sup>23</sup> P. Aries, Op. Cit., p. I

<sup>24</sup> Aristote, *Le Politique. Livre I*, Paris, Nathan, 2002, p. 29.

communauté parce qu'il a la parole, le langage, la raison. Cependant, cette vie en société n'est pas à confondre avec celle des animaux qui est liée à l'espèce, à la nature, soumise à un déterminisme. Chez Aristote, la famille est une émanation de la nature de sorte que celui qui est hors, est soit un animal soit un ange.

Aristote considère également que l'amitié est un élément fondamental qui concoure à la mise sur pied de la famille ainsi que son harmonie. En effet, l'amitié a surtout permis aux hommes de prendre conscience de leur appartenance à une communauté où ils ne sont plus seuls c'est-à-dire là où l'amitié prend un véritable sens. L'amitié est ce qui met l'individu en relation avec la communauté. Et même l'esclave doit bénéficier de cette chaleur humaine qu'offre la communauté. Elle est aussi une source de courage dans la vie du sage. De tout ce que peut procurer la sagesse, pour rendre la vie heureuse, l'amitié est ce qu'il y a de plus excellent, de plus fécond, de plus doux.

Aristote dans l'*Ethique à Nicomaque* et notamment dans les livres VIII et IX consacre ces pages sur l'amitié. En effet, pour Aristote « *La parfaite amitié est celle des hommes vertueux et qui sont semblables en vertu. Car ces amis-là se souhaitent pareillement du bien les uns aux autres en tant qu'ils sont bons, et ils sont bons par eux-mêmes* »<sup>25</sup>. C'est une même pensée, une même réflexion qui nous donne l'assurance que nul mal n'est éternel ni durable, et qui nous montre que dans ce temps de la vie, la présence de l'amitié est plus utile et surtout quand elle est vraie.

Après Platon et Aristote, l'Eglise va beaucoup réfléchir et fournir une abondante production sur les questions de famille et de mariage. La famille occupe une place de choix dans la pensée de l'Eglise. L'Eglise a pour mission de promouvoir les valeurs essentielles que représente la famille dans l'humanité selon le dessein de Dieu Créateur, lequel a voulu que la famille ait son origine dans la communion conjugale ou l'alliance pour laquelle l'homme et la femme se donnent et s'acceptent mutuellement.

Pour l'Eglise, la famille est une communauté de personnes, formée des époux, homme et femme, de leurs parents et enfants, et de leurs proches. Cette famille devrait remplir quatre fonctions principales : la formation d'une communauté de personnes, le service de la vie, la participation au développement de la société et la participation à la vie et à la mission de l'Eglise.

---

<sup>25</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, 1992, p. 455.

Dans la participation de tous les hommes à la mission évangélisatrice de l'Eglise, la famille joue un rôle capital en tant que fondement de la vie sociale et chrétienne de tout homme. C'est dans cette perspective que Jean Paul II affirme :

*C'est au sein de la famille que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et son développement. D'où la famille chrétienne est la première communauté appelée à annoncer l'Evangile à la personne humaine en développement et à conduire cette dernière, par une éducation et une catéchèse progressive, à sa pleine maturité humaine et chrétienne<sup>26</sup>.*

Mais, pour accomplir valablement cette mission, l'institution familiale, elle-même, doit être en bonne santé, c'est-à-dire évangélisée et consciente de son rôle dans la société et dans l'Eglise. En tant que cellule première de la communauté ecclésiale vivante, la famille est mise au service de l'édification du Royaume de Dieu dans l'histoire. Par la parole de Dieu, l'Eglise guide la famille chrétienne au service de l'amour - don de soi et sacrifice - à devenir non seulement une famille sauvée mais aussi une famille qui sauve.

Comme une « Eglise en miniature », la famille se doit d'être une communauté qui croit et évangélise, une communauté en dialogue avec Dieu et au service de l'homme. Les fruits de cette participation sont abondants et généreux : sainteté du foyer, apostolat, éducation à la foi, ferment pour la vie sociale.

Pour les pères de l'Eglise tels que saint Thomas d'Aquin, Saint Grégoire de Naziance, saint Augustin, le mariage est le point de départ de toute famille car considéré comme est un don de Dieu et comme tel un objet de grâce. Tertullien et Augustin accordent au mariage une importance soutenue. Dans leurs réflexions sur le mariage, les Pères se sont plus appesantis sur les propriétés essentielles et sur les fins. En fait, la grande majorité des Pères de l'Eglise soutiennent l'absolue indissolubilité du lien matrimonial. Selon eux, les liens du mariage continuaient même au-delà de la mort. C'est dans cette perspective que Tertullien « *objecte fortement à un deuxième mariage pour une femme même après la mort parce qu'elle aurait ainsi un mari dans la chair et un mari dans l'esprit, et ceci serait l'adultère.* »<sup>27</sup> En clair, pour les Pères de l'Eglise, il n'est pas question de remariage. Pour Augustin, lorsqu'un second mariage est permis, c'est uniquement après la mort d'un des époux.

---

<sup>26</sup>J. Paul II, Op. Cit., n° 2 et 42.

<sup>27</sup> Jaspers cité par J-B. Sourou, *Comment être africain et être chrétien ? Essai sur l'inculturation du mariage en Afrique*. Paris, l'Harmattan, 2009, p. 132.

Nous pouvons aussi évoquer plus près de nous la philosophe Sophie Galabru qui va aborder la question de la famille avec beaucoup de passions, d'émotions et même beaucoup de regrets car depuis son enfance, elle a vécu des frustrations dans sa propre famille comme il l'affirme dans cet extrait :

*L'idée de famille est devenue, à mes yeux, profondément équivoque. Dès l'enfance, je m'étais mis en tête de l'honorer autrement mieux que ne l'avaient fait mes parents et mes grands-parents. J'énonçais, pour moi-même, des formules d'exhortation contre le péril de la séparation et de l'absence, mais aussi contre les dangers de l'autoritarisme et de l'exploitation menant à exiger des enfants l'amour, voire la dévotion. Je me répétais que « je saurais créer un lieu libre et épanouissant pour mes enfants ». Cette phrase, et bien d'autres, formaient les grimoires que je me récitais pour m'encourager à faire, et à faire mieux. Avant de refléter mes désirs, ces incantations révélaient surtout ma déception à l'égard de ma famille éclatée par des divorces et des conflits, des désillusions et des crises, comme elles m'aidaient à combattre ce chagrin<sup>28</sup>.*

Sophie Galabru exprime les frustrations et les problèmes qu'elle a vécu dans sa propre famille. Son vœu est de fonder une famille digne de ce nom même s'il a des inquiétudes du fait que l'institution familiale est d'une très grande importance et qu'on ne saurait prendre à la légère et qu'elle n'est pas sûre qu'elle pourra trouver la force et les moyens nécessaires de la fonder.

Phillipe Ariès, en bon historien va nous retracer l'histoire de la famille en mettant au centre la figure de l'enfant. En fait, pour Ariès, l'enfant est le creuset de la famille et son éducation est d'une importance capitale dans l'évolution et l'harmonie de la famille. Cependant, Ariès débute l'histoire de la famille à partir de la période Médiévale en oubliant que c'est dans l'Antiquité grecque que les bases de la famille sont jetées. La pensée de Philippe Ariès, va nous aider à mieux comprendre la question des crises familiales.

Le problème central de ce travail s'articule autour des causes des crises familiales que nous observons aujourd'hui et les conséquences qui en découlent. Comment comprendre donc la question des crises familiales qui se posent aujourd'hui avec tant d'insistance et d'acuité ? Quelles sont les causes et les conséquences de ces crises sur des familles en particulier et la société en général ? Quelle réflexion philosophique sur des fonctions éthiques et politiques pour un véritable sens de la famille si tant est qu'elle a perdu ses valeurs et surtout son

---

<sup>28</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 9.

véritable sens comme structure d'éducation naturelle ? Quelles structures pour l'encadrement et la protection des familles ?

Afin de présenter de manière claire et succincte notre travail et le comprendre, nous proposons une méthode analytico-critique. Dans notre analyse, nous présenterons la conception ariëssienne de la famille qui partira de l'époque médiévale à l'époque contemporaine. L'approche critique ici retenue nous permettra de remettre sur la table des débats les différentes conceptions qu'on donne aujourd'hui au concept famille tout en évoquant les différents types qui en existent et montrer que ce sont ces différents types ainsi que les mutations et bouleversements de la société qui entraînent les crises familiales dont nous faisons face aujourd'hui.

Nous allons ouvrir de nouvelles perspectives pour repenser non seulement les fonctions éthiques et politiques de la famille en contexte de mondialisation mieux de la rencontre des cultures mais aussi proposer des structures pour redonner un véritable sens à la famille pour une société plus stable et plus humaine.

L'hypothèse principale de notre travail est de faire une réflexion philosophique sur des crises familiales qui détériorent la société actuelle. Ce faisant, nous allons évoquer des fonctions éthiques et politiques de la famille tout en faisant d'une part un détour dans l'histoire pour comprendre l'évolution de la famille et d'autre part ouvrir quelques perspectives pour que la famille retrouve ses lettres de noblesse. L'objectif principal ici est de faire une analyse de la famille entre la famille comme structure d'éducation naturelle, une réalité biologique et d'un espace de vie commune où il fait bon vivre et la conception familiale aujourd'hui face aux dépravations et déformation dues aux mutations socio-politiques qui entraînent des crises. En d'autres termes, le souci majeur est de redonner à la famille nucléaire le fondement et la source de l'épanouissement social. En fait, il convient de rechercher l'essence et le vrai sens de la vie dont la provenance essentielle est la famille productrice d'une progression vers l'avenir.

Il convient également non seulement de revenir sur la morale, l'éthique de la famille pour sa survie et celle de la société mais aussi proposer des structures qui peuvent encadrer et accompagner les familles et ceci doit débiter naturellement par les parents car,

*Les parents sont les premiers à pouvoir agir au nom de l'enfant et à faire respecter ses droits. Le père et la mère utilisent leurs droits et accomplissent leurs devoirs en décidant à la place de leurs enfants. Ils ont*

*pour objectifs de protéger l'enfant en assurant son éducation, son développement, sa sécurité, sa santé et sa moralité<sup>29</sup>.*

Ce faisant, de cette hypothèse principale ressort les hypothèses secondaires plausibles pouvant conduire à une analyse approfondie et qui sont entre autres :

- Comme première hypothèse, nous allons réfléchir sur les types de rapports entre les membres de la famille
- En deuxième hypothèse, il est à noter que nous serons en droit de penser aux écueils qui ne font plus de la famille un lieu de formation de l'homme parfait c'est-à-dire une instance dans laquelle l'homme forge ses fonctions éthiques et politiques pour une société plus humaine.
- La troisième hypothèse, est la mise sur pied des structures qui pourraient participer activement à la préservation et à l'accompagnement des familles pour leurs survies.

Ce travail nous suggère ainsi un plan tripartite c'est-à-dire qu'à la première partie nous allons présenter la conception arièssienne de la famille; Dans la deuxième, l'approche critique de la conception familiale aujourd'hui en montrant que c'est cette conception qui entraîne les crises familiales ; Et la troisième partie nous ouvrira vers les perspectives pour repenser les fonctions éthiques et politiques en contexte de la rencontre des cultures afin de redonner un véritable sens à la famille pour une société plus humaine.

---

<sup>29</sup> [www.humanium.org](http://www.humanium.org). Consulté le 12/04/2024 à 12h55.

## **PREMIERE PARTIE : LA FAMILLE SELON PHILIPPE ARIÈS**

## INTRODUCTION PARTIELLE

La question de la famille a toujours été une préoccupation pour les penseurs tels que les philosophes, les sociologues, les historiens et même les anthropologues. Ainsi de l'époque antique jusqu'à nos jours, la famille a subi des conceptions différentes et même des mutations diverses. L'historien Ariès, se propose de faire l'historique sur l'évolution de la famille. Pour lui, l'enfant constitue à n'en point douter la fondation de l'humanité et par voie de conséquence de la société d'où la place de l'éducation comme élément fondamental pour la formation de l'enfant.

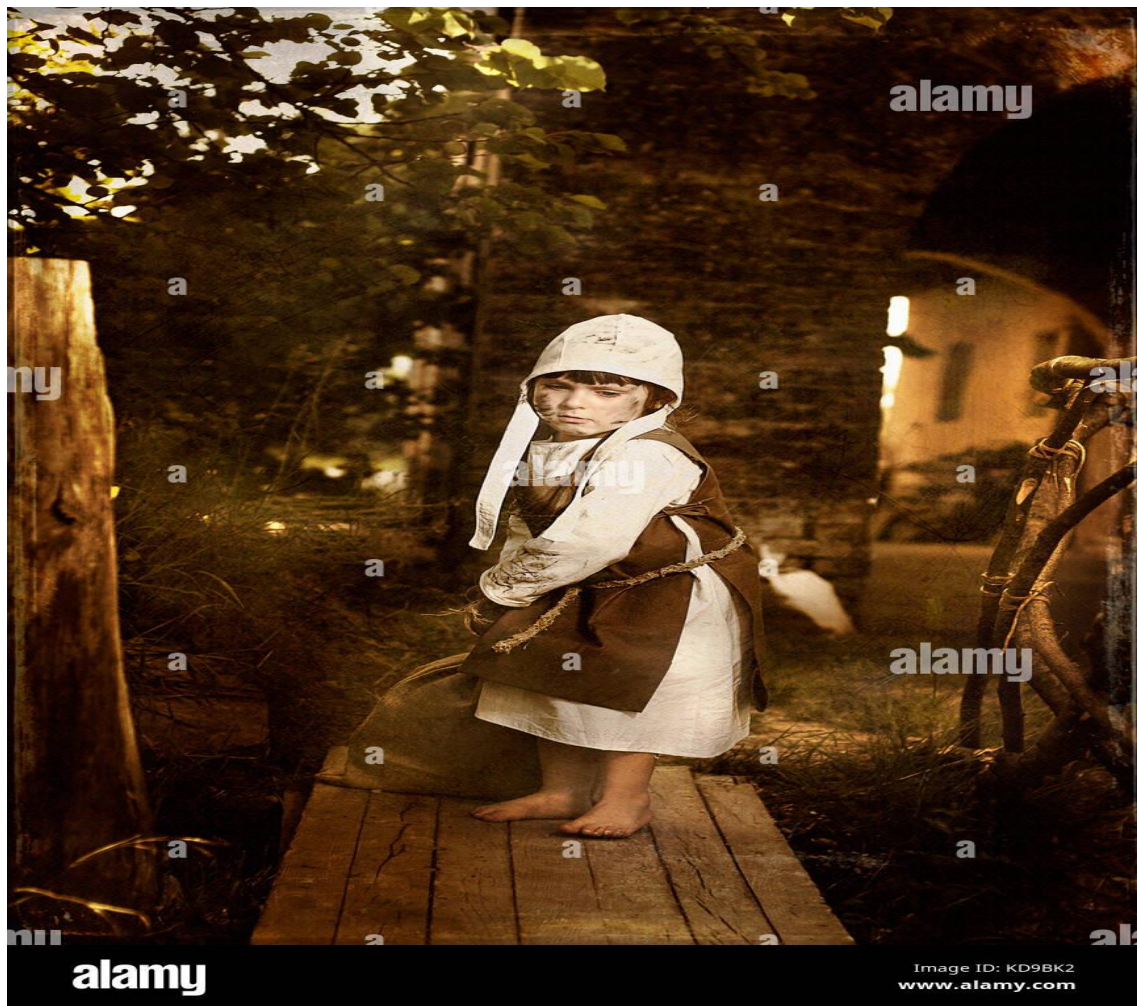
Dans cette partie, nous allons présenter la conception de la famille selon Philippe Ariès, de la médiévale à l'époque contemporaine en évoquant d'une part la question de l'enfant dans la famille médiévale ; d'autre part, la réhabilitation de l'enfance par la modernité occidentale et enfin la famille contemporaine pour qui, l'éducation et l'instruction de l'enfant sont une priorité.

## CHAPITRE PREMIER : L'ENFANT DANS LA FAMILLE MEDIEVALE ET MODERNE

Pour décrire la famille, Philippe Ariès, va se consacrer sur des images contenues dans l'art et notamment celles présentant la famille avec l'enfant.

### I. LA PERIODE MEDIEVALE ET L'ENFANCE SACRIFIEE

1 : L'image d'un enfant du Moyen âge<sup>30</sup>.



<sup>30</sup> [www.alamy.com](http://www.alamy.com) consulté le 15/03/2024.

**Image 2 : La famille en France à l'époque moderne<sup>31</sup>**



L'enfant au Moyen âge vivait très loin de ses parents. Il était confié à des aînés ou à des amis. Il était destiné à exercer des petits métiers et des travaux domestiques

### **1. L'absence de l'enfance à l'époque médiévale**

Il convient d'ores déjà de souligner que l'absence de l'enfance ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'enfant pendant cette période mais il faut dire que le passage de l'enfance à l'adulte n'était pas marqué par une attention particulière comme l'affirme l'historien et commentateur de Philippe Ariès, Bruno Morgant Tolaïni :

*Au Moyen-âge, l'enfant n'existait pas. Dans l'iconographie jusqu'au XIIe siècle en effet, les enfants n'étaient représentés que sous la forme d'adultes reproduits à plus petite échelle. L'art refusait la morphologie enfantine. Dès que l'enfant pouvait vivre sans la sollicitude de sa mère ou de sa nourrice, il appartenait au monde des adultes et ne s'en distinguait plus<sup>32</sup>.*

En d'autres termes, la période médiévale est marquée par une absence de la prise en considération de l'enfance.

<sup>31</sup> Idem.

<sup>32</sup> [www.dygest.co](http://www.dygest.co) consulté le 24/03/2024.

En effet, la période médiévale est marquée par l'abandon des enfants par leurs familles qui les plaçaient « *aussi bien les garçons que les filles, pour le gros service dans les maisons d'autres personnes, auxquelles ces enfants sont liés pour une durée de sept à neuf ans [donc jusqu'à l'âge de quatorze à dix-huit ans environ]. On les appelle alors des apprentis. Pendant ce temps, ils accomplissent tous les offices domestiques* »<sup>33</sup>. L'enfant n'a pas de statut particulier puisque même dans la représentation de l'art, il était difficile de voir la représentation d'un enfant sinon sous la forme d'un adulte avec un physique de petite taille.

Toutes ces représentations montraient juste que l'enfant n'avait pas une place prépondérante dans la famille. La distinction de l'enfant à l'adulte fut petit à petit observée mais davantage chez les garçons parce que chez les filles, rien n'avait changé car elles s'habillaient toujours comme des femmes. Il faut dire que l'enfance est liée à la dépendance comme Ariès l'affirme lui-même « *l'idée d'enfance était liée à l'idée de dépendance ; les mots fils, valets, garçons, sont aussi des maux du vocabulaire des rapports féodaux ou seigneuriaux de dépendance. On ne sortait de l'enfance qu'en sortant de la dépendance, ou du moins des degrés les plus bas de la dépendance* »<sup>34</sup>. Autrement dit, l'enfant ne jouissait pas de l'autonomie et de la liberté car en face de lui se trouvaient les autorités qui lui donnaient les consignes comme comment se comporter dans la société.

## **2. L'encadrement des enfants hors de leurs familles**

L'enfant devrait recevoir son éducation auprès de ses parents. C'est dans la famille que l'éducation de l'enfant se déroule, mais aussi à l'école et dans les groupes de formation qui lui apportent une aide. Il faut tout de même préciser que « *les parents ont le droit originel, premier et inaliénable* »<sup>35</sup> d'éduquer leurs enfants. C'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs progénitures. Cependant, à l'époque médiévale, l'enfant n'avait pas la possibilité de recevoir cette éducation parce que celui-ci vivait hors de sa propre famille.

L'éducation des petits enfants commence avant leur naissance dans le dialogue d'amour de la mère avec l'enfant qu'elle porte. En réalité, « *les premiers mois de présence dans le sein maternel créent un lien spécial qui revêt déjà une valeur éducative. La mère dès la période prénatale, structure non seulement l'organisme de l'enfant, mais indirectement*

---

<sup>33</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 408.

<sup>34</sup> Idem, p. 15.

<sup>35</sup> Conseil Pontifical pour la Famille, Charte des Droits de la Famille présentée par le Saint Siège le 22 octobre, Cité du Vatican, 1983, art 5.

*toute son humanité.*»<sup>36</sup> Les parents communiquent ensemble leur humanité adulte au nouveau-né qui, à son tour, leur donne la nouveauté et la fraîcheur de l'humanité qu'il apporte dans le monde. Toute cette analyse montre la nécessité des enfants de vivre près de leurs parents

L'enfant, n'était pas envoyé dans les écoles pour son apprentissage mais plutôt auprès des aînés qui étaient chargés de l'encadrer comme l'affirme Ariès dans cet extrait « *au Moyen Âge, l'éducation des enfants était assurée par l'apprentissage auprès des adultes, que les enfants, à partir de sept ans, vivaient dans d'autres familles que la leur* »<sup>37</sup>. En fait, l'enfant était abandonné entre les mains des personnes parfois qui manquaient elles-mêmes d'une bonne éducation et c'est pourquoi pendant cette période, la question de la pudeur va également se poser pour l'éducation de l'enfant comme le témoigne ces propos d'Ariès :

*La période médiévale, d'anciens mélanges des individus, un monde domestique où les plus grands prennent soin des plus petits, le maître de son serviteur, par exemple. Un monde où une forte hiérarchie ne va pas sans « familiarité », un rapprochement baroque des conditions les plus écartées*<sup>38</sup>

L'enfant a besoin de la protection compte tenu de son manque de maturité au lieu de le laisser face à sa situation bafouant ainsi la convention des droits de l'enfant dans son préambule qui déclare:

*Convaincus que la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté. Reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension*<sup>39</sup>.

L'un des problèmes qui fera ombrage à l'éducation est celui des loisirs. Bien des questions restent posées sur les loisirs qui peuvent se révéler humanisants ou déshumanisants. En réalité, la question des loisirs se posait à cette époque du fait qu'au-delà qu'ils n'existaient presque pas de loisirs et lorsqu'ils existaient, ils ne participaient pas non seulement pour l'épanouissement de l'enfant mais également pour son éducation. En fait, on devrait choisir des jeux instructifs qui permettent à l'enfant de progresser dans son éducation d'une manière saine.

---

<sup>36</sup> Idem, n° 16.

<sup>37</sup> P. Ariès, Op. Cit., p.414.

<sup>38</sup> Idem, p. 40.

<sup>39</sup> Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989.

Il faut également souligner que le fait que l'enfant quitte sa famille pour aller apprendre auprès des aînés, semble altérer celle-ci comme le remarque d'ailleurs Sophie Galabru « *Y a-t-il toujours famille lorsque l'enfant s'en va, voire qu'il fonde sa propre famille ? Comme je l'ai dit, il a suffi de mon départ pour sentir combien la famille s'altérerait un peu plus* »<sup>40</sup>. En d'autres termes, le départ d'un membre de la famille peut apporter des désagréments en son sein et c'est pourquoi l'idéal serait que l'enfant puisse grandir auprès de sa famille.

L'enfant devrait vivre auprès de ses parents pour bénéficier d'abord de leur encadrement parce que malgré tous les problèmes qu'une famille peut rencontrer, elle garde encore ces deux fonctions principales à l'égard des enfants : les protéger (nourrir, vêtir, soigner...) et les éduquer. C'est dans cette perspective qu'Olivier Reboul affirme :

*Même contrôlé, même contestée, l'autorité des parents sur leurs enfants est plus forte que celle d'un monarque absolu pouvait rêver d'exercer sur ses sujets. Si les parents n'ont pas le droit de vie et mort, c'est moins par eux que l'enfant vit et échappe à la mort, ils peuvent non seulement lui imposer et lui interdire telle conduite, mais aussi le façonner dans ses pensées et ses sentiments les plus intimes, plus durables*<sup>41</sup>

Olivier Reboul montre l'importance et la place des parents dans l'éducation de leurs enfants.

## **II. LA VACUITE AFFECTIVE ET LA REHABILITATION DE L'ENFANCE PAR LA MODERNITE OCCIDENTALE**

Pendant le Moyen âge, le sentiment de l'enfance n'existait pas, seulement il faut relever que ce manque d'enfance ne voudrait pas dire que l'enfant était abandonné à lui-même ou encore négligé comme le souligne d'ailleurs Ariès :

*Dans la société médiévale que nous prenons pour point de départ, le sentiment de l'enfance n'existait pas ; cela ne signifie pas que les enfants étaient négligés, abandonnés ou méprisés. Le sentiment de l'enfance ne se confond pas avec l'affection des enfants : il correspond à une conscience de la particularité enfantine, cette particularité qui distingue essentiellement l'enfant de l'adulte même jeune. Cette conscience n'existait pas (...) Cette indétermination de l'âge s'étendait à toute la vie sociale.*<sup>42</sup>

Avec la période médiévale, l'enfant ne bénéficie pas des sentiments des parents dans la mesure où il était très vite introduit dans la société des adultes.

---

<sup>40</sup> S. Galabru, Op. Cit., p. 23.

<sup>41</sup> O. Reboul, La philosophie de l'éducation, Paris, 1992, PUF, P. 32.

<sup>42</sup>P. Ariès, Op. Cit., p. 134.

## 1. Le manque de sentiment de l'enfance

C'est au sein de la famille que l'enfant devrait bénéficier de l'attention et de l'amour de ses parents ainsi que de ses proches. En effet, la famille est le premier lieu où l'enfant est accueilli, reconnu et partage l'expérience de l'affection des uns et des autres. Appelée à être une profonde et solide communauté de vie et d'amour, elle doit permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de réaliser sa vocation propre. Tous les membres de la famille, chacun selon ses dons propres, ont la responsabilité de construire jour après jour la communauté de personnes en faisant de celle-ci « *une école riche d'humanité plus complète et plus riche* »<sup>43</sup>. Ceci devrait se faire dans un élan de cœur. La tâche fondamentale de la famille est de servir la vie dans l'amour non seulement à travers les enfants mais entre les différents membres. Elle est le « sanctuaire de la vie », le lieu dans lequel la vie, don de Dieu, peut être accueillie et protégée.

Si nous considérons la nature comme œuvre du créateur absolu et suprême, ou alors la simple évolution du monde, la notion de l'enfance ou de toute genèse est incontournable. En réalité il n'y a rien dans ce monde qui n'ait pas de début, tout développement a une origine, une maturation et une fin. Comment l'Homme qui est le maître de toute évolution omettrait de son existence sa source qui est Dieu? Pour Ariès « *la famille est mise sur le même plan que Dieu* »<sup>44</sup> et c'est pourquoi les anges représentés par lui dans l'art sont considérés comme les premières créatures de Dieu et toujours représentés comme des enfants et jouissent d'une très grande considération dans l'anthropologie théologique.

La vie affective des enfants semble avoir pris un coup en raison de l'abandon de la cellule familiale et du drame que représente son éclatement. Une autre donnée est la généralisation de la cohabitation. Ces phénomènes peuvent inquiéter. Ils sont amplifiés par l'attitude ambivalente du monde adulte face aux enfants abandonnés entre les mains des aînés et leur accueil par les étrangers.

Ariès décrit la famille au Moyen Âge comme une famille, où l'enfant est presque abandonné entre les mains des étrangers qui ne lui donnent pas non seulement l'éducation appropriée mais l'affection dont il a besoin. Dans ce contexte, l'enfant ne peut plus être un homme complet qui a toutes les qualités pour vivre une vie heureuse et épanouie. En d'autres termes, un enfant bien éduqué et bien encadré est un homme en puissance qui

---

<sup>43</sup> *Idem.*, p.9.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 393.

permettra d'éviter certaines crises non seulement au sein de la famille mais aussi dans la société comme l'affirme Annette Langevin « *une crise de la famille est indissociable d'une crise de la civilisation* »<sup>45</sup>.

En effet, l'enfant au moyen âge vivait très loin de ses parents. Il était confié à des aînés ou à des amis qui avaient la charge non seulement de lui inculquer une éducation mais aussi de l'initier à l'apprentissage des petits métiers et parfois ils étaient destinés aux travaux domestiques.

La vie affective et sentimentale est une donnée importante chez les enfants. Mais au Moyen Age, elle semble avoir pris un coup en raison de l'abandon des parents de leurs progénitures entre les mains des étrangers. Ariès à l'époque moderne place l'éducation et la santé comme éléments fondamentaux dans l'encadrement des enfants au sein de la famille comme il le note « *la santé et l'éducation : les deux principaux soucis des parents désormais* »<sup>46</sup>.

## **2. L'éducation intégrale de l'enfant et la résurgence du sentiment familial à l'époque moderne**

Si pendant la médiévale l'enfant n'était pas le centre d'attention des parents, il convient de dire qu'avec la modernité l'enfant devient un élément fondateur et primordial de la famille. L'enfant n'est plus celui qu'on envoyait au sein d'autres famille pour aller se former en pratiquant des travaux parfois déshonorants, il reste désormais auprès de ses parents qui vont lui donner une éducation et assurer également son instruction en l'envoyant à des écoles meilleures « *désormais au contraire l'éducation se fit de plus en plus par l'école. L'école cessa d'être réservée aux clercs pour devenir l'instrument normal d'initiation sociale, de passage de l'état d'enfance à celui d'adulte* »<sup>47</sup> affirme Ariès. Autrement dit, l'enfant, au sein de la famille reçoit la meilleure éducation qui fera de lui une personne capable de s'autodéterminer et trouver une place dans la société.

Selon Ariès, l'apprentissage de l'enfant qui était négligé pendant l'époque médiévale est prise en considération pendant la modernité. L'enfant n'est plus abandonnée entre les mains des adultes et autres familles étrangères pour s'occuper de son éducation, la

---

<sup>45</sup>A. Langevin, « la famille en recherché », Cahier du genre, Paris, Ed. Association féminin masculin recherche, 2001, n° 30, p. 216.

<sup>46</sup>P. Ariès, Op. Cit., p. 455.

<sup>47</sup> Idem, p. 414.

responsabilité totale devient aux parents qui les envoient dans des écoles spécialisées et le surveillance de trop près comme Ariès le souligne ici :

*Depuis la fin du Moyen Âge jusqu'aux <sup>XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup></sup> siècle, l'enfant avait conquis une place auprès de ses parents, à laquelle on ne pouvait prétendre au temps où l'usage voulait qu'on le confiât à des étrangers. Ce retour des enfants au foyer est un grand événement ; il donne à la famille du XVII<sup>e</sup> siècle son principal caractère, qui la distingue des familles médiévales. L'enfant devient un élément indispensable de la vie quotidienne, on se préoccupe de son éducation, de son placement, de son avenir<sup>48</sup>.*

En effet, l'enfance est la source et fondement ontologique de l'humanité en ce sens qu'il est l'homme et la société en puissance. L'homme est une histoire et c'est le chemin existentiel de l'homme c'est-à-dire le devenir. En fait il n'y a pas de maturité qui ne puisse pas passer par cette étape originelle qu'est l'enfance. Nous pourrions dire qu'il ne saurait avoir de familles équilibrées et épanouies sans un investissement sérieux et considérable sur l'éducation de l'enfant. A cet effet, l'évolution d'une société des adultes s'accompagne d'une attention particulière à la situation de l'enfant à travers son éducation qui l'introduira dans la société car « *l'homme ne devient Homme que par son éducation* »<sup>49</sup>.

Le potentiel de l'enfant peut s'exprimer grâce l'apport de l'éducation. En fait si pendant la période médiévale l'enfant était vite passées de l'enfance à l'adulte et on n'arrivait pas à mieux le discerner et pourtant ces deux phases sont différentes et contribuent énormément dans l'évolution de sa personne et dans sa formation. C'est dans cette perspective que Jean Jacques Rousseau pense que « *l'enfance est un âge distinct de l'âge adulte, l'enfant a sa propre psychologie, il a sa propre manière de faire. Il distingue bien différents âges : l'âge des besoins, l'âge du développement des désirs et des sens, l'âge du sens commun* »<sup>50</sup>. Rousseau formalise ici une représentation de l'enfant comme traversant des stades ou des étapes dans son développement.

Il convient donc de dire qu'à chaque étape, l'éducation doit être adaptée parce que la société évolue et par conséquent il faut donc coller le plus possible la maturation et c'est pourquoi les collèges pendant le Moyen-âge étaient réservés pour les familles pauvres mais plus tard, ils deviendront les lieux par excellence où l'instruction était de plus en plus sollicitée et celle-ci était de bonne qualité. Aussi, l'école n'était pas l'apanage de tout le monde et c'est pourquoi « *jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle l'école était également le monopole de*

---

<sup>48</sup> Ibidem, p. 457.

<sup>49</sup> [www.innovation-en-education.fr](http://www.innovation-en-education.fr) consulté le 10/05/2024 à 15h30.

<sup>50</sup> J. J. Rousseau, *Emile ou de l'Education*, Paris, Garnier-Flammarion, 1762, p.71.

sexe ; les femmes étaient exclues. En dehors de l'apprentissage domestique, elles n'apprenaient souvent rien »<sup>51</sup>. Autrement dit, pendant la période moderne, la femme était exclue dans le processus de recevoir l'instruction car son travail se limitait aux tâches domestiques.

La question de l'éducation de la femme se pose avec acuité presque dans toutes les sociétés. Ariès montre qu'il n'existe pas d'égalité de sexe. Pour lui l'éducation de la femme devrait se faire dans le sens qu'elle sera une épouse et mère, initiée aux travaux domestiques et à l'éducation des enfants, et pourtant « si les femmes et les hommes peuvent prétendre pareillement aux fonctions publiques dans la Cité, aucun genre n'est considéré comme plus apte à s'occuper des enfants »<sup>52</sup>. Autrement dit, la femme tout comme l'homme devrait avoir les mêmes chances pour exercer une fonction et non faire une discrimination de sexe où l'homme est généralement privilégié.

L'éducation consiste à préserver les attributs humains des maux sociaux. L'enfant devrait être aidé à cet effet par l'éducation pour être libre. L'éducation pour cela devrait répondre aux besoins concrets. Elle devrait être également naturelle et permettre l'expression de la nature de l'enfant. John Locke dit à cet effet que « cette éducation met l'accent sur la formation du corps, la formation de l'âme c'est-à-dire du caractère et la formation intellectuelle »<sup>53</sup>. Si l'éducation devrait répondre aux besoins naturels et qu'elle devrait être également naturelle, il convient de dire qu'il serait mieux de supprimer les inégalités au sein de la famille.

La famille est la première école de la vie. Les enfants doivent être initiés dès leur jeune âge et progressivement au sens du travail bien fait et surtout d'une bonne morale. Bien plus, le témoignage vivant des parents est un élément fondamental et irremplaçable de l'éducation des enfants. C'est ici que l'enfant doit découvrir l'histoire familiale, l'itinéraire parcouru et les problèmes récurrents rencontrés comme l'affirme Sophie Galabru :

*La famille de réception, celle qui nous a convoqués à la vie et au monde, doit être l'objet d'une élucidation de ses réseaux de liens, de sa configuration d'épreuves, d'évènements et de problèmes. Comment sinon prétendre commencer pour soi un cosmos familial, tendre et nouveau, en se faisant le médium des non-dits que nos conjoints, nos enfants ou nos petits-enfants supporteront, voire souffriront ? Comment se rapporter authentiquement aux autres, si nous évitons de porter à la lumière ces membres qui ont altéré nos*

<sup>51</sup> [www.cairn.info/Sous-les-sciences-sociales-le-genre](http://www.cairn.info/Sous-les-sciences-sociales-le-genre) consulté le 02/01/2024 à 19h30.

<sup>52</sup> S. Galabru, Op. Cit., p. 24.

<sup>53</sup> J. Locke, Quelques pensées sur l'éducation, Paris, Hachette, 1882, p. 47.

*rapports avec nos parents et nos ancêtres, qui ont brûlé notre joie et consumé nos espoirs ? Comment prétendre vivre le printemps en laissant geler la crypte de nos douleurs et des troubles passés<sup>54</sup> ?*

L'éducation devrait être solide et intégrale de telle sorte que celle-ci prépare l'enfant à une vie future qui l'amènera à affronter les difficultés de la vie puisqu'à un certain âge, il devra quitter la maison familiale et devenir autonome car « *la famille n'a pas seulement vocation à accueillir et à transmettre, mais à élever de sorte que les enfants détiennent les capacités et les ressources de devenir autonomes<sup>55</sup>* ».

En réalité l'enfant est considéré comme le creuset de la famille, un ensemble de potentialités naturelles et donc ontologiques qu'il convient à la fois de canaliser à bon escient et encadrer dans le sens de faire accroître des bonnes valeurs en lui. Il s'agit des valeurs primitives à promouvoir dans une délicatesse assidue et bien orientée et c'est pour cette raison que l'enfant doit vivre dans un cadre approprié pour recevoir une éducation de qualité. C'est pourquoi, pour Ariès il incombe aux parents de « *veiller de plus près sur leurs enfants, de rester plus proche d'eux, de ne plus les abandonner même temporairement aux soins d'une autre famille<sup>56</sup>* ». En d'autres termes, les enfants doivent rester près de leurs parents parce que ceux-ci sont les mieux placés pour leur inculquer la meilleure éducation surtout quand nous savons que la famille reste la cellule de base où se forme l'homme dans tous ses aspects.

Cependant, soulignons que la précarité du stade de l'enfance n'est pas une preuve de la non importance de la période initiale et pourtant naturelle. Négliger l'enfant dans ce cas devient mépriser la vie en même temps détruire la société ; la dépendance à ce niveau n'est pas une faiblesse mais une nécessité objective car tout être humain à la base en a besoin. Pour ce faire, malgré cette volonté manifeste depuis la médiévale d'ignorer la réalité de l'enfance, cette notion s'est imposée à la modernité parce qu'effectivement essentielle dans l'existence de l'Homme.

En effet, une simple transmission voudrait montrer que l'enfant ne jouit d'aucune ressource naturelle, raison pour laquelle d'autres considérations estimaient que l'école n'était pas une nécessité puisqu'elle apporte ce qui est tout à fait nouveau à la constitution substantielle de l'enfant. Ce serait d'ailleurs une occasion de détourner ce dernier de ce qu'il devrait en principe être. En faisant une nette différence entre l'éducation et l'instruction, c'est dans la prospective d'une école à la vie familiale que l'éducation naturelle se transmet par les

---

<sup>54</sup> S. Galabru, Op. Cit., p. 144.

<sup>55</sup> Idem, p. 74.

<sup>56</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 415.

parents et l'acquisition par les enfants des bonnes mœurs morales. L'éducation informelle dépend d'une pratique pédagogique privée des parents pour la socialisation de leurs descendants comme l'affirme d'ailleurs Grégoire Djarmaila « *la socialisation de l'enfant incombe d'abord à la famille* »<sup>57</sup>. L'instruction formelle dépend d'une pédagogie officielle ou publique des précepteurs pour la socialisation.

Nous pouvons dire que l'éducation participe à la socialisation de l'homme. En effet, la socialisation de l'homme est un processus de formation complète pour sa « *perfection* ». C'est au sein de la famille que cette formation de socialisation se fait et c'est pourquoi nous disons que la famille se construit comme l'affirme Sophie Galabru « *oui, une famille se construit, et se crée. Être une famille n'est pas un fait existant de lui-même, rien n'est fait d'avance, encore une fois une famille se construit, en ce sens elle se fait* »<sup>58</sup>. Il faut d'abord une éducation solide au sein de la famille et c'est pour cela que nous pouvons accuser certains systèmes d'avoir échoué dans le processus d'instruction tout simplement parce qu'ils ont pensé apporter tout à l'enfant et ce dernier n'avait rien comme contribution à son apprentissage. Certaines dérives de la société aujourd'hui proviennent de là car l'école est le lieu par excellence de l'orientation de l'éducation reçue en famille « *l'enfant n'est pas laissé à lui-même, mais éduqué aux choses qu'il demande, afin de pouvoir tenir compte de son potentiel exprimé* »<sup>59</sup>.

Il convient de relever que c'est dans la famille que l'enfant s'humanise par des pratiques d'obligations et d'exigences de dépassement de l'égoïsme et d'acquisition du sentiment d'altruisme. L'essence de l'institution familiale se justifie surtout par la présence des enfants et parents et qui soulèvent le problème éthique et politique auxquels sont associés l'évolution des formes de familles, au-delà des individus et de leur choix, des préoccupations et des prédispositions légales et de coexistence des citoyens. Dans ce contexte, l'éducation devient indispensable pour tout enfant afin d'avoir plus tard des citoyens bien éduqués et respectant les lois de la cité et comme l'affirme Emmanuel Kant : « *on ne doit pas seulement éduquer des enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après son état futur, possible et meilleur, c'est-à-dire conforme à l'idée de l'humanité et de sa destination* »<sup>60</sup>.

---

<sup>57</sup> G. Djarmaila, « il faut repenser la discipline scolaire », *Cameroon tribune* n° 12580 du 14 avril 2022.

<sup>58</sup> S. Galabru in [www.radiofrance.fr](http://www.radiofrance.fr) consulté le 15/06/2024 à 20h55.

<sup>59</sup> J.J Rousseau, *Op. Cit.*, p. 35.

<sup>60</sup> [www.wikisource.org](http://www.wikisource.org) consulté le 15/05/2024 à 20h55.

## CHAPITRE DEUXIEME : LA FAMILLE CONTEMPORAINE

Pour Ariès, le sentiment de l'enfance « *n'a rien pour nous étonner, homme du XX<sup>e</sup> siècle* »<sup>61</sup>. En d'autres termes, avec l'époque contemporaine, l'enfant constitue à n'en point douter la fondation de l'humanité et par voie de conséquence de la société ; et quiconque ne met pas un accent particulier dans une fondation court le grand risque de l'échec. Avec l'époque contemporaine l'enfant retrouve la chaleur parentale comme l'affirme Sophie Galabru dans *Faire Famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre* « *La famille moderne, puis contemporaine, se veut plus chaleureuse et unie* »<sup>62</sup>.

**Image 3 :** L'enfant retrouve la chaleur parentale pendant l'époque contemporaine<sup>63</sup>

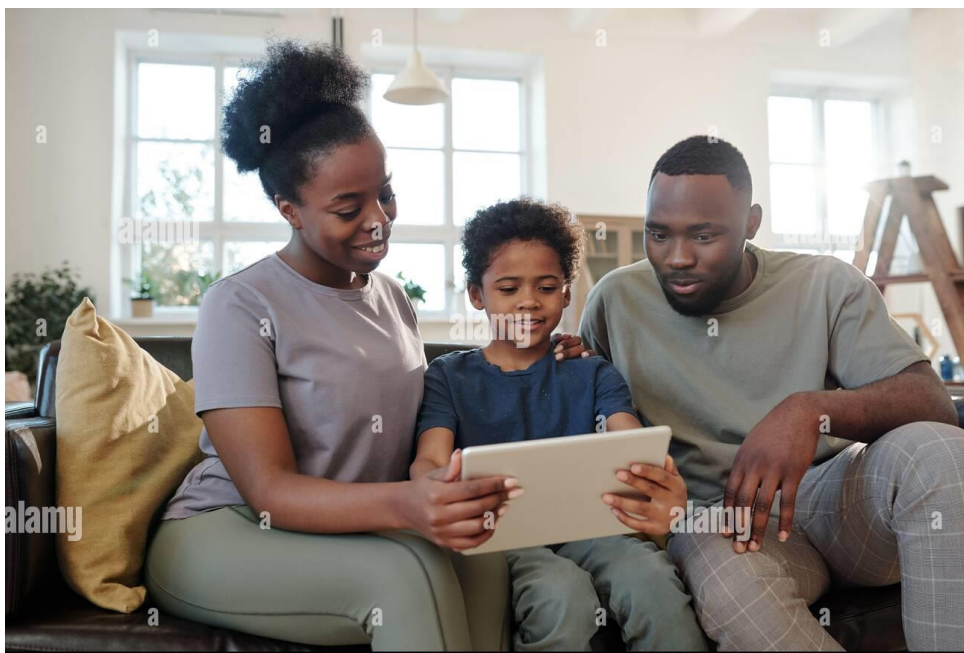


<sup>61</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 391

<sup>62</sup> S. Galabru, Op. Cit., p. 20.

<sup>63</sup> www.alamy.com consulté le 10/04/2024 à 15h25

**Image 4 :** Cette image présente la famille comme lieu de développement intégral de l'enfant<sup>64</sup>



## **I. L'EDUCATION DE L'ENFANT COMME PRIORITE DANS LA CONCEPTION CONTEMPORAINE DE LA FAMILLE**

Pour rendre ce projet de valorisation de la période de l'enfance plus efficace et rentable sur le plan humain, Philippe Ariès a usé de tous les moyens techniques, artistiques et culturelles ; ce qui a révolutionné les mentalités en les orientant vers des modalités qualitatives.

### **1. l'éducation de l'enfant comme creuset d'un sentiment familial**

En s'inspirant du passé, le présent peut nous permettre de mieux bâtir l'avenir puisqu'il est question à la fois d'une provenance essentielle ainsi qu'une progression vers l'avenir car « *Chaque société a besoin de penser son passé de s'en donner une image mythique s'il le faut, qu'il puisse orienter son jugement sur les problèmes du présent et son projet d'action sur l'avenir* »<sup>65</sup> affirme Henri Irénée Marrou. Ce qui exige une véritable sociologie capable de poser les vrais jalons du développement du cycle global de la personne humaine et donc de la société.

Il faut relever que l'enfant qui devient autonome et jouit de sa liberté, on suppose qu'il a reçu une bonne éducation car nous pouvons constater que nos actions sont toujours

---

<sup>64</sup>Idem.

<sup>65</sup>H. I. Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975, p. 17.

déterminées quelque part, soit par la société, soit par les croyances, soit par l'éducation mais nous sommes toujours responsables. En d'autres termes, nous avons l'habitude de croire que l'homme n'est pas responsable quand il agit sans savoir ce qu'il fait et quand son action est déterminée par d'autres mobiles en dehors de sa propre conscience. C'est le cas de celui qui est victime de l'inconscient et de tout autre déterminisme naturel ou social. Malgré tout l'homme reste toujours responsable de ses actes.

Pendant la période médiévale sur le plan de l'éducation et même familial, l'enfant avait perdu ses repères. En fait, dans le quotidien, l'enfant a besoin de quelque chose pour le guider et l'orienter, quelque chose qu'il aura besoin pour se référer face à la complexité de l'existence humaine. Cette référence, c'est sa famille entourée des différents membres qui la compose comme l'affirme Ariès: *«toute l'énergie du groupe est dépensée pour la promotion des enfants, chacun en particulier, sans aucune ambition collective, les enfants, plutôt que la famille»*<sup>66</sup>

Bien plus, le témoignage vivant des parents est un élément fondamental et irremplaçable de l'éducation au milieu des enfants. L'éducation des enfants constitue un véritable ciment d'unité pour les familles. C'est pourquoi celle-ci doit se faire de manière à ce que ceux-ci puissent avoir une éducation de qualité.

L'objectif de l'éducation est alors de trouver en l'enfant lui-même, dans sa nature profonde, ce qui fait de lui un homme libre. Elle vise à protéger l'enfant de tout ce qui peut entraver son libre épanouissement ou à favoriser une totale expression de sa nature. Il est important que l'enfant reçoive une éducation pratique et c'est pourquoi il doit s'impliquer dans des événements de la vie. Il serait aberrant de faire croire à l'enfant que le monde est beau, que tous les hommes sont bons et qu'il découvre par la suite que la société est cruelle. L'éducation lui fera connaître les hommes, leurs misères, leurs préoccupations dans l'histoire.

## **2. La famille comme lieu de développement intégral de l'enfant**

Tout homme, au de-là de ses avoirs, a une valeur intrinsèque en soi en tant qu'il est un être humain. C'est pourquoi il faut un développement humain intégral, il doit promouvoir tout l'homme et tout homme. En fait,

*fondamentalement la famille assume deux fonctions : celle d'assurer la survie de ses membres et de forger les qualités humaines. Elle ne doit, en aucun cas, se contenter de satisfaire les besoins biologiques, car cela ne*

---

<sup>66</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 457.

*suffit pas au développement complet de l'individu, qui a besoin d'apport intellectuel et affectif*<sup>67</sup>

Le développement pour tout être humain et intégral devrait élever la personne sous tous ses aspects. Il faudrait donc lui donner une âme pour qu'il ne soit pas une fin en soi mais un moyen pour faciliter la formation complète des facultés de l'homme. Pour cela certaines conditions sont nécessaires. Aucune institution dans le monde aujourd'hui ne peut envisager l'avenir si elle ne prépare pas les enfants ; ceux-ci constituent une couche de la population sans laquelle demain serait un non-sens.

Si tant d'espoirs sont fondés sur les enfants qui deviendront demain des adultes, cela nécessite qu'ils soient sérieusement préparés à relever les défis qui vont se présenter à eux dans l'avenir. Le monde de demain, ce sont les enfants d'aujourd'hui. Cependant, pour relever ce défi, l'homme devrait vivre dans la famille et non dans la rue comme le déclare Ariès :

*Plus l'homme vit dans la rue ou au milieu de communauté de travail, de jouissance, de prière, plus ces communautés accaparent non seulement son temps, mais son esprit, moins il y a de place pour la famille dans sa sensibilité. Au contraire si les relations de travail, de voisinage, de parente, pèsent moins sur sa conscience, si elles cessent de l'aliéner, le sentiment familial se substitue aux autres sentiments de fidélité, de service et devient prépondérant, parfois exclusif. Les progrès du sentiment de la famille suivent les progrès de la vie privée, de l'intimité domestique*<sup>68</sup>

Les enfants représentent dans la société moderne une force de grande importance. Ils accèdent souvent très rapidement à une nouvelle condition sociale et économique. Etant vecteur et catalyseur pour le développement de toute société, les enfants ont besoin d'un accompagnement spécial dans l'actuelle culture gagnée par la mondialisation. Autrement dit, les enfants sont pris dans un monde qui évolue à grande vitesse. C'est l'un des phénomènes les plus apparents et auxquels les enfants sont particulièrement sensibles.

La famille est normalement le premier lieu d'éducation. Tous les enfants continuent d'être fortement marqués soit positivement, soit négativement par les conditions de leur vie en famille. Elle représente un point d'ancrage dans un monde qui évolue et une sécurité à la fois affective et financière. Mais son impact éducatif a baissé. A côté des bonnes familles, on note une progression inquiétante des familles désunies, éclatées ou fragilisées par les conditions de vie précaire, ce qui provoque chez les enfants des troubles divers, des carences affectives et la

---

<sup>67</sup> Encyclopédie, *Famille. Histoire de la famille*, Paris, Editions des connaissances modernes, 1971, p. 168.

<sup>68</sup> P. Ariès, *Op. Cit.*, pp. 421-422.

quête de nouvelles expériences et émotions, etc. Toutefois, c'est un devoir pour la famille d'assurer à l'enfant une éducation digne, le préparant dès son plus jeune âge à pouvoir faire face à la vie en société.

Les manifestations principales des changements s'observent aux plans social, culturel, religieux et plus encore dans le domaine des sciences et des techniques. Les modes, de nature éphémère, conditionnent fortement les enfants. Il faut dire que l'enfant d'aujourd'hui est l'homme de demain comme le dit Pascale Garnier « *l'histoire de « l'enfant » chez Ariès et celle de « l'homme » chez Durkheim* »<sup>69</sup> et c'est pourquoi son éducation est fondamentale

## **II. LA FAMILLE ET LA SOCIETE POUR LA PROMOTION DE L'ENFANCE**

Il convient de mettre au prisme de l'histoire contemporaine le comportement ou la situation de l'enfant par rapport à la considération que la société traditionnelle a eue pour l'enfant afin d'en faire une évaluation objective.

### **1. Le rapport entre l'enfant, la famille et la société**

Dans le rapport entre l'enfant, la famille et la société, force est de constater qu'il existe une dépendance entre eux et dans ce cas, dépendance veut dire veiller minutieusement et de manière permanente. En d'autres termes renforcer ce qui existe déjà, comme pour dire arroser la graine qui est en l'enfant. Il s'agit d'une affection profonde, mobilisatrice, orientée et susceptible de faire générer les charges assignées à la famille mais aussi à l'école. Pour la famille, ceci requiert un amour maternel solide et permanent qui maintient la chaleur maternelle substantielle et cela passe par le contact régulier de la mère à l'enfant. Ce qui rend l'enfant plus fort tant physiquement que psychologiquement dans l'avenir, c'est sa communication naturelle avec sa mère à partir du cordon ombilical qui demeure après la naissance. Ainsi, la mentalité de l'enfant qui doit l'accompagner jusqu'à l'âge adulte en dépend.

La famille doit se constituer la première école de transmission des vertus sociales nécessaires, de sentiment familial pour engendrer des vrais citoyens qui savent se consacrer au développement de la société et c'est pourquoi, « *toute l'évolution de nos mœurs*

---

<sup>69</sup> P. Garnier, «Ariès : Entre histoire, philosophie sociale et connaissance ordinaire des enfants», *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, Paris, Editions CIRNEF, 2021, p. 39.

*contemporaines est incompréhensible si on néglige cette prodigieuse excroissance du sentiment familial. Ce n'est pas l'individualisme qui a gagné, c'est la famille »<sup>70</sup>.*

La famille est le foyer naturel et l'instrument le plus efficace d'humanisation et de personnalisation de la société ; elle est normalement le premier lieu d'éducation. Une famille devrait être harmonieuse et une famille harmonieuse est une famille soudée et unie. La famille constitue une communauté de dialogue avec la société et prête à servir l'homme avec générosité même si « *on est tenté de penser que le sentiment de la famille et la sociabilité n'étaient pas compatibles, et ne pouvaient se développer qu'aux dépens de l'un de l'autre.* »<sup>71</sup>. Les enfants devraient être initiés dès leur jeune âge et progressivement au sens de l'amour véritable. Par ailleurs, donner en famille toute sa place à l'harmonie personnelle et communautaire, signifie respecter un principe essentiel de la vision humaine et de la vie qui passe par une bonne éducation des enfants. C'est pourquoi tous les enfants continuent d'être fortement marqués soit en positif, soit en négatif par les conditions de leur vie en famille surtout quand on sait que de nos jours,

*L'homme classique toujours égal à lui-même, hors du temps et de l'espace, n'existe plus, on sait maintenant que l'homme ne vit qu'en fonction de ses semblables. Il est un élément de la chaîne sociale : le milieu, la naissance, la famille, la condition, autant de facteurs qui pèsent sur sa liberté et lui dictent sa conduite*<sup>72</sup>.

Bien plus, le témoignage vivant des parents est un élément fondamental et irremplaçable de l'éducation au milieu des enfants. L'éducation des enfants constitue un véritable ciment d'unité pour les familles. C'est pourquoi celle-ci doit se faire de manière à ce que ceux-ci puissent avoir une éducation de qualité.

De nos jours, avec l'évolution de la société, et tout ce qu'elle comporte comme les nouvelles tendances et le poids de certaines traditions et cultures, la famille ne se fait plus seule sans intervention du tiers et sans la famille on ne peut pas parler de la société. Car tout découle de là. Puisque Dieu sans doute veut que l'humanité se perpétue par la génération. C'est à ce titre qu'il a donné à l'homme le pouvoir de reproduire la vie et c'est pourquoi, le mariage est l'affaire de tous sans exception comme disait Jacques Vidal que : « *tout adulte a le devoir impérieux et strict de fournir à l'entretien et au progrès de la vie collective une*

---

<sup>70</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 461.

<sup>71</sup> Idem, p. 461.

<sup>72</sup> Ibidem, p. 195.

*substantielle et bénévole contribution et le mariage est la voie normale que tous les hommes doivent suivre. »*<sup>73</sup>

La famille représente un point d'ancrage dans un monde qui évolue et une sécurité à la fois affective et financière et son impact éducatif et moral a baissé et c'est pourquoi Ariès voudrait attirer notre attention sur ces dérives morales pour la rénovation des mentalités. C'est dans ce sillage qu'il est considéré comme un « *historien qui a ouvert portes et fenêtres en défrichant un nouveau et fécond champ d'investigation aux historiens, celui des mentalités* »<sup>74</sup>

L'expérience du passé surtout le moyen âge a permis aujourd'hui de poser des nouvelles bases en ce qui concerne les rapports entre l'enfance, la famille et la société même si « *on est tenté de penser que le sentiment de la famille et la sociabilité n'étaient pas compatibles, et ne pouvaient se développer qu'aux dépens l'un de l'autre* »<sup>75</sup>. En fait, les crises du passé ont toujours auguré des lendemains meilleurs comme pour dire toute crise de conscience doit déboucher sur une prise de conscience. Ce faisant, pouvons-nous penser que les dérives sociétales de nos jours constituent les conséquences de l'échec d'une éducation dans le passé ?

## **2. L'éducation de l'enfant et la nécessité des ressources matérielles**

Pour Philippe Ariès, pour une meilleure éducation, il faudrait limiter le nombre de naissance. L'éducation de l'enfant se fait au sein de la famille et c'est pourquoi « *le problème de la transmission du bien passe après le bien des enfants et on ne voit plus nécessairement ce bien dans la fidélité à une tradition professionnelle. La famille est devenue une société fermée ou on aime demeurer et qu'on aime évoquer* »<sup>76</sup>. Pour Ariès, la famille doit faire un effort de limiter les naissances car il faut courir derrière les biens matériels puisque le taux élevé des enfants peut diminuer les ressources ou elles peuvent s'avérer insuffisantes. L'éducation de l'enfant nécessite des ressources matérielles et c'est pourquoi Ariès pense que les familles devraient désirer moins d'enfants pour mieux les éduquer. Ainsi, si la famille en fait beaucoup, elle devrait aussi avoir des moyens suffisants pour en assurer leur encadrement, leur développement intégral.

Il faut souligner que la société moderne est matérialiste et c'est pourquoi l'être humain n'est plus au centre des attentions ou des intérêts, c'est l'appât du gain. si nous voulons une bonne

---

<sup>73</sup>J. Vidal, *L'importance du mariage*, Paris, PUF, 1984, p. 1159.

<sup>74</sup> G. Gros, *Philippe Ariès. Pages retrouvées*, Paris, Cerf, 2020, P. 198.

<sup>75</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 461.

<sup>76</sup> Idem, p. 460.

éducation, une transformation intégrale de l'enfant, il faudrait nécessairement les moyens matériels. Dans toutes les transformations du monde aux plans intellectuel, politique, scientifique, religieux et artistique, c'est l'économie qui est à l'œuvre. Les conditions matérielles d'existence des hommes et les rapports qui existent entre les classes déterminent le cours des événements. C'est dans cette perspective que, dans *Manifeste du parti communiste*, Marx et Engels affirment : « *L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes* »<sup>77</sup>. Le matériel est déterminant dans l'accomplissement de l'éducation et de l'instruction surtout dans un monde capitaliste comme le nôtre.

La civilisation contemporaine est caractérisée par une abondance des biens de consommation. Ce phénomène imprègne la réalité des enfants et surtout les jeunes parce qu'il leur permet de satisfaire leurs principaux besoins, tout en aiguisant en eux des désirs et des appétits nouveaux et en créant des frustrations chez ceux qui ne peuvent pas se les procurer. Mais cette civilisation aussi apparaît comme un élément distinctif de nos jours et tient compte même des moindres détails comme l'affirme d'ailleurs Guillaume Gros : « *c'est en effet dans le détail le plus particulier, non dans une moyenne trop loin de la fraîcheur vivante, qu'apparaissent les caractères distinctifs d'une civilisation* »<sup>78</sup>.

Cependant, certains membres de la famille et surtout les jeunes semblent hésiter souvent entre la fascination et le rejet de cette société de consommation. Au nom de la justice, certains récusent la mauvaise répartition des biens et sont capables de se battre pour des causes qui provoquent un mieux-être collectif. D'autres se replient sur eux-mêmes et épousent un individualisme qui leur fait peu à peu abandonner leur générosité et qui va les aider à opérer un vrai discernement et les guider vers les valeurs authentiques.

Nos sociétés n'ont jamais fonctionné sans pauvreté ni exclusion. Mais aujourd'hui ces phénomènes sont plus importants que jamais. Le fossé se creuse davantage entre les pauvres et les riches. Parmi les causes de pauvreté qui affectent la société, on peut mentionner l'éclatement des familles, le manque de formation adaptée, l'incapacité de suivre l'évolution des technologies, un urbanisme inhumain, l'individualisme ambiant, l'écrasement des plus faibles, le chômage, l'analphabétisme. Tous ces maux ne favorisent pas une prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants.

Cependant, il est important de comprendre que la mentalité de l'enfant évolue en fonction des réalités de son milieu, ce qui veut dire qu'il doit s'adapter aux mutations du

---

<sup>77</sup>K. Marx et F. Engels, *Manifeste du parti communistes*, Paris, Editions sociales, 1976, p. 30.

<sup>78</sup>G. Gros, Op. Cit., p. 207.

monde. Pour réussir ledit projet, il faut tenir compte de ce que l'enfant a de plus propre donc de plus naturel et l'emmener à s'adapter selon les circonstances.

Cependant, sachant que le besoin fondamental de l'enfant est de vivre sa propre vie plutôt que celle que lui imposent souvent ses parents et la société des adultes et que la famille contemporaine est déficiente compte tenu des différentes formes de famille, des mutations que celle-ci subit, peut-on dire que ce besoin et ces fonctions de la famille sont-elles encore possibles de nos jours ? En d'autres termes, en contexte de la techno science aujourd'hui et à l'heure de la postmodernité, la famille tient-elle encore compte de cette tradition qui veut qu'on laisse l'enfant se réaliser à partir de ses propres moyens naturels ?

## CONCLUSION PARTIELLE

Parvenus au terme de cette première partie, il convient de relever que Philippe Ariès commence l'histoire de la famille à partir de la période médiévale. Pour lui, la période médiévale est marquée par une absence de la prise en considération de l'enfance. Cette période est marquée par l'abandon des enfants par leurs familles entre les mains des étrangers. Ils étaient confiés aux aînés qui assuraient leur éducation. L'enfant manquait d'affection familiale.

Toutefois, ce sentiment familial va resurgir pendant la modernité. Désormais l'enfant n'est plus celui qu'on envoyait au sein d'autres familles pour aller se former en pratiquant des travaux parfois déshonorants, il reste désormais auprès de ses parents qui en assurent son encadrement, son éducation ainsi que son instruction en lui envoyant à l'école. Cette partie prend fin avec la conception de la famille contemporaine. Il faut noter que « *la nouveauté de l'analyse d'Ariès tient à ce qu'il place l'enfant au centre d'une histoire et de l'école* »<sup>79</sup>

Cependant, si pour Ariès, l'histoire de la famille débute avec la période médiévale, peut-on dire que la période antique ne connaissait-elle pas cette réalité existentielle ? Avec les mutations sociopolitiques et économiques en contexte de mondialisation et surtout « *dans le style de vie moderne, le temps est devenu harcelant. Au lieu d'être produit par notre activité, il semble exister indépendamment de notre activité* »<sup>80</sup>, quelle conception de la famille dans un tel contexte ? Ces mutations ne favorisent-elles pas les crises familiales ?

---

<sup>79</sup> P. Garnier, Op. Cit., p. 36.

<sup>80</sup> E. Njoh Moulé, Op. Cit., p.76.

**DEUXIEME PARTIE : DE LA FAMILLE SELON ARIÈS COMPAREE A  
LA VISION NATURELLE DE LA FAMILLE FACE AUX MUTATIONS  
SOCIOCULTURELLES ET LES DIFFERENTES CRISES.**

## INTRODUCTION PARTIELLE

Depuis plusieurs décennies, les valeurs du mariage et de la famille à cause des mutations socioculturelles ont subi dans la société des assauts répétés qui ont causé de graves dommages au plan éthique et politique. En d'autres termes, les facteurs socioculturels font parties constitutives des problèmes qui grisent la vie familiale aujourd'hui. En effet, l'institution familiale, en tant qu'entité sociale, a des liens organiques très étroits avec la société ; elle y plonge ses racines et en subit des influences tant positives que négatives.

À la fragilité croissante des couples, se sont ajoutés de graves problèmes d'éducation liés à la perte des modèles parentaux et à l'influence de courants de pensée qui rejettent les fondements de l'institution familiale. Nous sommes en présence d'un détournement du sens même du mot famille<sup>81</sup>. Il règne désormais une confusion anthropologique subtilement entretenue par un langage ambigu<sup>82</sup> qui impose à la pensée un travail de décodage et de discernement.

Dans cette partie donc, il serait important non seulement de rappeler l'impact de ces mutations socioculturelles sur la famille telles que la culture antifamiliale du gender mais aussi de la décomposition de la famille et ses conséquences sur l'individu et sur la société. Mais avant, nous voulons faire une incursion de la conception familiale dans la Grèce antique notamment avec Platon et Aristote pour montrer que la famille ne commence pas avec l'époque médiévale comme l'a souligné Ariès mais que l'Antiquité avait déjà formulé la question de la famille.

---

<sup>81</sup> Schooyans remarquait à juste titre que depuis la conférence de Pékin (1995), « *l'ONU s'ingénie à employer le mot famille pour désigner toute sorte d'unions consensuelles : unions homosexuelles, lesbiennes, "familles" recomposées, "familles" monoparentales masculine ou féminine, en attendant les unions pédophiles (déjà prônées par certains) ou même incestueuses* ». M. Schooyans., « L'ONU contre la famille », in *Familia et vita*, n° 3, 2000, p.44.

<sup>82</sup> Cf. Conseil Pontifical pour la Famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2005.

## CHAPITRE TROISIEME : DE LA FAMILLE CLASSIQUE GRECQUE

Philippe Ariès dans sa conception familiale commence au niveau de la médiévale, or la philosophie antique pose des bases de la famille notamment avec les socratiques comme Platon et Aristote. Nous n'avons pas la prétention dans ce chapitre de retracer toute l'histoire de la famille dans la philosophie antique mais il sera question de souligner que la théorisation de la famille ne commence pas avec l'époque médiévale comme l'a fait Ariès car « *Platon dans la République, entreprend de faire évoluer l'oikos qui est le lieu d'un double attachement affectif, tourné d'une part vers les membres de la famille, et d'autre part vers les richesses accumulées dans et par l'oikos* »<sup>83</sup>.

### I. PLATON

Le but de l'éducation naturelle conception concentrique ou de dedans était d'inculquer des règles de l'ordre social et moral et les symboles intégrateurs des normes éthiques consistant à perfectionner le « *petit être humain* » qui fait appelle à la famille et qui, elle peut seule assurer convenablement la fonction éducative.

#### 1. L'éducation des enfants comme élément fondamental de la solidarité familiale

Selon Platon, l'éducation morale et sociale est généralement complétée par l'instruction civique et citoyenne excentrique ou du dehors par rapport à la famille. Et comme pense Pierre Toukam, elle « *visse à former l'enfant pour en faire un citoyen responsable, conscient de ses droits et devoirs, attentif à son milieu et à son patrimoine, à son histoire, à l'environnement international attaché à un État puissant, aux valeurs humaines qui garantissent la dignité et le respect et le respect des valeurs humaines* »<sup>84</sup>. L'échec de l'instruction civique et citoyenne peut aussi conduire à des situations de souffrance ou d'imperfections à travers par exemple différentes figures de citoyens imparfaits, « *instruits et mal éduqués, mal éduqués et mal instruits* »<sup>85</sup>.

Il faut relever que le citoyen imparfait est celui qui est ignorant. Platon pense donc pour sortir de l'ignorance il faut passer du monde sensible pour le monde intelligible. Autrement dit, pour mieux comprendre cette sortie de l'ignorance, il faut se référer à la

---

<sup>83</sup> P. Signorile, Op. Cit.,p. 4.

<sup>84</sup> P. Toukam, *Eléments d'éducation à la morale et à la citoyenneté au Cameroun*, Yaoundé, Éditions Terroirs, 2007,p.15.

<sup>85</sup> Idem, p. 20.

différence qu'il établit entre le monde sensible et le monde intelligible. Le premier est le monde des illusions, des opinions, de l'homme de la rue et le second celui de la connaissance, de l'archétype, le monde véritable, le monde intelligible. Pour passer du monde sensible au monde intelligible, l'être humain doit opérer une véritable dialectique, c'est-à-dire sortir ou passer de son état d'ignorance à la connaissance. L'allégorie de la caverne encore appelé mythe de la caverne en est une parfaite illustration. Cette allégorie décrit le parcours de l'esprit humain qui va de l'ignorance issue de nos préjugés, de nos illusions, de nos passions à la connaissance qui résulte de l'usage de la raison et on accède à la vérité.

La vérité selon Platon est celle qui apporte la cohésion dans la famille. En effet, pour une famille bien structurée et stable, Platon propose une éducation pour les enfants des guerriers d'élites qui seront élevés ensembles en se considérant comme des frères. Ce système vise à cultiver chez les enfants le sens de la solidarité, de l'acceptation des uns et des autres au nom de la paix et du patriotisme. Avec cette conception de l'éducation, Platon ne vise pas seulement le développement de l'homme mais la réorganisation totale de la cité et c'est pourquoi il condamne l'ignorance qu'il considère comme mal pour la cohésion sociale.

En effet, pour Platon, l'origine du mal est inhérente à l'ignorance. Il soutient que *« celui qui fait le mal ne sait pas ce qu'il fait, et se trompe : il veut faire le bien, mais il prend le mal pour le bien »*<sup>86</sup> Pour Platon, celui qui connaît le bien le fera nécessairement, et évitera le mal. On ne fait donc jamais le mal volontairement. Dans le *Timée*, on peut encore lire que *« nul n'est vicieux volontairement »*<sup>87</sup>. Dans le *Gorgias*, en effet, le méchant est un ignorant qui est incapable de concevoir le Bien, lequel coïncide avec l'Etre. C'est la raison pour laquelle dans *Le Menon*, il déclare : *« Il est donc évident que ceux-là ne désirent pas le mal, qui l'ignorent, mais qu'ils désirent des choses qu'ils croyaient bonnes et qui sont mauvaises, de sorte que ceux qui ignorent qu'une chose est mauvaise et qui la croient bonne désirent manifestement le bien, n'est-ce pas ? »*<sup>88</sup> Pour Platon, c'est par l'effet de quelques dispositions malignes du corps, ou d'une éducation mal réglée que l'homme devient vicieux. Tout homme en effet a le vice pour ennemi et il le subit.

Au vu de ce qui précède, une famille pourra éviter que le mal puisse s'installer en son sein si et seulement les différents membres qui la compose ont une bonne éducation et sont

---

<sup>86</sup> Platon cité par E. Strycker . *Précis de la philosophie ancienne*, Louvain, Ed. Peeters-Louvain, 1978, p. 19.

<sup>87</sup> *Idem.*, p. 54.

<sup>88</sup> *Ibidem.*, p. 68.

bien instruits et cela fera également qu'il ait une bonne cohésion et un meilleur vivre ensemble.

## 2. Platon et la promotion du mérite dans la société

Platon poursuit un idéal, c'est la République parfaite. C'est pourquoi dans la *République*, il dressa un tableau de la cité idéale, telle qu'il la concevait. Pour lui en effet, la cité idéale est fondée sur l'harmonie des classes qui la compose à savoir : les artisans, les gardiens et les gouvernants<sup>89</sup>. Chacun étant à sa place et la reconnaissant comme telle, devrait accomplir sa tâche dans le respect de la hiérarchie naturelle. C'est pourquoi pour lui, la cité juste n'est pas une utopie : c'est la cité elle-même, en son essence divine parfaite (respect de la hiérarchie naturelle). Ainsi, dans la cité idéale de Platon, chacun est appelé à accomplir sa tâche en respectant l'ordre naturel des choses. Ainsi en affirmant les limites naturelles de tout homme, et l'incapacité de tous à remplir les mêmes fonctions dans la cité, Platon préconisait par le fait même une Société basée sur le mérite. C'est en cela que la société tout entière se réalise et goûte au bonheur auquel chacun aspire.

Pour Platon, tous les hommes ne peuvent prétendre aux mêmes fonctions dans la cité, car à certains, il leur convient d'être esclaves et à d'autres maîtres et que chaque membre de la cité devrait utiliser ses biens propres. Il fait également appel à la justice pour qui, elle « *consiste à ne détenir que les biens qui nous appartiennent en propre et n'exercer que notre fonction* »<sup>90</sup>. La justice selon Platon, consiste également à ce que chacun exerce dans la cité sa fonction. Ceci est d'une importance pour l'harmonie et le bon fonctionnement d'une famille dans la mesure où chaque membre devrait reconnaître sa place en fonction de son mérite. Cette justice concourt au perfectionnement de la cité.

En fait plusieurs crises surviennent dans les familles du fait que les membres veulent tout faire même s'ils ne sont pas capables.

---

<sup>89</sup> *Ibidem*, p. 68.

<sup>90</sup> Platon, *La république*, LIV. IV, 433a-434a Paris, Garnier/Flammarion, 1966, p. 186.

## II. ARISTOTE

Dans sa *Politique*, Aristote définit l'homme comme un « *animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire* »<sup>91</sup>. L'homme vit dans un milieu où il trouve ses semblables avec qui il doit entretenir des relations et cette relation commence au sein de la famille. En d'autres termes, l'homme est condamné à vivre en famille ou en société.

### 1. L'homme, un être condamné à vivre en famille

À la question de savoir d'où vient le pouvoir exercé souverainement par l'Etat sur les citoyens, Aristote, soucieux de rendre un tel pouvoir éternel et nécessaire, soutient qu'il est naturel. En effet, c'est la nature qui prédestine l'homme à être membre de l'Etat et voilà pourquoi il affirme « *l'homme est un animal politique* »<sup>92</sup>. Ainsi, l'apport d'Aristote dans cette politique, fut de distinguer dans la dimension politique un trait caractéristique de l'homme et de tous les hommes en général celui d'un être qui est condamné à vivre en société.

Aristote établit une certaine distinction et inégalités matérielles dans la famille où la femme est appelée à gérer les problèmes domestiques tandis que l'homme les affaires publiques comme le remarque Galubru :

*Aristote, dans son ouvrage Politique, consacre la distinction entre sphère domestique et politique, soumettant la première à la seconde, reléguant la femme à l'art de gérer la maison et l'homme à la vie publique. Pourtant, il refuse la comparaison entre la famille et le pouvoir politique, au motif que, si les gouvernants commandent à des citoyens libres, un époux commande quant à lui à des êtres serviles : les esclaves n'ont aucune capacité à délibérer et à réfléchir, quand les femmes ne peuvent pas donner d'autorité ou d'efficacité à leur capacité réflexive, tandis que l'enfant, enfin, la détient sous une forme inachevée*<sup>93</sup>.

L'homme est essentiellement défini par sa sociabilité et par les règles que cette société suscite. Et c'est fort de cette nature, que la cité arrivera à faire de lui un être en le formant aux lois, lesquelles constituent les canalisations de ses désirs et de ses aspirations en vue du bien commun. C'est en cela que la cité apparaît selon Aristote comme éducatrice. Car elle vise le bien suprême, et c'est en elle que l'homme s'accomplit pleinement et trouve son bien-être. Ainsi pour Aristote, le bonheur est ce que tout homme désire par-dessus toute chose de telle sorte que toute institution tel que l'Etat devrait tenir en compte cette finalité qui est le bonheur

---

<sup>91</sup> Aristote, Op. Cit., p. 29.

<sup>92</sup> Idem, p. 40.

<sup>93</sup> S. Galubru, Op. Cit., p. 45.

de tous et de chacun. Ce bonheur est à construire par la communauté des hommes. C'est pourquoi il revient à l'Etat le devoir, et la lourde responsabilité de structurer les relations sociales afin d'éviter tout rapport de conflit ou d'opposition en vue du bonheur de tous et de chacun dans la cité.

L'homme possède un élément spécifique qui lui confère la supériorité sur les autres êtres vivants, et en particulier sur les animaux : la raison. L'homme, parce qu'il est raisonnable, organise sa vie en société. Ainsi, comme le soutient Mantoy, l'homme est un « *animal social* »<sup>94</sup>. Toutefois, il ne peut accéder à l'humanité véritable que dans le cadre de la cité. La personne humaine, sur le plan individuel, est un être de conscience. La cité est au centre de sa vie, elle lui permet d'être libre ou non ; créatif ou créateur. Elle lui permet d'être en relation avec d'autres. Sur le plan social, la personne humaine est un être de relation ou communautaire. Sa relation avec la société n'est ni gratuite ni innocente. Elle est toujours importante, essentielle et intéressée. La relation avec les autres est historique dans la mesure où elle joue un rôle plus ou moins grand dans le temps et dans l'espace.

Pour Aristote, la cité ou « *polis* » est le lieu spécifiquement humain, où seule peut s'accomplir la véritable nature de l'homme. Sa fin n'est pas seulement le « vivre », c'est-à-dire la satisfaction des besoins, mais aussi le « bien-vivre », en présence des autres. Il convient de souligner que l'homme seul possède cet élément qui le met en relation avec ses semblables dans la cité « *la nature ne fait rien en vain. Et seul parmi les animaux, l'homme est doué de parole* »<sup>95</sup>. Il ne faut pas confondre la parole avec les sons de la voix car, c'est ce commerce de la parole qui est le lien de toute société domestique et civile.

## **2. Les vertus comme éléments de cohésion sociale**

De manière générale, on peut définir la vertu comme « *habitus operantis bonus simpliciter* », donc un habitus stable naturellement porté vers le bien. Elle peut être naturelle ou surnaturelle. La vie vertueuse tient une place importante non seulement pour l'homme vivant seul, mais aussi dans ses rapports avec les autres. C'est ainsi qu'Aristote élabore les vertus qui doivent régir la vie de l'homme en société. La vertu est pour Aristote « *une disposition acquise par laquelle l'homme devient bon et par laquelle aussi son œuvre propre sera rendue bonne* »<sup>96</sup>. Elle n'est donc pas un fait de spontanéité naturelle, mais une qualité

---

<sup>94</sup> J. Mantoy, *Précis d'histoire de la philosophie*, Paris, Edition de l'école, (10<sup>e</sup> éd.), 1951, p. 27.

<sup>95</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, 1992.p. 29.

<sup>96</sup> Idem, p. 59.

acquise par l'habitude à pratiquer des actions bonnes. Cependant, Aristote distingue les vertus intellectuelles des vertus morales.

Les vertus intellectuelles ou contemplatives sont des dispositions purement intellectuelles pouvant devenir des vertus. Elles sont constituées de l'art, de la science, de la prudence, de la sagesse et de la raison intuitive. Elles nous conduisent à deux types de sagesse : la sagesse théorique, qui est à la fois science et raison intuitive des premiers principes, et la sagesse pratique ou prudence, reliée au contingent, à l'action, et surtout à l'art politique. Les vertus morales quant à elles concernent l'agir. Il s'agit cette fois de vivre selon la raison, hors de tous les excès car pour Aristote, la vertu se trouve entre deux vices extrêmes qui représentent l'un un excès, l'autre un manque. Ainsi le courage est-il un milieu entre la lâcheté et la témérité ; la générosité un milieu entre la prodigalité et l'avarice, la tempérance un milieu entre la sensualité et l'insensibilité.

La tempérance est la vertu qui agit sur les appétits. Elle modère et règle les désirs du corps, notamment ceux que Platon condamnait et que les stoïciens rejetaient. La tempérance pondère avant tout la vie de l'individu lui-même en recherchant le juste milieu entre l'intempérance (gloutonnerie, ivrognerie, impudicité, etc.) et l'insensibilité qui peut prendre la forme d'une raideur orgueilleuse ou de l'indifférence aux appels utiles qui sont des vecteurs qui peuvent concourir à la désintégration des familles.

Aristote appelle également la vertu « médiété » c'est-à-dire ce qui « *tient la juste moyenne entre deux extrémités fâcheuses, l'une par excès, l'autre par défaut* »<sup>97</sup>, ce que Aristote appelle Les vertus morales ou pratiques sont donc les vertus du juste milieu. Ce sont : le courage, la tempérance et la justice, dominées toutes par la prudence. Pour Aristote, la prudence est une vertu intellectuelle acquise par l'enseignement et l'expérience. Elle est à la base de l'action humaine, le fondement de tout choix. Agir prudemment c'est prendre des mesures nécessaires afin d'éviter au maximum tout résultat désagréable et regrettable pouvant nuire à soi-même ou aux autres.

La première finalité de la vertu est le pouvoir de produire des actions parfaites, bonnes et belles. Elle fait bon celui qui la possède et rend son œuvre excellente. Autrement dit, elle permet à l'homme d'agir moralement bien et le rend parfait lui-même. N'étant pas innée, elle nécessite pour ce faire l'aide des maîtres et des professeurs qui enseignent les principes et les font appliquer. Dans ce sens, la loi par exemple participe de ce rôle en se faisant pédagogue

---

<sup>97</sup> Ibidem, p. 61.

pour discipliner le sujet moral, en le familiarisant avec le bien qu'il est constamment appelé à faire.

On peut donc conclure que la vertu morale ne consiste pas uniquement dans l'observance scrupuleuse des règles morales ou dans l'accomplissement exact des actions matérielles commandées par la loi morale, telle qu'élaborée dans la casuistique. Elle est la qualité qui permet à la raison et la volonté de l'homme de parvenir à leur maximum de puissance sur le plan moral, de produire les œuvres humainement excellentes et par-là, de conférer à l'homme la plénitude de la valeur qui lui convient. La vertu devrait donc s'entendre en fin de compte comme la capacité, non pas de répéter, mais de créer des œuvres parfaites sur le plan moral.

La vertu purifie l'activité de l'intelligence jusqu'en son jugement ultimement pratique et rend tout homme bon car la vertu est une disposition par laquelle l'homme devient bon. Ainsi, pour Aristote, l'homme est censé vivre selon la vertu, rendant ses relations avec ses semblables harmonieuses. Aristote ne conçoit pas qu'il y ait conflit entre les hommes car, les hommes sont censés être bons, « *nul n'est méchant volontairement* »<sup>98</sup>. En conséquence, la première relation entre les hommes est l'amitié. Elle « *est absolument indispensable à la vie : sans amis, nul ne voudrait vivre, même en étant comblé des autres biens* »<sup>99</sup>. Aristote distingue à cet effet trois formes d'amitié, selon qu'elle vise l'utilité, le plaisir ou la vertu. Cette tripartition montre que le concept aristotélicien d'amitié englobe l'ensemble des relations interindividuelles.

L'amitié assure aussi un soutien et une protection à travers les vicissitudes de la vie. De l'amitié, nous avons non seulement la garantie d'une chaleur humaine à nos côtés, mais encore l'assurance que le plaisir qu'elle produit est autant bénéfique pour nos amis que pour nous. Nous jouissons de la joie de nos amis, ils jouissent de la nôtre, et semblablement nous compatissons à leurs douleurs. L'amitié renforce les liens sociaux des individus, elle est une terre qu'on enseme et dont on récoltera la moisson. Elle est un moyen de cohésion sociale entre les membres d'une communauté ou d'une famille.

Toutefois, lorsque l'amitié qui domine la vie entière est mal orientée et mal construite, elle vire vers la passion, laquelle peut engendrer des bouleversements dans le corps amical et occasionner des mésententes et des divisions entre amis. Ces anomalies peuvent mettre à mal l'osmose de la communauté, de la famille ou la pervertir. C'est pourquoi l'amitié doit se bâtir

---

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 84.

<sup>99</sup> *Ibidem*, p. 229.

sans intentions gauches, sans intérêts égoïstes. Ce sont ces mêmes intentions qui doivent guider tous les membres de la famille.

Le plaisir d'être ami doit piloter tous nos désirs et instaurer un dialogue vrai qui solidifie le contact entre les individus afin que la paix, la sincérité et la joie de vivre dissipent les indexations et les jalousies dans la cité. Ainsi, dans le souci de l'intérêt commun, l'ami donnera sa vie s'il le faut pour son ami et pour sauver l'unité de sa communauté.

A ce titre, « *l'amitié a dès lors un grand prix, elle ranime, elle fortifie, elle soutient l'élan* »<sup>100</sup> social et communautaire des individus désireux de ne pas se nuire mutuellement. Pour que l'amitié porte tous ses fruits et durer, il faudrait de la constance. Les gestes d'un ami doivent être gratuits et répétés. Il faut qu'elle transcende le cadre formel de l'amicalité pour se hisser au niveau familial et planétaire et n'admet pas de ces unions vulgaires qui ne durent pas, et dont l'absence fait mourir. L'amitié n'existe concrètement qu'en se mettant en œuvre, elle est acte plutôt que déclaration.

Pour Aristote également, les rapports entre les hommes sont aussi marqués par la justice, cette vertu qui consiste à donner à chacun son dû. La justice, est une vertu toute particulière. Elle est en un sens, le couronnement de l'édifice moral. On la tient pour identique à la vertu même, puisque le juste se pose comme un homme dont la vertu est immanente. Elle harmonise les autres vertus, et bien plus encore, elle règle les rapports avec autrui.<sup>101</sup> L'homme étant un « animal politique », la justice règle les rapports interhumains et s'ouvre aussi à l'altérité. La justice n'est pas un système legaliste abstrait et froid comme elle le deviendra dans le juridisme à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle inclut la souplesse de l'équité, l'application à la situation des personnes, tenant compte de leurs situations quand elles sont dans le besoin et la règle de justice.

Cependant, elle doit déborder le cadre de la justice naturelle pour accéder à l'équité. Selon lui, la vertu rend bon tout l'homme, à la différence de certaines capacités techniques qui le rendent aptes pour certains aspects seulement. Ainsi, on dirait qu'un homme prudent est bon alors que l'organiste qui maîtrise son instrument serait dit habile. Il pourrait même avoir de pires mœurs par ailleurs. La vertu touche donc l'homme dans son intimité et dans sa totalité : elle a un effet intégral. De même aussi, son contraire, le vice, le rend mauvais dans ce qui compte le plus dans son cœur. Pour Aristote donc la vertu est un bien en soi, par elle-même.

---

<sup>100</sup> Epicure, *Lettres, maximes, sentences*, Paris, Livre de poche, classique de la philosophie, 1994, p.43.

<sup>101</sup> Quand un homme sort de soi..., il faut que la justice intervienne pour l'équilibre des relations interpersonnelles. Le principe qui intervient ici est celui de l'équité.

En effet, pour Aristote comme dans l'esprit des Grecs et des Latins, les mots « areth », « virtus » se rangeaient parmi les plus nobles ; si bien que les anciens enviaient comme la plus haute distinction la qualité et le nom d'un vertueux. Appelé à la perfection par son action, l'homme est constamment amené à poser des actes conformes à la saine moralité. C'est cela la vertu. Celle-ci constituait pour les anciens, la chose la plus digne de louange. C'est pourquoi pour Aristote, les hommes qui vivent en communauté sont sensés vivre en harmonie, guidés par la vertu. Même si malheureusement, de nos jours le mot « vertu » semble de plus en plus à disparaître même du lexique moral contemporain.

Nous pouvons également évoquer la prudence parmi les vertus. L'expérience montre à suffisance que celui qui écoute la voix de la prudence n'est pas surpris. La prudence est donc comme une antenne de signalisation. Elle est la possession des éléments permettant d'anticiper sur l'action (praxis). C'est une vertu de prévoyance qu'on peut acquérir soit par l'expérience, soit par une maîtrise de la « *phronesis* » (discernement). Le sujet non prudent, au contraire, vit l'immédiateté de l'action. La prudence accompagne le sujet à tout instant de son action.

Au regard de ce qui précède, l'importance de la vertu est fondamentale puisque c'est à travers elle qu'est comblé le clivage qu'il y a entre l'aspiration générale au bien inscrite dans la nature et le caractère individuel, est existentiellement limité du sujet moral. A cause de l'infinie variété des circonstances dans lesquelles s'accomplit l'acte humain, seule la vertu est en mesure de perfectionner les dispositions naturelles générales et d'assurer l'adéquation nécessaire pour reconnaître et accomplir le bien particulier à faire ici et maintenant.

Notons toutefois, quand on parle de vertu, il ne faut pas entendre une facilitation mécanique externe qui dispose à répéter des comportements conformes à la loi. Mais plutôt un constituant intrinsèque à l'action conforme au bien. Elle n'est donc pas une habitude, mais une disposition de la liberté en vue du choix, c'est-à-dire un « *habitus electivus* », car sans la vertu, il n'y a pas d'action vraiment bonne. La vertu est donc un élément fondamental qu'il faudrait prôner au sein des familles pour l'harmonie et la cohésion des différents membres. L'approche est donc considérablement dynamique, portée vers la perfection.

## **CHAPITRE QUATRIEME : DERIVES ET DEVIANCES DU SENTIMENT D'AMOUR FAMILIAL AUX SOURCES DE LA DEVIANCE CULTURELLE ANTI FAMILIALE ET L'AVENEMENT DU GENDER**

De fait, nous sommes partis d'un constat plutôt décevant concernant la survie du couple et de la famille après le mariage : il y a des gens qui croient, au bout de quelques mois ou de quelques années de mariage, s'être trompés dans le choix de leur épouse ou de leur mari. L'un et l'autre en viennent alors à se demander s'ils s'aimaient vraiment. N'ont-ils pas su distinguer l'amour vrai de ses contrefaçons ? Ce qui est surprenant, c'est qu'un homme et une femme ayant bon caractère, doués tous deux de belles qualités intellectuelles et morales et faisant ensemble un mariage dit « amour », arrivent à se séparer ou à mener sous le même toit une vie décevante ou irritante qui fausse leur caractère et ruine leur santé. A l'origine de ces conflits conjugaux, nous notons les problèmes tels que la fausse conception de l'amour conjugal, l'infertilité, le manque d'harmonie dans le couple, la mauvaise gestion des ressources familiales, l'ingérence des familles dans les ménages, la liste est loin d'être exhaustive.

### **I. DE L'IMPACT DE LA DISSOLUTION DE L'AMOUR CONJUGAL DANS L'EDUCATION DE L'ENFANT, LA DEVIANCE SENTIMENTALE ET LES MUTATIONS SOCIOCULTURELLES INTRAFAMILIALES**

Nous pensons que s'il y a un aspect de la vie conjugale où il faut mettre plus d'emphasis, c'est l'amour conjugal. En fait Ariès parle de ce manque d'attention dans un couple « *on ne s'inquiétait pas d'un rhume, d'une petite affection passagère ; la vie physique n'avait pas cette importance* »<sup>102</sup>. La non maîtrise du sens réel de l'amour conjugal est l'une des grandes causes d'échecs de certains mariages car certains couples déclarent considérer leur mariage comme une déception, un regret. Ceci connote certainement que les couples n'ont pas bien assimilé la notion d'amour et par ricochet celui de l'amour conjugal.

#### **1. Le problème de la mauvaise conception de l'amour conjugal**

De nos jours, bon nombre de personnes se marient pour résoudre un problème. En Afrique par exemple, certains mariages se nouent non sur le socle fondamental qu'est l'amour sincère et désintéressé mais sur des contrats et conventions entre les familles amies. Sous cet

---

<sup>102</sup> P. Ariès, Op. Cit., p. 454.

angle, « le mariage est simplement réduit à une solution par rapport à un problème pressant qui peut être la solitude, le déséquilibre social, le soutien financier. Or la satisfaction d'un besoin engendre un besoin supérieur, car le cœur de l'homme est insatiable »<sup>103</sup>.

La conception du mariage comme solution à un problème réduit le mariage à un instant. Pourtant, le mariage est un engagement de toute la vie.

Il faut souligner qu'« *Au cœur du siècle classique, l'amour précieux exaltait les vertus de l'élection et dénonçait les liens conjugaux imposés par les parents. La majorité des filles était mariée sans les consulter* »<sup>104</sup>. En fait, dans certaines traditions comme par exemple chez les Éwés du Sud Togo<sup>105</sup>, le mariage n'est pas une question de personnes mais de familles. Ce sont les familles qui entrent en relation, ou mieux en alliance par les mariages. C'est pourquoi, généralement, les jeunes ne se choisissent pas mais cette option est plutôt du ressort des parents. Cette manière de procéder s'observe beaucoup plus à l'égard des femmes et justifie les mariages forcés et souvent précoces qui ont cours encore aujourd'hui.

Cet état de choses ne peut qu'engendrer des unions sans amour et par conséquent, le couple ne peut pas connaître le véritable amour conjugal. Il est donc question de laisser les jeunes faire leur choix basé sur l'amour et l'attachement véritable comme le déclare Bouregba:

*L'instauration du libre choix amoureux comme élément fondateur de l'alliance conjugale a eu pour effet de mettre au premier plan de la vie familiale la notion d'attachement et non plus la question de transmission et de protection comme cela avait pu être le cas précédemment. Du point de vue explicite, les fondements de l'attachement affectif sont aujourd'hui déterminants des liens familiaux*<sup>106</sup>.

En outre, l'amour conjugal, puisque sa nature va vers la communication de la vie, même si la génération biologique n'est pas possible, doit être fécond. Dès lors, il convient d'encourager les époux à l'adoption lorsque la génération biologique est impossible. L'Afrique traditionnelle l'avait d'ailleurs compris en assurant à la femme stérile une « maternité légale » à l'égard des enfants qui lui sont habituellement « donnés ». Une telle compréhension permet d'éviter la tolérance de la polygamie dans la société traditionnelle qui

---

<sup>103</sup>Effort Camerounais, « 50 questions sur les épreuves du mariage », Hebdomadaire catholique d'information Edition spéciale, février 2011. p. 19.

<sup>104</sup> A. Bouregba, « La parentalité », F. Batifoulier(dir.) et al, *La protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2008, p. 453.

<sup>105</sup> J. Hubert, *Rites traditionnels d'Afrique*, Paris, Harmattan, 2002, p.168.

<sup>106</sup>A. Bouregba, « La parentalité », F. Batifoulier(dir.) et al, Op. Cit., p.454.

essaye d'éviter l'impasse d'un mariage infécond. La fécondité amène non seulement à un enfant du sang, mais aussi à un enfant du cœur.

Parmi les crises liées à la mauvaise conception de l'amour conjugal, nous avons l'infidélité. En effet, dans le monde contemporain, le relativisme moral est très aigu et se manifeste en premier lieu par la crise de fidélité. En effet, « *cette crise se présente comme une incapacité à maintenir une continuité dans le temps l'événement charmant de l'affection : il devient moins fréquent que l'amour ait une histoire à être prolongée dans le temps, à être construite et donc devienne un foyer habitable* »<sup>107</sup>. Ainsi, dans un contexte affectif où la conception romantique de l'amour prédomine, l'amour est tout simplement perçu comme un événement spontané, en dehors du contrôle de la liberté, désengagé des responsabilités éthiques. Aussi, notons que dans les familles, nous remarquons une certaine crise de la procréation qui se manifeste par le refus de donner la vie aux enfants considérés comme un fardeau trop pesant pour le couple.

Dans le même registre, le divorce qui, par exemple, met en mal l'unité est plutôt conçu simplement comme libération. Nous devons donc savoir que le divorce est une offense grave à la Loi naturelle. Il prétend briser le lien consenti par les époux de vivre l'un pour l'autre jusqu'à la mort. Le divorce fait injure à l'Alliance du salut dans le mariage car « *si le mari, après s'être séparé de sa femme, s'approche d'une autre femme, il est lui-même adultère, parce qu'il fait commettre un adultère à cette femme ; et la femme qui habite avec lui est adultère, parce qu'elle a attiré à elle le mari de l'autre* »<sup>108</sup>. Le divorce emporte beaucoup de maux : abandon du conjoint, traumatisme des enfants tiraillés désormais entre les géniteurs. L'amour exige un don total et définitif des personnes entre elles.

## **2. Le manque d'amour conjugal, l'implication des tiers et les mutations socioculturelles dans l'institution familiale et le cas du gender (genre) comme vecteurs des crises.**

En effet, les parents doivent avoir un comportement digne devant les enfants en leur inculquant les valeurs et en agissant ainsi, les parents apportent la paix dans leur foyer et s'ils agissent contrairement ils apportent par conséquent la division et les troubles dans la famille. Il faut également relever que le manque d'amour conjugal peut entraîner inéluctablement le

---

<sup>107</sup> A- L., Trujillo, *Le Préservatif en procès. Les bases scientifiques pour l'enseignement de l'Eglise Catholique sur la prévention des maladies*, « Vie humaine Internationale », USA, 2007, n° 82.

<sup>108</sup> Basile, Morale, Règle 73, cité par A- L. Trujillo, idem, n° 82.

mensonge qui est considéré comme un élément qui détruit des familles. C'est pourquoi, il faut la régénération de l'amour dans le foyer de la part du couple ceci pour éviter le risque de l'effritement de leur amour. Certains penseurs mènent des réflexions à propos pour conscientiser les couples non seulement sur le bien-fondé de l'amour conjugal mais aussi sur le respect de l'éthique dans le mariage et c'est donc dans cette perspective que Alice Salomé Ngah Ateba affirme : *« Notre féminisme du perfectionnisme est un outil conceptuel actuel que nous orientons vers une réflexion de conscientisation aussi bien les femmes que les hommes contre les droits tordus de mariage pour tous, revendiqués par les destructeurs de la vie »*<sup>109</sup>.

L'amour conjugal constitue un véritable ciment d'unité pour les familles. Il serait donc souhaitable et nécessaire de le cultiver. Bien plus lorsqu'un enfant grandit dans cette atmosphère, il a confiance en ses parents et en lui-même et pourra également faire confiance aux autres comme le note Bernard Franck :

*« Dans la famille, l'enfant acquiert une confiance fondamentale dans la vie qui est la condition indispensable qui permet à l'homme de trouver son identité et de se donner à autrui. Qui ne vit pas cette expérience, ne pourra non plus donner confiance et sera incapable de faire confiance à d'autres »*<sup>110</sup>. En d'autres termes, une famille harmonieuse constitue la meilleure garantie du succès des enfants tant sur le plan éducationnel que sur le plan du développement intégral de l'enfant pour un avenir radieux et réussi.

Comme dans le cas de l'éducation continue des époux, l'apport des tierces personnes est aussi important. Somme toute, les époux doivent re-crée et redire constamment leur amour en se « re-découvrant » davantage en vue du bonheur de leur foyer. Soulignons également que la famille est le lien fondamental entre la famille et la société. *« ...il ne faut pas oublier que la procréation est le principe « génétique » de la société, et que l'éducation des enfants est le lieu primordial de transmission et de culture du tissu social, noyau essentiel de sa configuration structurelle. »*<sup>111</sup> La famille est le milieu naturel propre à la transmission de la vie. C'est à elle que revient la tâche d'inculquer les vertus sociales.

Cependant, il convient de dire que le trop d'enfants dans une famille peut poser le problème de l'éducation et c'est pourquoi il faut *« une attitude favorable à la planification du futur, des aspirations élevées pour les enfants, une préférence pour une famille peu nombreuse, et la perception au début du mariage que le nombre d'enfants constitue un*

---

<sup>109</sup> A. Ngah Ateba, *Les familles de l'Afrique d'aujourd'hui en crise. Regards critiques des Femmes de foi catholique*, Yaoundé, Afrilif, 2013, p. 11.

<sup>110</sup> B. Franck, *Famille, mariage, sexualité. Dans une perspective chrétienne*, Paris, Beauchesne, 1980, p.125.

<sup>111</sup> Conseil Pontifical pour la Famille : *Famille, Mariage et « Union de fait »*, n° 15.

problème »<sup>112</sup>. De nos jours, compte tenu non seulement de la crise économique ambiante qui secoue plusieurs pays touchant ainsi les familles mais aussi, de la qualité de l'éducation qui est proposée à cause des mutations sociopolitiques, il serait important que chaque famille limite le nombre d'enfant surtout en Afrique si nous voulons des enfants avec une éducation de qualité. Car moins il y a peu d'enfant dans une famille plus on peut assurer une bonne éducation.

La famille est le milieu naturel propre à la transmission de la vie. C'est à elle que revient la tâche d'inculquer les vertus sociales : elle « *constitue le berceau et le moyen le plus efficace pour humaniser et personnaliser la société : c'est elle qui travaille d'une manière originale et profonde à la construction du monde, rendant possible une vie vraiment humaine, particulièrement en conservant et en transmettant les vertus et les valeurs.* »<sup>113</sup>

Soulignons également que l'implication des tiers peut être source de crise. En fait, « la femme n'est pas l'épouse du mari mais l'épouse de la famille », entend-t-on souvent dire. La noblesse de cette vérité dans son sens positif, qui est celui de la solidarité intrinsèque et de la communion des membres de la grande famille, ne doit cependant pas masquer des aberrations qui relèvent d'une appréhension erronée qu'elle couve. A titre d'illustration, des familles, en plus de leurs enfants, peuvent se retrouver avec dix membres de plus sous leur toit, membres dont il faudra entièrement assumer la charge : hébergement, scolarité, habillement, sans oublier les requêtes de toutes sortes venant des sœurs, des tantes, des oncles, etc.

Par ailleurs, au-delà des charges familiales, il se greffe le problème de la forte croissance dans nos sociétés des filles-mères. C'est une véritable épine qui est source de malaise dans les familles. Les parents font un douloureux constat d'échec et se rejettent mutuellement la responsabilité ou démissionnent carrément à assumer leurs devoirs parentaux. La famille va s'accroître démesurément, la promiscuité et l'esprit d'individualisme vont s'installer progressivement, ouvrant grandement la porte au relâchement des mœurs tels que la prostitution, les travaux forcés, l'avortement. En conséquence, non seulement il va se poser un réel problème de promiscuité, nos hôtes, non contents de vivre en parasites et de bénéficier de ces faveurs vont, au nom des intérêts égoïstes, infecter l'ambiance et l'harmonie familiale ; ils vont attiser l'esprit de suspicion et d'affabulation. Le dialogue et la confiance seront sérieusement entaillés entre les membres de la famille et le sentiment d'insécurité grandira.

---

<sup>112</sup> A. Michel, *La sociologie de la famille*, Paris, Maloine, 1970, p.11.

<sup>113</sup> J. Paul II, Op. Cit., n°43.

En outre, en contexte africain, il y a également le problème des belles-familles par rapport aux interventions intempestives dans la vie du couple. En fait, le mariage est une réalité qui va au-delà du mari et de sa femme. C'est est une alliance entre deux familles. Mais quelles sont les conséquences liées à cette conception ?

Du côté de la belle-famille de l'épouse, nous remarquons avec beaucoup de regrets que le plus souvent, la belle-mère et les belles-sœurs prennent la place de l'épouse. Elles agissent en maîtresse de maison, quelquefois jusqu'à dicter à leur frère le fonctionnement de son propre foyer. En fait, dans la plupart des cas, la solidité et la durée d'un mariage dépendent aussi des humeurs et des appréciations de la belle-famille vis-à-vis de l'épouse. De là naissent souvent des critiques acerbes, du mépris, des calomnies, des injures et même le rejet de l'épouse par la belle-famille comme le souligne la philosophe Sophie Galabru : *« l'irrespect envers les femmes et les enfants entraîne une frustration, un mal-être, des violences qui fragilisent la famille entière et rejaillissent aussi sur l'homme »*<sup>114</sup>.

Pour ce qui est de la belle-famille de l'époux, sachant que le beau-fils a épousé toute la famille, la belle-mère et ses filles se croient permises d'intervenir intempestivement dans le foyer de leur fille. Et cela est quelque fois source de divorce ou d'une rigueur exagérément renforcée comme mécanisme de défense contre les interventions de la famille de la femme. Face à toutes ces interventions intempestives, le couple se doit d'inviter les belles-familles à reconnaître la place qui est la leur dans le foyer de leurs enfants et respecter l'autonomie du couple. Aussi, il faut dire qu'une famille très large avec beaucoup de membres vivant sous le même toit n'est généralement soudée comme l'affirme Sophie Galabru « *Plus tu as une famille restreinte, comme dans mon cas, plus ta famille se trouve facilement soudée* »<sup>115</sup>.

Dans la même perspective, nous pouvons évoquer la question de la gestion du patrimoine familial. Par patrimoine familial, nous entendons les biens communs à la famille acquis pendant le mariage. C'est-à-dire les biens qui reviennent à la fois à l'époux, à l'épouse et aux enfants. En effet, l'un des épineux problèmes que rencontrent les foyers, est celui de la gestion de tous ceux que les conjoints ont acquis ensemble. Chacun, de son côté, se sert dans les biens familiaux et les distribue à sa guise en marge de toute planification familiale interne. Par exemple, pendant que le mari prête les voitures à ses amis, la femme, de son côté,

---

<sup>114</sup> S. Galabru, Op. Cit., p. 51.

<sup>115</sup> Idem, p. 35.

distribue les ustensiles de cuisine et du coup, le couple se retrouve, après plusieurs années, avec une « maison vide ».

Ainsi pour éviter ce genre de désagréments, le patrimoine familial ne sera géré qu'avec l'accord des conjoints et des enfants. Le mari ne devrait plus distribuer ou prêter les biens familiaux à une tierce personne sans le consentement de son épouse et de ses enfants car « *Sur le plan de l'organisation du couple, les caractéristiques déterminantes sont l'égalité des décisions et la discussion des problèmes familiaux entre conjoints, la prédiction par chaque époux des désirs de l'autre relatif à la famille* »<sup>116</sup>. Il revient donc au couple de planifier, avant le début du mois, le maximum des dépenses ordinaires en tenant compte des imprévus, et cela avec une gestion rigoureuse.

Nous pouvons également soulever la question financière dans nos familles qui de plus en plus divise celles-ci. Nous pouvons considérer trois grands domaines où les difficultés financières se posent dans nos familles : D'abord au niveau de la production : Nous constatons une certaine paresse de quelques familles qui ne veulent pas produire se contentant de compter sur les autres. D'autres familles ont des productions faibles ou peu variées.

Ensuite, le manque de gestion rationnelle des revenus : C'est un problème que nous retrouvons dans la plupart de nos familles. En effet, nous avons des familles qui ont assez des revenus mais qui n'arrivent pas à bien les gérer. Après avoir vendu leurs produits de rente (cacao, café, coton, bananes, etc.), elles dilapident tout l'argent oubliant des cas qui peuvent arriver plus tard (scolarité des enfants, problèmes de santé, problèmes de nutrition, factures d'eau et d'électricité, loyer, etc.). L'argent est utilisé d'un coup et cela a des conséquences au niveau des ressources de la famille. On ne peut plus produire car on est affamé et on n'a pas des forces nécessaires pour travailler. A la fin, cette famille devient misérable et vit dans la mendicité. S'il y a un véritable problème dans nos familles, c'est celui aussi du manque d'épargne.

Enfin, le déséquilibre entre revenus et dépenses : Certaines familles ont des ambitions et aimeraient vivre au-dessus de leurs moyens. Dans nos familles, il y a des gens qui se lancent dans des activités demandant beaucoup d'argent pour les réussir. Nous avons le cas de nombreux jeunes qui décident de se marier et d'avoir des enfants sans revenus nécessaires ni capacité financière de s'occuper de ces familles qu'ils fondent. Ailleurs, surtout dans les familles dites « européanisées », on veut mener une vie de luxe qui est au-dessus des moyens

---

<sup>116</sup> A. Michel, Op. Cit., p.11.

financiers disponibles. Ceci a pour conséquence l'endettement, la misère, le banditisme, la prostitution et la mendicité.

Le mariage et la famille ont été soumis à des pressions étranges et terribles afin de redéfinir leurs natures et leurs fonctions au sein de la société moderne<sup>117</sup>. En d'autres termes, la société moderne nous offre différentes manières de constituer la famille comme l'affirme Sophie Galabru : « *la famille, désormais recoupe de nombreuses façons de faire famille, couple hétérosexuel, homosexuel, maternité, adoption, parent, célibataire, etc. Le sens de la famille évolue, est bousculé par la société moderne qui en redéfinit les contours* »<sup>118</sup>

En fait, les changements socio-modernes touchent davantage les mariages traditionnels. Les mariages traditionnels qui fondent des familles, sont mis en danger par une proposition croissante d'unions et de relations alternatives, dépourvues du concept d'engagement définitif, à caractère non hétérosexuel et n'ayant pas vocation à la procréation. Quelle que soit la perspective sous laquelle elle est analysée, la mondialisation est bien le produit d'une révolution culturelle qui s'explique fondamentalement, par l'effet des découvertes scientifiques et technologiques qui se sont succédées et se succèdent encore dans l'histoire de l'humanité.<sup>119</sup> La réalité de ce phénomène met en évidence une homogénéisation et une standardisation culturelle mises en œuvre par les cultures fortes entraînant des crises comme les crises familiales.

Il faut d'abord reconnaître que cette « crise de la famille » a été préparée, voulue et entretenue par un certain nombre de groupements idéologiques hostiles de longues dates à la famille et aux valeurs familiales et surtout en Afrique, et qui ont pris une influence croissante dans les décisions, au niveau des parlements nationaux et des instances internationales. Schooyans attire à juste titre l'attention sur certaines conférences de l'ONU<sup>120</sup> qui ont attaqué

---

<sup>117</sup> Il existe bien, aujourd'hui, dans notre civilisation, une tendance hostile à la famille et à tout ce qu'elle représente, tendance qui est apparue au grand jour en 1994, à l'occasion de l'Année de la Famille, en particulier dans les discours prononcés dans les instances internationales. La conférence du Caire a eu au moins ce mérite de clarifier la situation en faisant sortir cette idéologie anti-famille et anti-enfant de son ombre et en l'amenant à s'exprimer clairement.

<sup>118</sup> S. Galabru in [www.radiofrance.fr](http://www.radiofrance.fr) du 11 juin 2024 à 15h30.

<sup>119</sup> R. Inglehar., *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, p.60.

<sup>120</sup> Mentionnons les principales : 1992: *Rio de Janeiro*, sur le Milieu ambiant; 1993 ; *Vienne*, sur les Droits de l'Homme; 1994 : *Le Caire*, sur Population et Développement ; 1995 : *Pékin*, sur la Femme ; 1996: *Istanbul*, sur l'Habitat ; *Rome*, sur la Sécurité alimentaire ; 1998 : *Rome*, fondation de la Cour Pénale Internationale ; *Lisbonne*, sur la Jeunesse ; plusieurs conférences à New York. Au cours de ces conférences organisées par

de front la réalité de l'institution familiale traditionnelle : « *La famille traditionnelle, hétérosexuelle et monogamique, sont déforcées du fait que l'ONU la réduit à n'être qu'un modèle parmi d'autres unions purement contractuelles.* »<sup>121</sup> Sous la pression d'idéologies, certains États africains procèdent à des législations qui redéfinissent le sens du mariage et de la famille, sans égard pour les réalités anthropologiques fondamentales qui structurent les rapports humains<sup>122</sup>. Il s'agit d'une précarisation de la famille aux conséquences dramatiques.

La combinaison de ces idéologies et de la révolution sexuelle a abouti en notre temps à un mode de penser, largement relayé par les mass médias, toujours plus tolérant vis-à-vis de l'union libre, du divorce, du refus de l'enfant et de l'avortement et toujours plus critique vis-à-vis de la famille, qualifiée de « traditionnelle ».

Parmi les mutations dont sont victimes les familles aujourd'hui, figure l'emprise des media sur les enfants. Les parents ont maille de nos jours à maîtriser l'éducation de leur progéniture à cause de l'impact néfaste qu'exercent sur eux les moyens de communication modernes. Jean Paul II traduit bien cette inquiétude : « *les instruments de communication sociale affectent profondément parfois, le psychisme des usagers tant sous l'aspect affectif et intellectuel que dans le domaine moral et même religieux spécialement chez les jeunes* »<sup>123</sup>. Ainsi, certains media apparaissent comme des véhicules de la culture de violence et des agents de la dépravation des mœurs, les jeunes cherchant à reproduire les attitudes et les « modèles » qui y sont miroités.

Par ailleurs, l'influence des médias dans notre société n'est plus à démontrer. Ils peuvent devenir de puissants instruments de cohésion et de paix, ou bien des promoteurs efficaces de destruction et de division. Autrement dit, les médias peuvent promouvoir une humanisation authentique, mais ils peuvent tout autant entraîner non seulement une déshumanisation mais aussi peuvent concourir à briser la cohésion familiale par le fait de dissensions qui peuvent surgir autour des programmes à visionner. C'est dans cette perspective que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en son article 17 proclame :

---

l'ONU et ses agences (dont le FNUAP, l'OMS, la Banque mondiale, le PNUD, etc.), s'est révélé le rôle néfaste que jouent cette organisation et ses satellites vis-à-vis de la famille.

<sup>121</sup> M. Schooyans ., « L'ONU contre la famille » art. cit., p. 45.

<sup>122</sup> M. Iacub . et P. Maniglier., *L'anti-manuel d'éducation sexuelle*, Boréal, Paris, 2005, p.89.

<sup>123</sup> J. Paul II, Op. Cit., n°76.

*Les États parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale<sup>124</sup>.*

Parmi les crises qui menacent la famille aujourd'hui figure également la question du genre. Selon l'idéologie du genre, l'identité sexuelle des individus ne serait pas un donné objectif inscrit dans le fait de naître homme ou femme<sup>125</sup>, mais plutôt une donnée psychosociale construite à partir des influences culturelles subies ou choisies par les individus. En outre, la famille subit des attaques énormes qui viennent de partout comme l'affirmait Jean Paul II :

*...ce qui est encore plus inquiétant, c'est l'attaque directe qui est portée actuellement contre l'institution familiale au niveau à la fois culturel politique, législatif ou administratif. Il existe une tendance évidente à assimiler la famille à des formes de cohabitation bien différentes, sans tenir compte de diverses considérations fondamentales d'ordre éthique et anthropologique.<sup>126</sup>*

La famille, jadis si utile et si efficace présente aujourd'hui des faiblesses et des lacunes dues aux changements modernes. Au nom de la « liberté », chacun peut déterminer son existence, changer son sexe, d'où l'idéologie du genre. Plusieurs modèles extra conjugaux se développent, notamment le mariage à essai, l'union de fait aussi appelée union libre. Dans cette étape il n'y a ni mariage civil, ni religieux ni coutumier et sans aucune perspective de mariage. A ce propos Roger Beraudy s'exprime en ces termes : « la société moderne ne cesse de donner naissance à des comportements nouveaux en matière de sexualité et de mariage, remettant ainsi en cause les valeurs naguère les plus solidement établies. »<sup>127</sup>

Pour l'idéologie du genre, nier la différenciation sexuelle favorisera l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette idéologie se base sur les concepts de l'égalité, de la mixité et de la parité. Elle affirme donc, d'une part, que ce qui définit notre identité sexuelle est le résultat d'une construction culturelle et, d'autre part, ce qui définit notre identité, c'est notre orientation sexuelle, que nous pouvons changer au gré de l'évolution de nos émotions.

---

<sup>124</sup> Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989.

<sup>125</sup> O. Boulnois, « Nous naissons homme ou femme », communion, n°5-6 (2006). pp. 9-11.

<sup>126</sup> J. Paul II, Allocution au Forum des Associations catholiques d'Italie, 27-6-1998 cité par le Conseil Pontifical pour la famille : Famille, Mariage et « Union de fait », cité du Vatican, 26 juillet 2000, n° 14.

<sup>127</sup> R. Beraudy, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, Paris, Desclée, 1985, p. 5.

Cette idéologie a pour objectif d'arriver à une humanité indifférenciée, où tous les rôles pourraient indifféremment être remplis par les hommes comme par les femmes, et où les rôles dans la famille pourraient être intervertis. À l'heure actuelle, affirme Badinter, « où les repères sociaux s'évanouissent, où s'impose la plasticité des rôles sexuels, où les femmes peuvent choisir de ne pas être mères, la différence spécifique entre l'Un et l'Autre devient de plus en plus difficile à cerner »<sup>128</sup>. Ainsi pour la femme, parvenir à l'égalité avec l'homme, s'émanciper, signifie proclamer qu'elle n'a pas d'identité sexuelle, que la féminité qu'on lui assigne est une construction sociale d'une société dominée par les mâles.<sup>129</sup> Aussi, il faut refuser toute forme d'hierarchie dans la famille, balayer tout ce qui peut distinguer la femme de l'homme, jusqu'à la maternité considérée comme un obstacle aux droits de la femme

Il est assez aisé de faire apparaître quelques-unes des impasses auxquelles aboutit la théorie du genre (« gender »). La première est évidemment que l'arbitraire de la différence des sexes n'est pas une thèse démontrable. Il faut aussi reconnaître qu'il « ne peut s'agir, en parlant de libération de la femme, de vouloir la masculiniser »<sup>130</sup>. La crise anthropologique dans laquelle voudrait nous introduire l'idéologie genre, et qui semble marcher à grands pas vers l'abolition théorique et pratique de la famille, peut-être facilement comprise comme une rébellion contre le créateur.

## II. LA DECOMPOSITION DE LA FAMILLE ET SES CONSEQUENCES SUR LA PERSONNE ET LA SOCIETE

De nos jours, beaucoup de couples sont séparés détruisant l'harmonie et l'unité de la famille. Et parmi les éléments qui détruisent cette harmonie et cette unité figurent l'impuissance conjugale, l'éjaculation précoce, la frigidité féminine et l'absence de l'enfant au sein du couple à cause de la stérilité.

<sup>128</sup> E. Badinter., *L'un est l'autre*, Paris, éd. O. Jacob, 1986, p.248.

<sup>129</sup> On prend ainsi le prétexte que les femmes sont les victimes de violences conjugales de la part de leur mari, ou de la violence des hommes qui leur imposent des relations sexuelles. Elles peuvent se retrouver enceintes à la suite de toutes ces maltraitances, et donc donner naissance à des enfants qu'elles n'ont pas désirés. On cherche ainsi à prouver que les femmes sont les victimes des hommes pour donner raison à l'idéologie du *genre*. La *théorie du genre* ne cesse conséquemment d'opposer l'homme à la femme allant jusqu'à la revendication d'un pouvoir féminin à travers l'*autonomie* de la femme qui exclut l'homme de la procréation et de la vie familiale. Le risque et le danger de cette théorie consistent justement, au nom d'artifices intellectuels, à diviser et à séparer des réalités humaines qui ont vocation à s'unir.

<sup>130</sup> J.M. Aubert , *L'exil féminin. Antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf, « Recherches morales », 1988, p. 189.

## **1. La dérégulation du foyer conjugal et la vacuité affective et ses désastres : L'impuissance conjugale, la faiblesse sexuelle, l'éjaculation précoce et la frigidité féminine**

Il convient de dire que les questions de rapports sexuels et de non satisfaction dans les couples sont l'un des problèmes qui contribuent à la désintégration de l'harmonie des couples. Parlant de l'impuissance conjugale, elle provient de l'accoutumance de l'homme à l'excitation de la femme et se manifeste d'une façon plus ou moins épisodique dans presque tous les ménages. L'affaiblissement de l'excitation peut encore être attribuable à l'agrandissement du vagin avec l'âge ou après beaucoup d'accouchements. Certaines maladies de la moelle épinière comme la syphilis et l'ataxie locomotrice progressive (tabes) conduisent à l'impuissance.

Le surmenage physique et intellectuel l'affaiblit également. Une dénaturation de l'idée de la sexualité, une aversion incoercible à l'égard des rapports matrimoniaux... Tout cela provoque des inhibitions qui peuvent conduire à l'impuissance conjugale.

Pour l'éjaculation précoce, elle est toujours l'expression de causes psychiques et nerveuses. Les troubles peuvent être conditionnés par la peur de l'impuissance, par la faiblesse nerveuse en générale, par des sentiments de crainte ou de répugnance à l'égard de la partenaire. Ces difficultés, tant qu'elles existent, rendent toute fécondation quasi impossible ; en tout cas la femme ne trouve aucune satisfaction dans l'acte conjugal. L'éjaculation précoce doit être traitée par un neurologue ou un psychologue.

Quant à la frigidité féminine, c'est l'absence de sensibilité pendant les rapports sexuels (c'est la contrepartie de l'impuissance masculine). Sauf dans des cas de malformation ou d'excision, la frigidité est de cause psychologique (des expériences sexuelles négatives, des échecs sexuels, manque de jouissance féminine répété à cause d'un égoïsme de la part de l'homme, etc.).

La frigidité féminine peut aussi avoir une cause psychologique ou encore d'un traumatisme survenu au cours de l'existence comme le souligne Shu Daniel :

*Une personne qui a été victime de maltraitance ou d'abus sexuel dans l'enfance, ou qui a frôlé la mort dans sa vie, ou encore qui a survécu à une épreuve difficile comme la perte d'un être cher, peut avoir du mal à vivre une relation de couple. Ces traumatismes qui incluent les traumatismes physiques, sexuels et émotionnels, peuvent avoir un impact durant toute une vie dans la vie de plusieurs personnes. Et les symptômes de ces*

*traumatismes sont nombreux : cauchemars, flashbacks, isolement, phobies, frigidité, dépression...*<sup>131</sup>

## **2. La reproduction biologique défaillante : La stérilité et ses effets dévastateurs et la question des maladies incurables au sein des couples et familles**

Donner la vie reste un mystère, l'une des expériences les plus exaltantes de l'existence humaine. Pour le croyant, c'est participer par la procréation au grand miracle divin de la création. Dans certaines traditions comme pour la plupart des traditions africaines, la femme est épousée pour faire des enfants « *et n'a de valeur que par rapport aux enfants qu'elle apporte à la famille* »<sup>132</sup>. Il arrive pourtant que certains couples mariés attendent involontairement et impatiemment plusieurs années pour bénéficier de cette merveilleuse expérience. D'autres se retrouvent dans cette situation après avoir sillonné plusieurs cabinets médicaux et même certains vendeurs d'illusions. Dans tous ces cas, le spectre de la stérilité, tel un épais de nuage, vient assombrir l'horizon du couple. Cette stérilité est souvent vécue comme un drame sans pareil. Elle expose le couple à toutes sortes d'agression, elle porte atteinte à son unité et son harmonie et elle peut conduire inexorablement au divorce.

Dans certaines cultures comme en contexte africain, la stérilité est présentée comme une triste réalité. Les cultures traditionnelles sont très natalistes, le mariage sert à la continuation de la vie clanique. Ainsi apparaît l'importance capitale que revêt le fait de la procréation pour l'harmonie ou la survie d'un couple. En d'autres termes, l'absence d'un enfant dans un foyer peut être du fait de la stérilité. Cependant, il convient d'abord de faire la distinction s'il s'agit d'une infécondité, d'une infertilité ou d'une stérilité qui sont souvent pris comme synonymes, qu'en est-il exactement ?

Pour ce qui de la fertilité, il faut dire que entre les premières règles et la ménopause, une femme a un certain nombre de cycles menstruels, l'ovulation se produisant en général entre le dixième et le quatorzième jour. « *Par cycle, un couple fertile a une chance sur cinq d'obtenir une grossesse : la probabilité de conception est donc de 20 % par cycle ; elle varie avec l'âge, avec un maximum vers vingt-cinq ans. La fertilité est la faculté de se reproduire, alors que la fécondité est la mise en œuvre de cette fertilité.* »<sup>133</sup>. Il faut déjà relever que le cycle menstruel a trois phases :

---

<sup>131</sup> D. Shu, *Le conseil conjugal. Comment résoudre les problèmes spirituels et psychologiques. Guide pratique du conseiller*, Yaoundé, Lead publication, 2016, p. 41.

<sup>132</sup> D. Shu, *Le troisième âge et le conseil post-conjugal. Comment résoudre les problèmes post-conjugaux et du troisième âge ; le divorce, le veuvage et leurs conséquences*, Yaoundé, Lead publication, 2015, p 61.

<sup>133</sup> A. Cristina, cours d'éléments biogénétiques, Yaoundé, Ecole Théologique Saint Cyprien, 2016, p. 10.

**La première phase est celle de la préparation ou Folliculaire** qui commence le premier jour des règles. La Folliculine épaissit la muqueuse utérine, elle stimule le mûrissement d'un ovule ;

**La deuxième phase est celle de l'ovulation.** Ici, quand l'ovule est mûr, le follicule se rompt, l'ovule se libère et il est projeté dans la trompe

**La dernière phase quant à elle est la phase après l'ovulation.** Le follicule se cicatrise et dévient une glande : c'est le corps jaune qui à son tour sécrète la progestérone qui finira d'épaissir la muqueuse utérine pour la préparer à recevoir le petit œuf s'il y a fécondation<sup>134</sup>.

Soulignons également que l'ovogenèse qui est la production des ovules, contrairement à ce qu'on observe chez l'homme, la chaîne de production des cellules reproductrices de la femme n'est pas un phénomène continu et qui dure toute la vie. La femme naît avec une réserve définitive de cellules germinales qui va être grignotée à chaque nouveau cycle ovarien, et ceci jusqu'à l'épuisement total du stock, à la ménopause.

Chaque femme normalement fertile peut théoriquement mener à terme dix-huit à vingt grossesses<sup>135</sup>. En d'autres termes, régularisé par les deux premières hormones : Folliculine et Progestérone, à l'âge de la puberté, la femme peut avoir dans ses deux ovaires à peu près 400 follicules, qui seront mûris un à un chaque mois, jusqu'à la ménopause.

Mais dans bien des cas, des femmes connaissent des difficultés à concevoir et à porter une grossesse à terme, il se pose dès lors le problème d'infertilité qui ne concerne pas seulement la femme comme beaucoup pourrait le penser. La stérilité serait-elle tout simplement le contraire de ce que nous venons de dire de la fertilité ?

Un couple peut être considéré comme stérile lorsque, en l'absence des pratiques anticonceptionnelles, la femme ne conçoit pas malgré une cohabitation normale<sup>136</sup>. Mais certains spécialistes établissent une différence entre l'infertilité et la stérilité. L'infertilité (*infertility* dans le monde anglo-saxon) est communément définie comme le manque de conception. L'infertilité est donc vue comme synonyme d'hypofertilité. « *La stérilité implique une intrinsèque inaptitude à mener à bien une grossesse, donc c'est l'incapacité d'obtenir et/ou de garder une grossesse* »<sup>137</sup> alors que « *l'infertilité implique la baisse de la capacité de*

---

<sup>134</sup>. Idem, P. 14.

<sup>135</sup> Ibidem, p. 35.

<sup>136</sup>J. Giraud *et al.*, *Gynécologie*, Paris, Masson, « Abrégés », 1984, p. 227.

<sup>137</sup> [www.affection.org/sante](http://www.affection.org/sante), consulté le 23/03 2023 à 19h30.

concevoir »<sup>138</sup>. Par contre, la fécondité est la capacité de participer à la naissance d'un enfant. On utilise en effet le terme de fécondabilité pour exprimer les chances de survenue d'une grossesse pendant une période d'exposition<sup>139</sup>.

Dans le monde francophone, depuis un peu plus d'une quinzaine d'années les spécialistes préfèrent de plus en plus la notion d'infertilité, parce que le terme "stérilité" comporte un caractère d'irréversibilité et même une charge émotionnelle<sup>140</sup>. Ainsi, nous avons une infertilité primaire et secondaire. On parle d'*infertilité primaire* lorsqu'une grossesse ne s'est encore jamais déclarée dans le couple, et d'*infertilité secondaire* dans le cas contraire (incapacité d'obtenir et/ou de mener à terme une nouvelle grossesse après une ou des grossesses), même si aucune grossesse n'est allée à terme<sup>141</sup>.

Les réactions des personnes qui se voient empêchées de procréer peuvent atteindre au niveau psychologique et individuel. Au niveau psychologique, on peut parler d'une stérilité psychologique. En fait, des problèmes psychologiques, une excessive préoccupation pour le problème de fécondité, peut bloquer la femme psychologiquement et provoquer une stérilité. Dans ce cas, le traitement médical ne donne pas des résultats. C'est le traitement psychologique, la confiance en soi de la femme et de l'homme, l'absence de tension interne de la femme qui peuvent débloquent la situation.

Au niveau individuel, le partenaire stérile peut se sentir coupable, voire humilié. L'image qu'il se fait de lui-même risque d'être sérieusement entamée. La grande souffrance à laquelle il est exposé peut engendrer chez lui des réactions d'agressivité, de fatalisme ou de fuite. Le manque de maîtrise de soi, la culpabilité, la colère, la honte ou le ressentiment sont capables d'altérer le comportement et de contribuer davantage à la destruction de la relation au sein du couple et par ricochet de toute la famille. Le couple stérile ou l'un de ses conjoints court aussi le risque de gravir, au niveau psychologique, des étapes qui incluent le déni (le refus d'admettre la réalité), le chagrin et la détermination de chercher la solution qui peut se muer en une obsession de la procréation.<sup>142</sup>

---

<sup>138</sup>A. Decherney «Infertility in Current Obstetric and Gynecologic Diagnosis and Treatment », M. Pernoll, (dir.), East Norwalk, Appleton & Lange, (7e éd.), 1991, p. 1025.

<sup>139</sup>*Idem*.

<sup>140</sup>M. Garnier, V. Delamare et al., *Dictionnaire des termes de Médecine*, Paris, Maloine, (23e éd. rev. et aug.), 1992, pp. 472, 839.

<sup>141</sup>J. Giraud et al. *Gynécologie*, Paris, Masson, « Abrégés », 1984, Op. Cit., p. 227.

<sup>142</sup> M. Thomas Louis-Vincent, « Généralités sur l'ethnologie négro-africaine », in *Ethnologie régionale*, Jean Poirier (sous dir.) T.1. (coll. Encyclopédie de la pléiade, Paris, Gallimard, 1972), P. 1026.

Aussi, d'autres facteurs patents de stérilité peuvent être décelés chez l'un des conjoints, il convient de ne pas envisager d'emblée cette pathologie comme le fait d'un seul partenaire. Ainsi, la Stérilité féminine peut avoir plusieurs causes telles que : L'infantilisme d'organes, c'est-à-dire que les organes génitaux ne se sont pas développés normalement ; L'altération hormonal qui veut dire qu'il peut y avoir manqué mais aussi l'excès d'hormones qui peut provoquer chez la femme une Stérilité. On peut également citer des maladies sexuellement transmissibles et surtout la blennorragie et les chlamydias qui provoquent des obstructions des trompes et qui empêchent la conception. L'obstruction peut être totale ou partielle et peut être d'une trompe ou des deux. Dans ce dernier cas, le résultat même après traitement, n'est pas toujours satisfaisant. Nous pouvons aussi évoquer des avortements provoqués et d'autres maladies et fléaux comme la Tuberculose, le diabète, l'obésité, l'alcoolisme, etc...

Pour ce qui est de la stérilité masculine, nous pouvons noter comme causes la malformation de naissance ; l'Aspermie ou l'oligospermie qui sont l'absence ou la diminution des spermatozoïdes dans le sperme ; on peut également noter l'Infection de l'enfance pas bien traitée: les oreillons ; des maladies Sexuellement Transmissibles comme la Syphilis ; la diminution de l'hormone hypophysaire FSH.

Il existe également d'autres maladies générales comme l'obésité, l'anémie prolongée, le diabète, la cirrhose de foie, l'alcoolisme qui perturbe la production de la testostérone et des spermatozoïdes, et donne aussi l'impuissance et les drogues. Nous pouvons aussi noter le cas des testicules non descendues. En d'autres termes, pour le bon fonctionnement des testicules, il faut une certaine température. Dans une ambiance trop chaude comme c'est à l'intérieur de l'abdomen, ils s'atrophient.

Il convient de relever d'une part que les deux conjoints peuvent être à la fois hypofertiles ou stériles. D'autre part, tout traitement efficace exige la coopération de deux partenaires<sup>143</sup>. La stérilité constitue ni plus ni moins une épreuve difficile à surmonter, anéantissant visiblement le couple, mais particulièrement la femme qui, n'est pas toujours et nécessairement la cause de la situation. Un malaise s'installe, entraînant des sentiments de déception, de colère, de souffrance et de culpabilité jusqu'à l'émiettement des ménages. Dans tous les cas, l'impossibilité d'enfanter est souvent une épreuve très difficile à affronter. Prendre conscience de son infertilité peut provoquer un choc émotionnel, le couple se sent

---

<sup>143</sup> Cf A. Netter *et al.*, *Gynécologie-Reproduction*, Paris, Flammarion, (2e éd.), 1975, p. 65.

alors hors norme et cela entraîne parfois une rupture totale de la communication entre les conjoints, brisant les liens qui unissent les familles respectives des conjoints.

Ce faisant, la stérilité des couples est un problème lancinant qui divise les couples pose d'autres problèmes tels que celui de la démographie et celui de la condition féminine surtout quand nous savons que les familles surtout en Afrique l'enfant constitue la richesse et la pérennisation de l'espèce. En fait, dans le contexte africain le mariage et la procréation sont liés. Pour l'africain, « *la meilleure façon de s'immortaliser dans l'existence c'est d'avoir une nombreuse descendance* »<sup>144</sup>.

Malgré que la stérilité soit un fait du couple, la femme, notamment en Afrique en est la première victime. Ceci semble bien trouver une explication à travers la condition de la femme que Patrick Menrad décrit avec lucidité par ces titres : « *Né pour travailler (le travail domestique), née pour procréer, née pour se taire* ». <sup>145</sup> La femme est parfois la première à être reconnue responsable ou cause de la stérilité du couple par son propre mari. L'explication supplémentaire qu'offre Menrad à ce propos est édifiant : Le rôle de la femme est inconcevable sans la procréation. On ne peut imaginer que le nombre d'enfants soit limité puisque la valeur d'une épouse est fondée en partie sur sa progéniture. Pour les hommes, rien n'est pire qu'une épouse stérile et rien n'est plus glorieux qu'une épouse enceinte. <sup>146</sup>

En effet, le but primordial du mariage dans certaines traditions et notamment en Afrique est la procréation. Cela se reflète par divers rites de fécondité qui accompagnent le processus du mariage. Mais d'une manière plus significative, cette vérité est témoignée par le fait que c'est seulement avec la naissance d'un ou plusieurs enfants que le mariage est généralement confirmé. Mulago dans son étude monographique des Bakongo, Mongo, Baluba et Bashi du Congo (R.D.C) ainsi que des Banyarunda traduit à juste titre cette réalité en ces termes :

*Le mariage africain est une source de vie. Le mari y est considéré avant tout comme père (ou futur père), la femme comme la mère ou (future mère) de leurs enfants. Ainsi, on peut dire que dans le mariage africain l'aspect père-mère prévaut sur l'aspect époux-épouse, la femme et le mari ne sont*

---

<sup>144</sup> M. Otene, *Etre avec pour vivre vrai. Essai d'une spiritualité bantu*, Lubumbashi, Saint Paul, 1981, p. 27.

<sup>145</sup> P. Menrad, *La vie quotidienne en Afrique noire : A travers la littérature africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1984, P. 93.

<sup>146</sup> Idem, p.102.

*vraiment époux que du jour où ils ont mis au monde leur premier enfant, surtout le premier enfant mâle*<sup>147</sup>.

Une étape la plus importante est la naissance du premier enfant. C'est par leur progéniture que le mari et la femme sont unis et que les deux familles sont unies par le fait d'avoir des descendants communs<sup>148</sup>. Par contre, la stérilité entraîne ainsi à la mort en empêchant les époux de prolonger leurs ascendants et de se prolonger eux-mêmes à travers leur descendance. La stérilité fait aussi que les époux se sentent toujours incomplets n'étant pas parvenue à ce qui fait d'eux de véritables époux.

On peut également considérer la stérilité comme une rupture du cycle de la vie. Le mariage et la famille sont deux institutions fondamentales. Au cœur de toutes les croyances à l'exemple celles des africains se situe une vision fondamentale du monde ; une vision selon laquelle une personne normale doit passer par un modèle ou cycle de vie. John Mbiti l'a perçoit s'y bien à travers ce cycle de vie qu'il propose : « *ce rythme comprend la naissance, la puberté, l'initiation, le mariage, la procréation, la vieillesse, la mort, l'entrée dans la communauté des défunts, et finalement, l'entrée dans l'assemblée des esprits* »<sup>149</sup>. Dans ce cycle de vie, le mariage est le maillon non négligeable, il permet de relier toutes les générations (passées, présent, et future).

Les nombreuses générations sont représentées par les parents, la génération présente par sa propre vie et les générations futures commencent à prendre place à travers le stade de la paternité ou de la maternité. Personne n'a donc le droit par la stérilité de rompre cette chaîne, ce cycle de vie<sup>150</sup>. Dans cette perspective, leur mariage ne peut être perçu que comme un véritable échec. En définitive, le couple confronté au problème de stérilité a besoin d'un soutien approprié, d'une relation d'aide efficace.

En ce qui est des couples qui souffrent des maladies incurables, ils sont de plus en plus nombreux, leur condition interpelle les familles. Nous devons apprendre à ces couples que la présence des personnes infectées dans le couple ou dans la famille doivent être accueillies avec un esprit de charité et de compassion comme ceux vivant avec le sida car « *Le fait d'être malade du Sida n'enlève pas à la personne humaine sa dignité d'être humain ayant les droits* »

---

<sup>147</sup> Mulago, *La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde*, coll. Bibliothèque du Centre d'étude des Religions Africaines, Kinshasa, Faculté de théologie Catholique, 1980, P. 67.

<sup>148</sup> R. Brown et D. Forde, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, P.U.F., 1953, p. 61.

<sup>149</sup> J. Mbiti, *Introduction aux religions et philosophie*, trad. Par Christiane LE FORT, Yaoundé, CLE, 1972, p. 34.

<sup>150</sup> *Idem*, p. 110.

*et les devoirs* »<sup>151</sup>. Ces personnes infectées ont autant besoin de leurs familles : assistance, soutien, accueil, écoute, conseil et aides substantielles.

Cependant, de plus en plus dans nos familles aujourd'hui ces personnes sont rejetées et stigmatisées par les membres de la famille et parfois certains sont même traités de sorciers et de sorcières. Elles deviennent des parias et des sujets de moquerie. En fait si l'un des conjoints vient à être contaminé par le virus du Sida, il est recommandé au couple de vivre l'abstinence et la chasteté de crainte d'exposer l'autre conjoint à la séropositivité. Et puis la prise des antis retro viraux et la bonne hygiène, le couple peut vivre longtemps. C'est un moyen efficace pour éviter la contamination du virus du sida lorsque l'un des conjoints est infecté.

De cette analyse, nous pouvons conclure que seule l'abstinence et la chasteté constituent des moyens sûrs de prévention de l'infection dans les couples où l'un des époux est séropositif. La protection apportée par le préservatif n'est pas totale et les risques sont en effet très significatifs. Nous pouvons également évoquer certaines maladies comme le cancer et les hépatites.

---

<sup>151</sup> S. Ombiono, *Famille sans sida : pour une restauration de la dignité humaine. Essai sur la problématique juridique et éthique du VIH / SIDA dans nos familles*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2007, p. 69.

## CONCLUSION PARTIELLE

La question des limites à la conception de la famille selon Ariès et quelques crises qui émaillent les familles aujourd'hui sont les points sur lesquelles portaient la deuxième partie de ce travail. Cette partie, nous a permis de comprendre que la famille ne débute pas avec la médiévale comme l'a bien voulu nous faire comprendre Ariès mais que cette réalité existait depuis l'Antiquité. Et c'est pourquoi nous avons évoqué Platon et Aristote de deux figures de proue de cette époque. Si pour le premier la famille ne vise pas seulement le développement de l'homme mais la réorganisation totale de la cité, le deuxième quant à lui pense qu'une famille qui se veut unie et harmonieuse doit pratiquer les vertus.

Nous avons également dans cette partie évoquée quelques crises familiales qui divisent les familles de nos jours. Ainsi, nous nous sommes attelés à dénoncer la mauvaise conception de l'amour conjugal ou même le manque, la dérégulation du foyer conjugal et la vacuité affective et ses désastres telles que la faiblesse sexuelle, l'éjaculation précoce et la frigidité féminine la question du genre et celle des mass médias et leur implication négative dans la famille. Nous avons mis un terme à cette partie en soulevant une crise qui traverse plusieurs familles et qui, à notre avis semble la plus répandue qui est celle de la reproduction biologique défaillante. Ici, nous avons parlé de la stérilité et ses effets dévastateurs comme l'absence de l'enfant dans un foyer. Au vu tout ce que nous avons évoqué comme crises familiales, quelles mesures pouvons-nous prendre pour reconstituer cette institution appelée famille ?

**TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ETHIQUES ET POLITIQUES  
POUR UN VERITABLE RENOUVEAU DE LA FAMILLE**

## INTRODUCTION PARTIELLE

Il est vrai que de nos jours, les définitions de la famille sont légions, du fait que les visages et les caractéristiques des familles ne cessent de se modifier et de se diversifier. Il faut entendre par famille l'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage ou la filiation ; ou encore la succession des individus qui descendent les uns des autres, c'est-à-dire une lignée, une race, une dynastie.<sup>152</sup> Elle est aussi considérée comme une communauté, celle dans laquelle, une personne, dès l'enfance apprend tout ce dont elle aura besoin pour vivre en société.

Dans cette partie, il sera question de montrer d'une part que la famille est la première école de la vie dans laquelle une personne reçoit sa première éducation, tant par la parole que par l'exemple, c'est d'abord dans la réalité familiale qu'on apprend les valeurs profondes de l'humanité, notamment, l'amour, le respect, la solidarité et le vivre ensemble devenant ainsi, l'initiation à la vie en société ; D'autre part, compte tenu des mutations socioculturelles, la famille a pris une autre configuration avec plusieurs types de famille entraînant par conséquent d'autres crises donc nous présentons la parentalité comme moyen de sa survie et enfin, nous allons proposer quelques solutions pour sauver la famille qui sombre dans la léthargie aujourd'hui tels que la procréation médicalement assistée pour résoudre le problème de la stérilité, la formation conseillers conjugaux et familiaux et la création des cabinets de consultation en conseil conjugal et familial pour accompagner les couples et les familles pour leurs survies.

---

<sup>152</sup>J. L. Flandrin, *Famille : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1984, p. 10.

## **CHAPITRE CINQUIEME : LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, LE PERFECTIONNEMENT DES VALEURS, MORALES, ETHIQUES ET SOCIALES CLASSIQUES POUR RENOVER LA FAMILLE.**

Dans ce chapitre, il est question de souligner que les droits de l'homme, de nos jours sont importants pour reconstruire des familles et réinstaurer leur dignité anthropologique et par ricochet les inégalités et les injustices sociales. En fait, les situations et les événements de la vie sont conçus à la lumière de cette norme qui fait référence à la morale entendue comme *«connaissance du bien et du mal. Elle renferme des valeurs devant orienter nos actions »*<sup>153</sup>. Nous allons également montrer que la famille est l'endroit par excellence où on apprend la morale et l'éthique.

### **I. LES DROITS DE L'HOMME COMME MOYEN POUR LUTTER CONTRE LES INEGALITES ET INJUSTICES SOCIALES ET FAMILIALES**

Les Droits de l'Homme se définissent comme l'ensemble des droits fondamentaux inhérents à la nature humaine. Ces droits fondamentaux doivent être garantis aux êtres humains quelques soient leurs pays, leur origine ou leur race et dont l'article premier en est une parfaite illustration : *« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »*<sup>154</sup>.

#### **1. Les Droits de l'Homme pour la protection des familles**

Le fondement de la dignité de la personne c'est la liberté comme capacité d'autodétermination. Cette vision de la personne humaine est au cœur des droits de l'homme. Votés par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, la déclaration universelle des Droits de l'Homme promet qu'il faut reconnaître que chaque être humain possède une valeur intrinsèque fondamentalement inviolable et inaliénable. C'est au nom de cette dignité qu'il faut que chaque être humain, doué de raison et de liberté est un sujet des droits. L'homme, sa dignité prit dans sa singularité est affirmée comme une sorte à priori, principe absolu et irréfutable victoire contre lequel viennent heurter toutes les tentations

---

<sup>153</sup> Y. Durand, L. Klein et E. Marquer, Op. Cit., p.74.

<sup>154</sup> Déclaration Universelle des Droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.

d'autoritarisme, de domination, de soumission et d'écrasement de l'homme par l'homme. C'est dans cette perspective que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 met un accent particulier sur la protection de la famille en son article 16 « *la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat* »<sup>155</sup>

La dignité humaine est un a priori. Chaque être humain est unique, c'est l'unicité de la personne humaine. Cela est une vérité de base indiscutable. Il faut commencer par accepter cela sinon la suite n'est pas possible. La personne est une fin en soi. Même un fou, même un méchant, il doit être traité avec respect.

Kant a défini l'homme comme un être raisonnable, non plus comme un simple individu mais comme une personne qui ne serait plus traitée comme un moyen, mais toujours comme une fin. Il dit explicitement : « *agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne d'autrui, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen.* »<sup>156</sup>. Ceci favorise la structuration du concept moderne de la dignité de la personne humaine et particulièrement l'homme, dans la mesure où en tant qu'absolus, tous les hommes, en raison de leur égale participation à l'essence humaine, deviennent respectables, y compris contre leur propre gré. C'est pourquoi nous avons les institutions qui luttent pour les droits de l'homme.

Il convient également de relever que les droits de l'homme ont pour but la promotion de la paix, l'accès à l'éducation à toutes les couches ainsi que la gestion des inégalités et la question des minorités, genre. Les droits de l'homme prônent l'égalité entre tous les hommes. On entend par égalité le fait d'être investi des mêmes obligations ou encore le principe d'équité selon lequel chacun a droit à la même chose. L'égalité signifie également qu'aux individus différents, sans considération des cas particuliers, on attribue les mêmes avantages et les mêmes peines. Dans notre contexte actuel on peut parler de parité c'est-à-dire que chaque sexe est représenté à égalité dans les institutions. Les droits de l'homme sont donc un instrument au service de l'égalité qui consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux opportunités, droits, travaux, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités.

Si l'absoluité ne se laisse pas discuter, si ses droits intrinsèques sont inestimables cela ne veut pas dire que l'individu soit clos sur lui-même, renfermé comme dans une sorte

---

<sup>155</sup> Idem, article 16.

<sup>156</sup> E. Kant, *Fondements de la métaphysique de mœurs*, Paris, Delagrave, 1967.p. 62.

d'autonomie ou d'ostracisme. La personnalité au sens autonome présuppose la reconnaissance de l'individualité qui ne peut que se développer dans son aspiration et sa relation à l'univers. L'homme ne peut s'accomplir que dans l'ouverture à l'autre et à la communauté. C'est pourquoi il y a une relation droite entre le principe d'individuation et le principe de communion. Les droits de l'homme sont considérés également comme un ensemble de règles fondées sur le bon sens et l'équité en vue d'un épanouissement effectif de l'humanité, jouissant d'une attention particulière des individus qui composent des familles et des Etats.

Les droits de l'homme contribuent énormément aujourd'hui à la protection des familles qui sont de plus en plus bafouées dans leurs droits et dignités. Malgré ce bafouement des droits de l'homme « *quoi qu'il en soit, il n'y a guère de doute que les droits de l'homme imprègnent désormais nos discours* »<sup>157</sup> et c'est pourquoi les efforts de ceux qui luttent de nos jours pour les droits de l'homme sont beaucoup plus centrés sur la juridicité des droits qui sont énoncés par la Déclaration Universelle des droits de l'homme. Leur combat consiste à ce que ces droits ne soient violés. Car il n'est pas rare aujourd'hui de voir ces droits violés à plusieurs niveaux comme le note Jean Mbarga :

*On note des violations multiples. En effet, sur le plan des droits personnels, la dignité humaine est bafouée par le manque de respect de l'inviolabilité de la vie, les arrestations arbitraires, les tortures... Sur le plan des rapports, entre personne, le racisme, la xénophobie, les discriminations de toutes sortes, les mauvais traitements des réfugiés constituent des manquements graves. Sur le plan des libertés publiques et politiques, on peut citer entre autres violations, le bâillonnement de la presse, la monopolisation de la vie politique, les atteintes à la sécurité, la liberté de conscience... Sur le plan des droits économiques, on dénonce les mesures de protectionnisme, la détérioration des termes de l'échange, l'injustice du système commercial international*<sup>158</sup>.

## **2. Le perfectionnement des valeurs morales, éthiques et sociales classiques pour rénover la famille**

Notre siècle est marqué par de nombreuses mutations où certaines valeurs d'antan semblent devenir antivaleurs. Pour nous en convaincre, prenons l'exemple des valeurs telles que la solidarité, l'hospitalité, l'honnêteté, la tolérance qui sont de plus en plus bafouées

---

<sup>157</sup> J. Lacroix et J-Y. Pranchère, *Le procès des Droits de l'Homme. Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil, 2016, p.20.

<sup>158</sup> J. Mbarga, *Valeurs humaines, valeurs morales*, Yaoundé, groupe éthique, 2002, p. 114.

aujourd'hui. Les mutations qui ont lieu affectent fortement la société à partir de sa racine qu'est la famille. Ainsi, il urge de penser au perfectionnement moral de la famille surtout à l'heure où s'installent les luttes des intérêts personnels, l'intolérance et tant d'autres maux qui dans notre société. En d'autres termes, le monde contemporain traverse une crise des valeurs marquée par la putréfaction morale paralysant ainsi son harmonie et pourtant « *la morale familialiste, impose l'union et la cohésion* »<sup>159</sup>.

Pour le respect des droits de l'homme, il faut davantage parler de l'éthique. L'éthique vient du grec *ethos* qui signifie action, l'éthique est la science de la morale, l'art de diriger la conduite.<sup>160</sup> C'est aussi un ensemble de règles et principes universels reposant sur le droit et la justice, en vue de garantir un agir humain conforme aux aspirations les plus profondes de l'homme et surtout pour des familles pour leur cohésion. L'expression 'droit' ici englobe toutes les déterminations de la liberté, notamment le droit civil, la morale et surtout la vie éthique. Et en rapport avec cette vie éthique, le droit permet de déterminer les règles de conduite devant réguler la vie dans la société comme l'affirme d'ailleurs Hubert Mono Ndjana « *il n'y a pas de société viable sans une éthique acceptée* »<sup>161</sup>.

Les parents sont les principaux éducateurs de leurs enfants. Ils devraient inculquer aux enfants une éducation qui implique la transmission et l'enracinement des valeurs humaines et morales. Ils ne doivent pas omettre de donner aussi une éducation qui prépare l'enfant à affronter les difficultés de la vie. Aussi devrait-elle permettre d'assimiler les fondations permettant de faire un jugement droit quant à la hiérarchie des valeurs nécessaires pour choisir ce que la société nous offre de meilleur. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, le milieu social, éducatif et familial n'assure plus une préparation adéquate au mariage.

La famille est le premier lieu où est accueillie, reconnue et partagée l'expérience de l'amour. Appelée à être une profonde et solide communauté de vie et d'amour, elle doit permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de réaliser sa vocation propre. Elle est également le lieu par excellence où l'homme devrait apprendre l'éthique et la morale.

En d'autres termes, la famille est considérée comme le socle de la formation des valeurs permettant à l'homme de se cultiver et se former pour le bien social.

---

<sup>159</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 42.

<sup>160</sup> A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1962, p. 306.

<sup>161</sup> H. Mono Ndjana, *L'alpha et l'oméga, Paul Biya ou la persistance d'une vision*, Yaoundé, édition du Carrefour, 2018, p. 339.

Aussi, dans une famille, nous devons être solidaire et responsables les uns des autres. Tous ensemble nous formons une communauté de vie. L'acte que je pose à des incidences sur tous les membres de la famille. Le fait de recevoir des autres est déjà significatif. L'homme ne peut s'accomplir et réaliser sa vocation qu'en assumant la double dimension de sa personne : intérieur et social. Par un jeu de réciprocité, l'homme se construit intérieurement, reçoit de sa société et participe à son amélioration.

La communauté humaine et par ricochet la famille, n'est pas une juxtaposition d'individus ou chacun ne poursuit que son intérêt. Elle est d'abord un ensemble des personnes libres partageant un même idéal morale vivants des relations interpersonnelles et solidaires les uns des autres car pour que la morale prenne sens dans la vie humaine, il faut que l'homme soit libre. Et selon l'expression de Gomez-Muller « *le sujet moral apparait comme un être essentiellement libre* »<sup>162</sup>. Il est donc important de reconnaître que l'homme est libre puisqu'il est un être moral et peut être même le seul au monde.

En outre, la société ou la famille n'est pas un résultat d'un contrat social, d'un consensus des hommes qui décident de vivre ensemble mais un fait social et nécessaire car « *les évènements politiques et historiques, les épreuves de la vie tendent à orienter nos comportements affectifs et relationnels : en cela, la famille est bien un fait social* »<sup>163</sup>. La communauté a une nature propre qui est en corrélation avec la nature propre de l'homme. Pour dire que l'homme n'est pas un sujet monologique et auto suffisant. L'implication d'autrui et de la communauté rentre en ligne de compte dans sa structuration

Dans un couple, on se marie pour être heureux, non pas heureux seul mais à deux ainsi qu'avec tous les membres de la famille. Le couple devrait réussir et s'épanouir dans la fidélité, le dialogue, la confiance mutuelle, le pardon, l'hospitalité, la charité.<sup>164</sup> Parlant de la fidélité comme fil conducteur et ferment du bonheur, Evély affirme :

*La seule fidélité, c'est de se garder vivant ! Ne pas s'installer, ne pas se laisser aller au tout fait, à l'acquis, au jugement. Espérer, avoir des attentions, attendre, faire des signaux. Être responsable de l'autre : si j'étais meilleur, elle serait moins mauvaise. Non pas écarter l'autre. Je l'ai,*

---

<sup>162</sup> A. Gomez-Muller, *Chemin d'Aristote*, Paris, Félin, 1991, p. 112.

<sup>163</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., P. 19.

<sup>164</sup> J. Paul II, Op. Cit., n° 21.

*j'ai une femme, j'ai un mari, mais l'épanouir, le promouvoir, c'est-à-dire l'inventer tous les jours.*<sup>165</sup>

Le bien moral se prolonge dans l'éducation des enfants. Il convient de signaler que la procréation n'est pas une condition indispensable pour le bonheur des époux, elle n'est pas la première fin du mariage. Les enfants sont un don de Dieu et le signe de l'amour. Et si Dieu les donne, leur éducation en vue de leur bien incombe aux parents. L'éducation des enfants dont le but est de former l'humanité dans l'homme, doit permettre à ce que ceux-ci soient protégés contre les déformations sociales qui peuvent le corrompre comme le mensonge qui est l'une des choses qui ébranle le plus souvent les fondations des familles.

En effet, la vérité doit être une valeur que la famille devrait cultiver en commençant par les parents jusqu'aux enfants. Cette responsabilité incombe à tout le monde et c'est pourquoi les philosophes doivent prendre cette situation à bras le corps. Et c'est justement dans cette perspective éminemment philosophique, que le philosophe béninois Paulin Hountondji dans son ouvrage intitulé *la philosophie africaine*, laisse entendre à la suite des Anciens que : « *L'essence de l'activité philosophique consiste à opérer l'herméneutique de la vérité à travers un effort de conceptualisation et de systématisation de la pensée.* »<sup>166</sup>. Tous les membres de la famille doivent aspirer à la vérité.

L'homme doit lutter contre le mensonge pour la cohésion de la famille comme le recommande Eric Weil. En fait, Eric Weil conçoit la vérité comme un défi contre le mensonge. Selon lui, l'homme est parfois un être mensonger et c'est pour cette raison qu'il est généralement obligé de cacher la réalité telle qu'elle se présente. Il argumente à travers ce qu'il appelle le regard sur l'histoire : Celle-ci est marquée par les conspirations cachées, la malversation sociopolitique, les trucages sportifs, le refus de la méritocratie qui s'accompagne du népotisme, de la corruption.

Dans le cadre de la famille, le mensonge entraîne inéluctablement le manque d'amour, l'infidélité, le vol. Dans un tel contexte négatif, seule la vérité constitue un défi contre le mensonge. Car, elle permet de mettre à nu tout ce qui est caché afin que l'homme, prenant conscience de la réalité des choses, soit davantage capable de se positionner par rapport à lui-même, à autrui, au monde ainsi qu'à toute la famille. C'est pourquoi Eric Weil affirme : « *La vérité est une lumière anthropologique.* »<sup>167</sup> Selon Weil, l'expression « lumière

<sup>165</sup> L. Evély., *Réinventer le mariage*, Paris, Desclée, 1997, p. 35.

<sup>166</sup> P. Hountondji, *la philosophie africaine*, Paris, Plon, 1989, p. 28.

<sup>167</sup> E. Weil, *L'homme et la vérité*, Paris, Seuil, 1988, p. 42.

anthropologique » signifie que la vérité est ce qui guide l'homme, ce qui l'illumine dans son parcours existentiel, contre le mensonge. Il faut donc toujours être prompt à dire la vérité si on veut une famille unie et prospère.

Cependant, pour être capable de toujours dire la vérité, il faut cultiver l'humilité. Selon Socrate, la recherche de la vérité repose sur une attitude : l'humilité, c'est la modestie le refus du pédantisme. Quand on n'a déjà le sentiment qu'on sait, on ne peut plus savoir, parce qu'on ne fait plus d'effort de savoir. Mais quand on se dit qu'on ne sait rien, on sait déjà une chose, à savoir qu'on ne sait rien et on fait l'effort de savoir, on finit par savoir. L'humilité mène à la vérité, à la connaissance, alors que le pédantisme mène à l'échec, à l'ignorance. L'humilité au sein de la famille doit être un mot d'ordre pour tous les membres.

Il convient également de souligner que la famille est d'autant plus solide lorsque l'éducation des enfants est prise au sérieux. L'enfant doit être gardé de toute corruption et imperfection qu'impose la société. Si l'enfant qui est un élément fondamental de la famille se porte bien alors toute la société entière se porte également bien et c'est d'ailleurs dans cette perspective que Mujynya Nimisi Chiri affirme :

*Chaque Etat est convaincu que l'éducation bien assumée peut contribuer efficacement des hommes et à la compréhension internationale, mais aussi au développement de chaque nation par le fait qu'elle dote les citoyens des connaissances et des techniques qui, a un certain niveau, peuvent aider à produire facilement ce dont ils ont besoin pour vivre et s'évanouir<sup>168</sup>*

En d'autres termes, lorsque l'éducation des enfants au sein de la famille se porte bien, les membres de cette famille créent, inventent, pensent, s'interrogent, bref se développent aussi bien intellectuellement, matériellement, religieusement que moralement au profit de la société entière.

A côté des bonnes familles, on note une progression inquiétante des familles désunies, éclatées ou fragilisées par les conditions de vie précaire, ce qui provoque chez les jeunes des troubles divers, des carences affectives et la quête de nouvelles expériences et émotions, etc. Toutefois, c'est un devoir pour la famille d'assurer à l'enfant une éducation digne, le préparant dès son plus jeune âge à pouvoir faire face à la vie en société.

La vie affective et sentimentale est une donnée constante chez les jeunes. Mais elle semble avoir pris de l'importance en raison de la valorisation de la cellule familiale et du

---

<sup>168</sup>C. Mujynya Nimisi , *La responsabilité de l'Etat face à l'éducation nationale* in ``USAWA`` Revue africaine de la morale, paris, 1999, p. 84.

drame que représente son éclatement. Une autre donnée est la généralisation de la cohabitation. Ces phénomènes peuvent inquiéter. Ils sont amplifiés par l'attitude ambivalente du monde adulte face aux jeunes : alors que les adultes idolâtrèrent la jeunesse, ils rejettent trop souvent les jeunes qui en font les frais.

Pour une famille authentiquement morale et éthique, celle-ci devrait lutter contre le mal moral qui relève du non-respect des principes qui régissent les bonnes ou les mauvaises actions comme l'affirme Ricoeur c'est « *la violation d'un code éthique reconnu par la communauté* ».<sup>169</sup> Le mal moral est un mal que l'on commet en tant qu'être moralement imputable, car seuls les actes d'être dotés de liberté peuvent avoir une qualification morale. Selon le *Dictionnaire de Philosophie*, le mal moral est *opposé au bien*<sup>170</sup>; c'est-à-dire, qu'il « *met en cause la responsabilité de la personne qui a commis la faute, même si son origine première est à chercher* »<sup>171</sup>. De même, Hick définit le mal moral comme ce dont les êtres humains sont à l'origine de manière consciente ou inconsciente.<sup>172</sup>

## **II. LA NECESSITE DE RENOUER AVEC LES VALEURS CLASSIQUES DANS LES FAMILLES**

La famille est le tissu le plus naturel et le plus fort qui assure la base de la société humaine et par conséquent, elle devrait prôner l'éthique et la morale. Aussi, loin d'être seulement objet de l'action politique et sociale, les familles peuvent et devraient devenir sujet de cette activité, en œuvrant pour la mise sur pied des structures permettant leur encadrement ainsi que le lieu de revendication de leur droit. Il faut à cet égard que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les "protagonistes" de ce qu'on appelle "la politique familiale" et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société.

### **1. La solidarité et l'humilité au sein des familles comme dimension fondamentale à promouvoir**

Il est question de montrer ici que les êtres sont liés entre eux comme une famille avant même qu'ils ne s'en aperçoivent et c'est dans cette perspective qu'Honoré de Balzac dans *le*

---

<sup>169</sup> P. Ricoeur, « Le scandale du mal », *Esprit*, 7-8 Juillet-Août, 1988, p. 68.

<sup>170</sup> G. Durozoi . et A. Roussel., *Dictionnaire de Philosophie*, Paris, Nathan, 1997, p. 243.

<sup>171</sup> *Idem*.

<sup>172</sup> J. Hick , *Evil and the God of Love*, Basingstoke, MacMillan Press, 1966, p. 12.

Curé du village dira « *La famille sera toujours la base des sociétés* »<sup>173</sup>. Ainsi, Parler de solidarité c'est montrer l'existence de cette commune humanité qui est la famille. De nos jours le travail moderne a accentué et rendu plus possible cette solidarité. En fait, la civilisation contemporaine est caractérisée par une abondance des biens de consommation. Ce phénomène imprègne la réalité des hommes parce qu'il leur permet de satisfaire leurs principaux besoins, tout en aiguisant en eux des désirs et des appétits nouveaux et en créant des frustrations chez ceux qui ne peuvent pas se les procurer.

En conséquence, l'avoir l'emporte sur l'être. On veut avoir toujours plus, mais la personnalité de certains membres familiaux ne réussit pas à être plus, au contraire. En outre, le principe du plaisir et la volonté de satisfaire tous les désirs risquent de les emporter. La solidarité et le dévouement aux autres perdent leur place où sont l'affaire d'un instant ou d'une émotion. Les grandes questions sur l'homme et sa destinée peuvent être occultées ou dévalorisées.

Les hommes semblent hésiter souvent entre la fascination et le rejet de cette société de consommation. Au nom de la justice, certains récusent la mauvaise répartition des biens et sont capables de se battre pour des causes qui provoquent un mieux-être collectif. D'autres se replient sur eux-mêmes et épousent un individualisme qui leur fait peu à peu abandonner leur générosité. Il convient de relever que nos sociétés n'ont jamais fonctionné sans pauvreté ni exclusion. Mais aujourd'hui ces phénomènes sont plus importants que jamais. Le fossé se creuse entre les pauvres et les riches. Parmi les causes de pauvreté qui affectent les familles, on peut mentionner l'éclatement de celles-ci, le manque de formation adaptée, l'incapacité de suivre l'évolution des technologies, un urbanisme inhumain, l'individualisme ambiant, l'écrasement des plus faibles, le chômage, l'analphabétisme, etc.

Pour combattre ces causes, il faut mobiliser non seulement les jeunes pour plus de justice sociale, plus d'espérance, en un mot plus d'amour, les exhorter à devenir des acteurs privilégiés de cette mobilisation accompagnés par des adultes mais surtout promouvoir la solidarité dans la famille car elle « *détiendrait sa morale propre : la solidarité, le désintéressement et la non-violence* »<sup>174</sup>. Autrement dit, la solidarité doit être un élément important à cultiver dans les familles non seulement se soutenir les uns et les autres mais aussi

---

<sup>173</sup> H. De Balzac, *le Curé du village*, tome 23, Paris, Folio, 1975 cité par S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., P. 8.

<sup>174</sup>S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., P. 58.

pour manifester nos liens familiaux et diminuer les inégalités entre les membres de la famille. Il faut rappeler que la pauvreté engendre la peur de l'avenir, l'angoisse existentielle, la délinquance, la drogue, l'alcoolisme, le suicide, la constitution de gangs ou l'émergence des quartiers ghettos réputés dangereux.

Il y a donc une interdépendance prononcée entre les humains et c'est pourquoi il est important d'instaurer la solidarité au sein des familles, car elle devrait être « *la véritable source d'enrichissement qui règne entre les membres de la famille, solidarité qui se traduit tout d'abord dans l'union mère-enfant, et se réfléchit ensuite dans les rapports individu-famille et famille-communauté* »<sup>175</sup>. Cependant, cette solidarité instaurée au sein des familles par le travail est parfois imparfaite, utilitaire. Si elle est un bien, elle devrait être améliorée. Pour la famille, la solidarité, dimension fondamentale de l'homme, est une vertu ; c'est une disposition acquise, intérieur, stable à l'égard des autres membres de l'humanité.

Cette solidarité n'est pas neutre mais elle est de nature éthique. C'est une prise de position inspirée par un jugement des valeurs sur la vie au point qu'il en résulte que toute politique qui en viendra contredire la dignité fondamentale de l'homme ou les droits de l'homme est une politique à rejeter. Cette dignité de la personne humaine permet de reconnaître qu'il existe l'égalité entre les hommes. Et selon les propos d'Alain « *l'égalité d'âme ne reçoit pas, en général, de récompenses extérieures ; mais elle est certainement favorable à la santé* »<sup>176</sup>.

Il faut entendre le terme santé comme ce qui nous fait vouloir à nous-mêmes et aux autres des choses bonnes comme le droit à l'instruction et le respect de la personne humaine : esclaves, femmes et enfants afin d'être en accord avec la morale. Je ne peux pas être tranquille quand l'autre souffre. Au contraire, il faut soutenir des politiques qui établissent les relations ouvertes et honnêtes entre les personnes et les familles ; qui unissent les personnes pour une collaboration honorable par-dessus leurs différences linguistiques, raciales, religieuses, sociales, culturelles, convaincu que les différences ne sont pas des obstacles à l'action commune et quelles sont surmontables.

En outre, dans la solidarité familiale, le couple doit se soutenir de telle sorte que les deux partenaires puissent s'entraider dans différentes tâches. Et pour cela, il ne devrait pas exister des activités uniquement pour une catégorie de personne comme on le voit généralement avec les tâches domestiques qui sont souvent attribuées aux femmes comme le

---

<sup>175</sup> Encyclopédie, *Famille. Histoire de la famille*, Op. Cit., p.168.

<sup>176</sup> Alain, *Propos sur le bonheur*, Paris, Folio Essais, Gallimard, 1928, p. 196.

souligne Galabru : « *Certains hommes ne cherchent pas du tout à aider leur épouse dans les tâches domestiques, et surtout dans l'éducation des enfants. Certaines femmes cèdent, certaines se rebellent et refusent de se plier aux injonctions de leurs maris* »<sup>177</sup>.

L'Etat devrait également promouvoir la solidarité inter familiale sous forme d'œuvres de charités et matérielles. Ainsi, les familles nanties pourraient venir en aide aux plus démunies : les pauvres, les orphelins, les veuves, les enfants de la rue, les mères célibataires et celles qui sont dans des situations difficiles. Il convient de souligner que la solidarité n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel des mots subit par des personnes proches ou lointaines, au contraire, c'est la détermination ferme et persévérant de travailler pour les biens communs, car nous sommes tous responsables de tous.

Il faut préciser qu'au-delà des unions familiales et ethniques, les comportements de solidarité ne sont pas innés chez l'homme quand on envisage les espaces plus larges. Pour preuve, les haines entretenus entre les pays, les ethnies et même les familles. La solidarité relève de l'ouverture de la conscience et d'une formation solide. C'est-à-dire on se met à la place de l'autre. Cette solidarité aide à voir l'autre non pas comme un instrument dont on exploite les capacités, mais comme un semblable. Ainsi, pauvre soit-il, il est considéré comme un frère. L'homme n'est pas créé pour être solitaire mais pour être solidaire.

Nous suggérons aussi la création des tontines ou des caisses populaires dans le but de : faire naître et développer chez les adhérents le goût et la pratique de l'épargne pour combattre l'usure au moyen de la coopération en favorisant l'usage prudent du crédit sous forme de prêts et d'avances dont l'emploi est conforme aux intérêts des membres ; promouvoir la formation économique des membres afin de leur permettre de s'adapter activement au contexte économique du milieu dans lequel elles se trouvent insérées<sup>178</sup>.

Quant à l'humilité, c'est une valeur humaine portée à se soumettre volontairement et librement à une supériorité nécessaire. Elle est fondée par un amour propre et non par l'amour de soi qui à son tour, s'ouvre sur la paix faisant pour ainsi dire l'unité dans la perfection. L'humilité est la forme la plus aboutie de la connaissance de soi. Elle suppose une perception claire et lucide de ce que l'on est réellement et de la place qu'on occupe dans le monde. Elle suppose de poser sur soi un regard neutre voire distancié : l'humilité, c'est aussi la capacité de

---

<sup>177</sup> S. Galabru *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 43.

<sup>178</sup> Alain, Op. Cit., p.169.

se regarder avec *humour*. L'humilité peut également se définir comme le point d'articulation entre les deux modes du moi donc psycho-social et métaphysique ainsi, c'est reconnaître ma condition métaphysique c'est-à-dire le « je ne suis rien » alors même que je suis dans l'interaction sociale, au milieu des autres, comme les autres.

En fait, être humble c'est un état d'esprit, une attitude sans indulgence qui consiste à reconnaître sa finitude en tant qu'être humain. Il s'agit là d'une vérité existentielle de manifester ses limites naturelles en vue de son propre épanouissement. Loin d'être une faiblesse ou alors une résignation comme pourrait le penser certaines personnes, l'humilité est une grandeur dont féodalement susceptible de procurer le respect et l'harmonie dans la famille et par ricochet toute la société. Dès lors, comment considérer l'humilité sur le plan anthropologique ? Quels peuvent être les bienfaits de l'humilité au sein d'une famille ?

En réalité, l'être humain a quatre dimensions fondamentales : il est individualité, sociabilité, créativité et transcendance. Ces dimensions lui sont consubstantielles en ce sens qu'il les déploie toutes pour son adaptation à bon escient dans son milieu de vie. En tant qu'individu, il a son caractère propre par le principe d'individualisation selon Aristote ; comme sociable, son caractère doit rencontrer d'autres différents du sien. Enfin, ceci lui impose de créer des valeurs qui permettent ou aboutissent à des divergences compatibles dans son milieu social. Tout cela en fin de compte prédispose l'homme à une relation avec son semblable. Et c'est dans cette perspective que Xavier Thévenot parle de trois grands rocs de la réalité sur lesquels se construit toute vie humaine :

*Celui de la différence des sexes d'abord, car on est résolument femme ou homme. Celui de la différence d'espace ensuite. Et enfin, celui de la différence de temps... Ces trois rocs de la réalité définissent pour l'essentiel l'identité d'une personne, comme le suggère d'ailleurs la carte d'identité nationale, puisque celle-ci identifie chaque individu par son sexe, ainsi que par son lieu et sa date de naissance.*<sup>179</sup>

De tout ce qui précède, il convient de dire que l'humilité est la vertu qui peut briser les barrières entre les personnes pour une société épanouie où les égoïsmes peuvent se taire. En fait, l'humilité apparaît ici comme cette valeur humaine que l'on doit rechercher à tout prix dans les familles pour éviter une situation conflictuelle en permanence.

De prime abord, nous savons bien que toute rencontre est une opposition, puisque l'instinct de conservation nous pousse à nous attacher solidement à notre caractère. Or, une

---

<sup>179</sup>X. Thévenot, *Une éthique au risque de l'Evangile*, Paris, Cerf, 1996, p. 14.

nécessité s'impose dans ce cas, c'est de se remettre en cause par moment pour pouvoir avancer ensemble. Se remettre ici, c'est mettre ses capacités personnelles entre parenthèse pour s'ouvrir à l'autre quand cela est nécessaire. En tout état de cause, au-delà de la loi, c'est l'humilité qui nous fait passer de l'état de nature semblable à la bestialité, à l'état de société comme vraie raison d'être de l'Homme surtout quand on sait que « *l'homme est un être vivant qui est propre à tout et bon à rien* »<sup>180</sup>.

La paix et la sécurité sans lesquelles aucune ascension sociale n'est possible ne sont pas des données immédiates sinon une conquête permanente dont l'arme la plus efficace est cet effort de soumission, une valeur qui fait l'unanimité sans émaner de nous forcément. Cet effort que nous nommons humilité constitue ce que nous pouvons convenir d'appeler le courage de la différence. C'est alors somme toute nous répondrons à Emmanuel Kant au sujet de son triple questionnement : que puis-je savoir ? Ce qu'est l'humilité. Que dois-je faire ? Appliquer l'humilité. Que m'est-il permis d'espérer ?

En somme, nous sommes dans une société au sein de laquelle il existe un échange de services et de biens mais cet échange ne se fait pas toujours dans un souci d'harmonie et d'équité car les uns et les autres sont habités par les égoïsmes et les contre-valeurs. Ainsi, l'humilité apparaît donc comme ce par quoi ou grâce à quoi l'homme s'affranchit des servitudes aboutissants pour s'élever à la conscience générale et promouvoir les vraies valeurs. Dès lors, l'humilité devient un élément nécessaire dans une société en quête de repères.

Il convient de dire également que l'humilité revêt d'une importance capitale non seulement pour la construction d'une famille mais aussi pour une société plus juste et humaine quand on sait que notre jeunesse d'aujourd'hui est livrée presque sans défense aux marchands véreux des pseudo-valeurs qui sont la richesse, le pouvoir, le bien matériel et bien d'autres dont foisonne notre univers politico-intellectuel entraînant des vices comme l'orgueil et faisant marcher la société « *la tête en bas* »

## **2. Le dialogue et le respect de la dignité entre les membres pour une sociabilité authentique au sein de la famille**

Vivre une sociabilité authentique dans les familles exige bien la communication, un dialogue authentique, « *d'abord comprendre exactement que le bon dialogue est la véritable*

---

<sup>180</sup> Idem, p 12.

*définition de l'homme : il est en chacun son être humain.* »<sup>181</sup> En effet, Nous constatons de nos jours que l'une des crises dans les couples et familles est justement un manque de dialogue. Chaque membre de la famille reste généralement sur ses positions face à une situation qui se présente, paralysant ainsi l'harmonie et l'ambiance au sein de celle-ci. En d'autres termes, la réalité quotidienne nous donne de comprendre que plusieurs conflits sont occasionnés par des incompréhensions. Le dialogue se révèle donc comme un remède adéquat à cette maladie car lorsque la famille est « *dépourvue de rencontres, de dialogues et d'actes communs, est une famille virtuelle, voire inexistante* »<sup>182</sup>.

Dialoguer ne veut pas dire réfuter la pensée d'autrui ou simplement l'intégrer à la sienne propre, mais remettre en question soi-même pour progresser au contact de l'autre. Il convient de souligner que Pas de dialogue sans cette sympathie méthodologique fait éprouver la pensée d'autrui du dedans, qui nous bouleverse au sens fort du terme et nous oblige à une véritable reprise.

En effet, dans la structure familiale, il faut savoir comprendre les autres, et comprendre, c'est sortir de soi, se mettre à la place d'autrui, suspendre momentanément sa propre pensée pour la remplacer par celle de l'autre. Ainsi, dialoguer c'est s'exposer non pas seulement aux coups d'autrui, ce qui n'est rien, mais au bouleversement de sa propre pensée et peut être comme à une relative partie de soi-même<sup>183</sup>, voilà ce qui peut consolider les liens dans une famille.

Par ailleurs, tout dialogue comporte une part d'affrontement. En effet, la personne a la capacité d'affronter les hommes et les choses, d'y participer tout en demeurant lucide. À la base de l'être, c'est un fait qu'il y ait l'opposition et la lutte. L'agressivité fait partie de l'être de l'homme. Le dialogue s'efforce de la sublimer mais ne la détruit pas. « *L'affrontement implique l'espoir de se transformer les uns les autres, les uns par les autres.* »<sup>184</sup> Ainsi, l'homme lucide ne cherche pas à imposer à autrui une vérité toute faite et conçue comme une chose, mais à se mettre au service d'une vérité qui est une vie.

En outre, pour un véritable dialogue, nous devons considérer de l'humanité au sein des familles car il n'y a pas d'abord de dialogue sans croyance en l'humanité. En effet, « *l'homme*

---

<sup>181</sup> J. Lacroix, *Le sens du dialogue*, Suisse, coll. « Être et pensée », La Baconnière, 1945, p. 72.

<sup>182</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 38.

<sup>183</sup> J. Lacroix, *Le personnalisme. Source-Fondements-Actualité*, Lyon, Chronique sociale, coll. « Synthèse », 1981, p. 124.

<sup>184</sup> J. Lacroix, *Le sens du dialogue*, Op. Cit., p. 80.

*du dialogue est celui qui veut faire coïncider l'humanité en extension et l'humanité en compréhension* »<sup>185</sup>. Dialoguer c'est croire qu'il n'y a pas d'homme en dehors de l'humanité. Cela engage ainsi à toujours rechercher une rencontre véritable de l'autre à travers le dialogue. Le propre du dialogue est bien la réciprocité dans l'égalité consentie<sup>186</sup>. De plus, avant de connaître un être humain quel qu'il soit, il faut préalablement le reconnaître comme une personne. C'est cet acte de reconnaissance, appliqué à chaque membre de la famille qui réaffirme la dignité et le respect qu'il exige. Or tout dialogue vrai consiste à reconnaître autrui comme un autre, libre, et subsistant en lui-même, un *alter ego*, un autre « moi-même », personne aussi et égale en dignité.

Par ailleurs, si un dialogue parfaitement humain est possible, c'est qu'il existe quelque chose de supérieur aux esprits qui le conduise, quelque chose plutôt de fondamentale qui les conduise et les juge. Ainsi le dialogue naît d'un double dynamisme : il naît de la spontanéité de l'esprit, qui dit et contredit, il s'alimente à la richesse inépuisable des valeurs. Et toute vraie valeur est à la personne ce que l'air est à la respiration, puisque « *la personne est liée aux valeurs* »<sup>187</sup>. Il n'y a ainsi de dialogue possible qu'entre des interlocuteurs qui admettent que la vérité et la justice leur sont à la fois transcendantes et virtuellement immanentes. Le dialogue par là même est bien l'une des voies de socialisation humaine.

En fait, chaque membre de la famille est humain et unique, cela implique qu'il faudrait qu'ils se traitent avec la même considération et le même respect qu'on aurait pour chacun. Chaque membre de la famille devrait être considéré comme un autre sujet, dans son altérité la plus radicale comme l'affirme Levinas : « *autrui en tant qu'autrui n'est pas seulement un alter ego ; il est ce que moi, je ne suis pas. Il l'est non en raison de son caractère ou de sa physionomie ou de sa psychologie, mais en raison de son altérité même* »<sup>188</sup>. C'est « *l'Autre en tant qu'autre* »<sup>189</sup>. Ainsi, autrui ne doit plus être l'objet de l'intention, celui que l'on vise. Il est simplement là, dans sa singularité, m'invitant à ne pas le violenter comme je n'aime pas aussi être violenté. Ceci conduirait naturellement à envisager des relations éthiques envers lui.

Nous pouvons dire avec Levinas que la relation avec autrui est une relation qui va au-delà de tout devoir, qui ne se résorbe pas en dette que l'on puisse acquitter. « *La relation intersubjective est une relation non symétrique. En ce sens, je suis responsable d'autrui, sans*

---

<sup>185</sup> *Idem*, p.80.

<sup>186</sup> *Ibidem*, 81.

<sup>187</sup> J. Lacroix, *Marxisme Existentialisme Personnalisme*, Op. Cit., p. 53.

<sup>188</sup> E. Levinas, *Le temps et l'autre*, Paris, PUF/Quadrige, 1983, p. 75.

<sup>189</sup> E. Levinas, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, M. Nijhoff, 1974, p. 43.

*attendre la réciproque, dût-il me coûter la vie, la réciproque c'est son affaire »*<sup>190</sup>. En somme « *en s'engageant dans un dialogue, on accepte de se mettre soi-même en question et d'en sortir transformer »*<sup>191</sup>. Toutes ces considérations, pour une réalisation effective et efficiente, engagent une révolution pour des familles qui s'aiment et s'entraident. Ceci appelle également à l'éthique de responsabilité équilibrée qui voudrait que l'acte que chacun pose puisse être capable de promouvoir le bien-être et la vie chez les autres. Par son travail, par son action, chaque membre de la famille est appelé à assumer la responsabilité de la vie de l'autre tant dans ce qu'il fait que dans ce qu'il refuse de faire.

L'homme est le maître de la nature. Il est supérieur aux autres créatures. Ce qui fait sa supériorité, c'est sa raison. Par sa raison en effet, l'homme arrive à soumettre les autres êtres. Sa supériorité sur les autres créatures lui donne une valeur inestimable. Il est unique et en cela, il est irremplaçable parce qu'il possède une dignité. Kant le souligne très bien : « *ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité »*<sup>192</sup>. Un homme ne saurait donc être remplacé ni par un objet de grande valeur, ni par une autre personne. En ce sens, autrui aussi est unique. Si autrui est humain et unique, cela implique qu'il faudrait le traiter avec la même considération et le même respect qu'on aurait pour soi-même.

---

<sup>190</sup> E. Levinas, *Ethique et infini*, Paris, Fayard, 1982, p. 105.

<sup>191</sup> J. Lacroix, *Le personnalisme. Source-Fondements-Actualité*, op.cit., p. 127.

<sup>192</sup>E. Kant, Op. Cit., p. 160.

## **CHAPITRE SIXIEME : LA FAMILLE COMME UN SOCLE SOCIETAL À PRESERVER CONTRE LES CRISES ET LA NECESSITE D'ASSURER LA TRANSITION FAMILIALE**

La famille est la base fondamentale ou tout être humain se construit car « *qu'on le veuille ou non, nous appartenons à une famille (génitrice et d'accueil)* »<sup>193</sup>. Elle est la première cellule ou devrait se solidifier le vivre ensemble. Pour réorienter la conscience collective vers le vivre-ensemble, nous devons sensibiliser les individus sur l'importance de la justice sociale et de l'égalité au sein des familles en montrant combien un peuple divisé risque de s'enliser dans les conflits et le sous-développement

### **I. LA FAMILLE COMME UNITE INSTITUTIONNELLE DE BASE DE LA SOCIETE POLITIQUE : LE VIVRE ENSEMBLE ET LA PROTECTION DE LA FAMILLE PAR L'ETAT**

Le vivre-ensemble indique l'acceptation des uns par les autres, au nom de la paix sociale. Il faut remonter aux années 2000 pour voir que le vivre-ensemble est construit à partir des événements politiques articulés autour de la cohabitation des peuples et des cultures d'origines diverses. La mondialisation, en contexte de respect des droits de l'homme, a favorisé le flux et le brassage des populations, faisant ainsi venir en surface de nouveaux problèmes tels que la gestion des minorités, le sort des allogènes et des étrangers, la gestion des types de familles. Les sociétés ont été complexifiées, et les Etats ont eu maille à partir avec le maintien de la paix et de leur croissance.

#### **1. Le vivre ensemble comme facteur de la justice sociale et la responsabilité de l'Etat dans la défense et la promotion des familles.**

A première vue, le mot vivre-ensemble ne permet pas d'instaurer la justice sociale. Il sert plutôt dans le contexte postmoderne à montrer que les hommes doivent se supporter malgré les injustices sociales que les uns et les autres subissent. C'est pourquoi il est largement répété comme un appel à l'apaisement lancé en direction des révoltés qui veulent en découdre avec l'ordre établi en commençant par la famille, cellule de base de tout vivre ensemble.

---

<sup>193</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 14.

Mais ce qui résonne plus dans le concept de vivre-ensemble c'est moins les inégalités qu'il cache que l'invitation adressée aux citoyens ou aux membres d'une même famille à s'accepter. Cette acceptation commence à partir de la cellule familiale où on peut trouver des membres de famille qui ne sont pas liés par le sang comme c'est le cas des familles recomposées. Avec l'existence des types de famille, la famille devient comme un lieu où les individus doivent vivre en renonçant à toutes formes de clôtures nuisibles à l'harmonie sociale. Pour prévenir les conflits et les guerres que le ressentiment inspire habituellement aux uns et aux autres, interpellation a été faite aux hommes de cultiver la tolérance. Le vivre-ensemble signifie donc qu'il ne faut pas apparaître au milieu des autres enfermé dans sa culture et ses traditions, qu'au contraire on doit promouvoir l'esprit d'ouverture en vue de la paix.

Ce qui est dénoncé à travers le vivre-ensemble, ce sont les replis identitaires, l'exclusion de l'autre, l'enfermement sur soi. Le vivre-ensemble fait la promotion des valeurs universelles, celles sur lesquelles la nation a été construite, à savoir : le respect mutuel, l'égalité, la liberté. Il repose sur l'esprit de tolérance.

A travers le vivre ensemble, nous pouvons mettre sur pied les regroupements familiaux qui peuvent aussi être considérés comme un bien social à consolider et à renforcer : Les familles ont le droit de créer des associations avec d'autres familles et institutions, afin de remplir le rôle propre de la famille de façon appropriée et efficiente, et pour protéger les droits, promouvoir le bien et représenter les intérêts de la famille. Au plan économique, social, juridique et culturel, le rôle légitime des familles et des associations familiales doit être reconnu dans l'élaboration et le développement des programmes qui ont une répercussion sur la vie familiale.

Pour qu'elle puisse répondre à sa vocation de « sanctuaire de la vie », comme cellule d'une société qui aime et accueille la vie, il est nécessaire et urgent que la famille elle-même soit aidée et soutenue. Les sociétés et les Etats doivent assurer tout le soutien nécessaire, y compris sur le plan économique. Les Etats doivent assurer l'éducation et la protection des enfants qui sont considérés comme ceux qui font assurer la relève de demain comme le souligne avec emphase l'article 2 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant:

*les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération*

*de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents de ses représentants légaux ou des membres de sa famille*<sup>194</sup>.

*La société et l'État* doivent défendre et promouvoir la famille fondée sur le mariage. En effet, il y a lieu de dire que, la promotion humaine, sociale et matérielle de la famille fondée sur le mariage, et la protection juridique des éléments qui la composent dans son caractère unitaire, est un bien non seulement pour chacun des membres de la famille pris individuellement, mais aussi pour la structure et le bon fonctionnement général des relations interpersonnelles, l'équilibre des pouvoirs, la garantie des libertés, les intérêts éducatifs, l'identité des citoyens et la répartition des fonctions entre les diverses institutions sociales. Le point de départ pour un rapport correct et constructif entre la famille et la société est la reconnaissance de la priorité sociale de la famille.

La société et, en particulier, les institutions de l'État sont appelées à garantir et à favoriser l'identité authentique de la vie familiale, à éviter et à combattre tout ce qui l'altère et la blesse. Les responsabilités politiques sont, pour l'essentiel, ordonnées à l'amélioration des conditions de vie du peuple et à la création des conditions permettant à tout un chacun de s'épanouir pour s'assumer et couvrir ses besoins essentiels, de vivre dans la liberté et la dignité. Cela requiert que l'action politique et législative sauvegarde les valeurs de la famille, depuis la promotion de l'intimité et de la vie familiale en commun, jusqu'au respect de la vie naissante et à la liberté effective de choix dans l'éducation des enfants car « *ce qui fait de la famille l'élément fondamental de toute société, c'est qu'elle crée elle-même les conditions de sa propre pérennité ; lorsque l'éducation des enfants sera terminée, ceux-ci formeront à leur tour d'autres familles* »<sup>195</sup>.

Au demeurant, la famille appelle à la médiation objective des institutions. Cela est nécessaire pour favoriser le vivre ensemble et l'harmonie. Les institutions commencent par la reconnaissance des normes morales. Les relations institutionnelles sont fondées sur la justice. La justice doit être dépassée par l'amour. Le premier bien commun c'est la solidarité entre les

---

<sup>194</sup> Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Op. Cit., art. 2.

<sup>195</sup> Encyclopédie, *Famille. Histoire de la famille*, Op. Cit., p.7.

membres. Soulignons que l'Etat fait des efforts au quotidien pour soutenir et protéger les familles « *l'État a un rôle ambivalent. Il peut endiguer la violence, voire la corriger par son intrusion dans la famille, par la poursuite d'objectifs, d'enquêtes et de politiques sociales. Il peut aussi encourager le modèle familialiste, comme si ce dernier représentait un paradigme de bonheur, de progrès et d'épanouissement* »<sup>196</sup>.

## **2. La nécessité de résoudre le problème de l'absence de l'enfant au foyer et celui des finances comme une exigence pour la survie des familles**

Notre société est marquée par la culture du divorce à cause de l'influence du climat social qui favorise la rupture du couple quand l'amour n'est plus au rendez-vous, un climat social. Vécu comme communauté de vie et d'amour, le mariage a pour vocation de réussir au-delà des échecs. Les conseillers matrimoniaux et tous les praticiens, ont besoin de faire une formation permanente afin de faire face aux multiples menaces qui pèsent aujourd'hui sur la vie conjugale et la famille comme celui de résorber le problème du manque d'enfant dans une famille dont le couple est déclaré stérile. La stérilité est incontestablement une très grande souffrance pour le couple. Car elle porte atteinte à l'identité même du couple dont la vocation procréatrice fait partie intégrante même s'il vrai que

*Le mariage ne confère pas au couple un droit à avoir un enfant. Un droit véritable et strict à l'enfant serait contraire à sa dignité et à sa nature. L'enfant n'est pas un dû et il ne peut être considéré comme objet de propriété : il est plutôt un don le plus grand et le plus gratuit du mariage, témoignage vivant de la donation réciproque de ses parents*<sup>197</sup>.

Il revient donc au conseiller conjugal et familial non seulement d'amener les couples à comprendre que le désir de l'enfant est naturel. Il exprime la vocation à la paternité et à la maternité inscrite dans l'amour conjugal mais également que l'enfant est un don de Dieu et non un droit de l'homme. Par ailleurs, on ne saurait lier la réalité du mariage simplement à la nécessité d'assurer une continuité à l'espèce. La stérilité d'un couple ne saurait donc fondamentalement être la cause du divorce ou de l'interdiction d'un mariage.

---

<sup>196</sup> Idem, p.55.

<sup>197</sup> J. Paul II, *Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation*, Paris, Pierre Tequi, 1987, n° 59.

Il faudrait également convaincre les époux que la stérilité physique peut être l'occasion pour « *eux de rendre d'autres services importants à la vie des personnes humaines, tels par exemple l'adoption des enfants, les formes diverses d'œuvres éducatives, l'aide à d'autres familles, aux enfants pauvres ou handicapés* »<sup>198</sup>. Ces couples peuvent donc par exemple s'investir dans les œuvres socio-caritatives, telles que les orphelinats, les centres d'accueil des enfants désœuvrés. En agissant ainsi, les couples stériles se rendront compte qu'ils sont d'une fécondité légendaire.

Ainsi, durant les séances de formation post-matrimoniale avec le conseiller, les époux doivent prendre conscience que la finalité première du mariage c'est l'amour des conjoints et non d'abord la recherche des enfants. L'enfant n'est donc pas un droit de l'homme mais un don précieux que Dieu offre à l'homme dans sa liberté souveraine. Cependant, compte tenu que le besoin d'avoir un enfant est harcelant et que la stérilité est une douloureuse épreuve pour le couple, celui-ci peut donc parfois se tourner vers l'adoption qui « *apparaît alors comme un plan B, à bout d'espoir, lorsque des parents n'ont pas pu procréer et l'auraient souhaité pour des raisons affectives, mais aussi successorales* »<sup>199</sup>. Cependant de nos jours, plusieurs couples vont pour la plupart vers la science qui offre la possibilité par la procréation médicalement assistée (PMA) pour avoir un enfant.

En effet, la science aujourd'hui a fait des prouesses. Ses avancées dans la manipulation de la matière vivante servent à résoudre plusieurs problèmes de santé : les anomalies physiologiques sont combattues, certaines formes de stérilité aussi sont éliminées par la procréation médicalement assistée. Ainsi, le conseil conjugal et familial, pour résoudre le problème de l'absence de l'enfant au foyer peut conseiller les couples à recourir à certaines méthodes comme l'adoption ou encore la procréation médicalement assistée (PMA).

En effet, la Procréation médicale assistée est un ensemble de techniques médicales encadrées par la Loi n°2004-800 du 06 août 2004 relative à la bioéthique dont les dispositions ont été incluses dans le code de la santé Publique<sup>200</sup>. Cette procréation peut se faire de différentes manières : D'abord l'insémination artificielle dans le couple (IAC). L'IAC consiste à recueillir le sperme du mari et à le faire pénétrer dans l'utérus de l'épouse pour pouvoir la féconder. Elle est conseillée par les médecins dans les cas suivants : le sperme du

---

<sup>198</sup> *Idem.*

<sup>199</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 31.

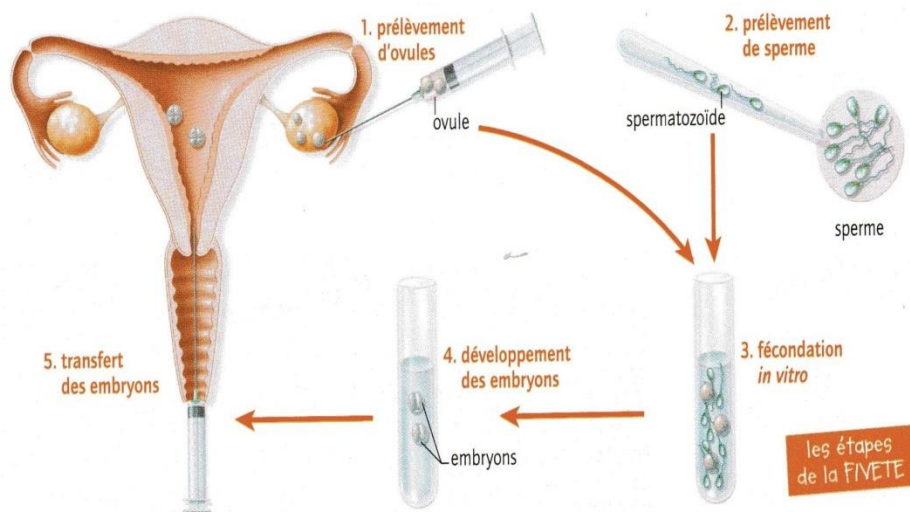
<sup>200</sup> [www.actu-juridique.fr](http://www.actu-juridique.fr) consulté le 23/05/2023 à 16h30.

mari contient trop de spermatozoïdes et a besoin d'être condensé en les centrifugeant ; des difficultés physiologiques rendent difficiles l'acte sexuel et les soins d'une maladie risquent de rendre stérile le mari.

Ensuite, nous avons l'insémination artificielle avec donneur (IAD). A la différence, de l'IAC, le sperme du géniteur n'est pas celui du mari. On parle aussi de l'insémination *hétérologue* et enfin, la fécondation in vitro et le GIFT. Lorsque la fécondation ne peut se faire à l'intérieur de la femme (*in vitro*), on réalise la rencontre du spermatozoïde et de l'ovule en éprouvette (*in vitro* dans le verre) avant de transférer l'embryon. Le sigle *Fivete* désigne la Fécondation In Vitro et Transplantation d'Embryon.

Le sigle GIFT vient de l'anglais « *gametes intra fallopian transfer* » c'est-à-dire transfert de gamètes dans les trompes de Fallope. Elle ressemble à la fécondation in vitro à la différence que la fécondation se passe à l'intérieur du corps de la femme.

**Figure 1 :** Schématisation de la Fécondation in vitro et transfert d'embryon (FIVETE) : Etapes d'une FIV<sup>201</sup>



<sup>201</sup> S. Rebulard, C. Prevot (dir) et al, *Manuel Belin Education SVT 3<sup>e</sup>ème*, Paris, Magnard et Vuibert, 2017, p.247

En somme, pour ce qui est des ménages sans enfants, sans vouloir banaliser l'importance de la procréation, les familles devraient comprendre que même dans le cas où la procréation est impossible, la vie conjugale garde toute sa valeur. Aussi que « *la stérilité physique peut être pour le couple l'occasion de rendre d'autres services importants à la vie de la personne humaine tels que : l'adoption, les œuvres variées d'éducation, l'aide à d'autres familles, aux enfants pauvres, aux handicapés* »<sup>202</sup>.

En dépit de quelques problèmes éthiques et questionnements liés à la procréation médicalement assistée, il faut dire que cette méthode peut palier au problème de l'absence d'un enfant dans le foyer. Ces questions peuvent être : la famille est-elle une réalité naturelle possédant des fondements biologiques et ou/génétiques ou est-ce une construction socioculturelle ? Dans le cas de l'insémination artificielle dans le couple (IAC), l'enfant sera-t-il considéré comme un être libre sur lequel les parents n'ont pas le droit de vie et de mort ? Ne peut-on pas parler ici d'une certaine forme d'adultère avec l'introduction d'un tiers dans le couple ? Ou encore que fera-t-on si l'enfant cherche plus tard à connaître son géniteur ? Et socialement parlant, si le donneur n'est pas connu ne risque-t-on pas un mariage incestueux entre un frère et une sœur ? Doit-on courir un tel risque ?

Dans le cas de la fécondation in vitro, le problème qu'elle pose est que l'on procrée un embryon en éprouvette. Quel est le statut de cet être ? Est-il dès les premiers instants de sa vie une personne humaine ou seulement une personne humaine potentielle ? Dans le cas d'une fécondation avec un donneur comment vivra l'enfant par rapport à ses parents ? Les choses se compliquent encore lorsqu'on a à faire à une mère génétique différente de la mère porteuse et de la mère légale. Faut-il dire la vérité à l'enfant sur ses origines ou garder le silence qui se transformera en tabou ?

En fait dans la procréation médicalement assistée (PMA), la science se donne le droit de sélectionner les individus qui doivent naître. Elle élimine les individus déclarés non conformes. L'humanité ne laisse plus la vie se faire seule. Elle lui donne une orientation sans la garantie que cette nouvelle orientation est la meilleure. C'est pourquoi s'interrogeant sur la liberté que les parents ou le médecin prennent quant au choix des gènes, s'avère autant moralement qu'éthiquement inquiétant. De quel droit se permet-on par exemple de décider qu'un enfant soit mathématicien ou physicien ? Habermas dans l'avenir de la nature humaine, s'oppose à toute intervention génétique. En effet:

---

<sup>202</sup>J. Zoa., *Directoire de pastorale familiale et conjugale*, Yaoundé, CEC, 1984, p.74.

*Le droit au libre choix de moyens de procréation renvoie à une distinction courante en philosophie politique, entre liberté négative et liberté positive. La question qui se pose est de savoir si la liberté de productrice suppose seulement le droit de l'individu de choisir/refuser certains moyens ou bien si elle légitime une liberté positive, avec l'obligation corrélative de l'Etat de fournir l'accès à la technologie nécessaire, comme par exemple, en cas d'infertilité (...). Le libre choix du type de l'enfant est un droit controversé et peut provoquer un sentiment de répugnance chez bon nombre de personnes<sup>203</sup>*

Un autre problème qu'il faudrait résoudre est celui des finances au sein des familles. En fait, une revalorisation du travail s'impose car plusieurs personnes entretiennent encore la mentalité selon laquelle les études constituent une seule issue honorable et la culture du sol une occupation humiliante. Le travail est la condition indispensable sans laquelle l'homme ne pourra résoudre ses problèmes existentiels. En contexte africain par exemple, chaque famille devrait avoir des champs de différentes cultures allant des cultures vivrières aux cultures de rente. Elle devra également pratiquer l'élevage au moins du petit bétail pour la subsistance pour celles qui ne peuvent pas aller au-delà. L'on devra aussi œuvrer dans le domaine de la pêche et de la chasse là où cela est possible.

Il est également important sur l'effort personnel et individuel de chaque membre de la famille et réglementer les dépenses. Toute famille devrait élaborer ses dépenses tenant compte de ses revenus. Par ailleurs, il est important que toute famille ait une caisse-maladie ; car c'est surtout ce cas qui fait problème. Les parents tout comme les enfants devraient s'abstenir des loisirs pouvant porter préjudice à la caisse familiale. Les revenus de chaque membre de la famille devraient être mis en commun et gérés d'après les nécessités de chacun.

Généralement, nos produits de rente se vendent une fois par an. Or les dépenses s'étendent sur toute l'année. Il revient donc au père de famille de planifier et de prévoir les dépenses sur toute l'année. Il faut un équilibre entre les revenus et les dépenses. Il est nettement question que toute famille puisse mener la politique de ses moyens et non vivre au-dessus de ses ressources. La famille, pauvre, modeste ou riche doit tenir compte de ce qu'elle produit et pouvoir épargner. Chaque famille est invitée à partager avec les voisins, les pauvres, c'est-à-dire tous ceux qui sont incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Nous trouvons également dans nos familles un manque de conscience dans le travail et dans la gestion rationnelle du temps. Nous assistons à des contre-valeurs érigées en loi : favoritisme, incompétence, corruption et perte de tout sens de solidarité. Nous assistons aussi

---

<sup>203</sup> S. Dimitru, « liberté de procréation et manipulation génétique. Pour une critique d'Habermas », Raisons politiques. 2003, P,57.

dans nos familles à un partage inéquitable des ressources disponibles. Une petite minorité des membres de la famille se partage en effet les ressources familiales et ce qui plonge de nombreux membres dans la misère et la pauvreté extrême. Nous devons travailler car le travail humanise l'homme, il lui permet de se réaliser. C'est le travail qui nous donne droit à la propriété. Par contre l'homme qui ne travaille pas ne se réalise pas, car il est un être vulnérable, livré sans défense aux vicissitudes de la vie.

## II. LA CREATION DES STRUCTURES D'EDUCATION ET D'ENCADREMENT POUR LA STABILITE DES FAMILLES

Les familles sont de plus en plus menacées et par ricochet toute la société. Notre société est marquée de plus en plus par la culture du divorce à cause de l'influence du climat social qui favorise la rupture du couple quand l'amour n'est plus au rendez-vous, un climat social marqué aussi par la multitude des types de familles. Ainsi, pour gérer ces crises, il convient de mettre sur pied des structures liées à l'accompagnement des familles.

### 1. Les différents types de familles et la question de la parentalité face aux défis de la globalisation

Les causes des crises familiales sont multiples en fonction de chaque type de famille. Il existe plusieurs types de familles, ainsi on peut citer, la famille nucléaire, la famille élargie, la famille monoparentale, la famille recomposée, la famille homosexuelle. Cependant face à ces types de familles, une notion va apparaître qui est celle de la parentalité.

Pour ce qui est de **la famille nucléaire**, elle est « *formée d'un homme, d'une femme et de leurs enfants, qui vivent généralement dans la même maison, bien que cette condition ne soit pas toujours respectée* »<sup>204</sup>. Cette famille est également appelée famille traditionnelle parce qu'elle est considérée comme le type de famille la plus vieille et la plus représentée. Ce type de famille qui était considérée comme la meilleure et véritable famille parce que non seulement les liens de familiaux étaient davantage très soudés mais aussi l'éducation était très accentuée du fait que les parents avaient la possibilité de contrôler leurs enfants à tout moment.

**La famille élargie**, composée de plusieurs membres c'est-à-dire les hommes et leurs épouses ainsi que leurs enfants. Dans ce type de famille, généralement tous les membres sont

---

<sup>204</sup> Encyclopédie, *Famille. Histoire de la famille*, Op. Cit., p. 15.

sous l'autorité d'une seule personne qui donne les orientations pour le bon fonctionnement de leur cadre de vie. Il faut relever que les familles élargies sont des familles à promouvoir et à encourager car,

*Dans les familles élargies, les enfants grandissent en compagnie des autres enfants de leur âge. Cette coutume favorise dans une large mesure leur développement psychique et même physique, ainsi que leur aptitude à la sociabilité. De plus, ils acquièrent auprès des personnes qui excellent dans une activité déterminée les techniques et les sciences qui leur seront utiles dans leur vie d'adulte*<sup>205</sup>.

En d'autres termes, les familles élargies ont pour avantage de promouvoir non seulement le vivre ensemble mais aussi de profiter de l'expérience des aînés dans l'apprentissage des pratiques de vie ainsi que l'accroissement des facultés cognitives.

Pour les sociétés traditionnelles, la famille élargie « s'étend aux enfants, aux parents, aux grands-parents, aux oncles, aux tantes, aux frères et aux sœurs qui peuvent à leur tour avoir leurs propres enfants et d'autres proches immédiats. La famille élargie englobe d'autres proches du père tels que des sœurs non mariées ou frappées de veuvages »<sup>206</sup>. En contexte traditionnel, la famille élargie constitue non seulement un élément important pour le développement individuel et collectif mais aussi une véritable sécurité du fait que le grand nombre de personnes qui compose cette famille a la possibilité de barrer la voie à toute résistance venant de l'extérieur et surtout si ceux-ci sont unis.

Dans la famille élargie, les membres ayant des moyens matériels, financiers et même intellectuels devraient venir en aide à ceux qui sont démunis ou moins nantis. Dans cette famille, nous pouvons dire que le vivre-ensemble et l'entraide sont les éléments fondamentaux qui réglementent les rapports entre les différents membres. Ce type de famille prône généralement le consensus entre les hommes en éliminant tout esprit de rivalité, en affirmant l'égalité pleine de tous les membres de la famille et le respect des aînés est également de mise.

Somme toute, la famille élargie est caractérisée par une forte cohésion sociale de ses membres, son but étant l'accroissement de ses biens, de ses membres, de son bonheur et l'élévation de son statut social<sup>207</sup>. Il revient ici au Père de famille l'entière responsabilité de la

---

<sup>205</sup> Idem, p. 24.

<sup>206</sup> D. Shu, *Le troisième âge et le conseil post-conjugal. Comment résoudre les problèmes post-conjugaux et du troisième âge ; le divorce, le veuvage et leurs conséquences*, Yaoundé, Lead publication, 2015, p. 62.

<sup>207</sup> Cf., *Lettre pastorale des évêques de Centrafrique, Famille sois lumière*, 1996, p.5 .

gestion familiale, tandis que la femme incarne la fécondité qui occupe une place prépondérante dans l'expression de la sexualité et surtout quand on sait que « *les femmes sont les valeurs par excellence, à la fois du point de vue biologique et du point de vue social, et sans lesquelles la vie n'est pas possible, ou tout au moins est réduite aux pires formes de l'abjection* »<sup>208</sup>. Quant à l'enfant, il est perçu comme un don de la vie, symbole de richesse et de perpétuation de la lignée. Son éducation fondée sur le respect de la hiérarchie sociale, incombe à tous les membres de la famille qui l'imprègnent de vraies valeurs de la tradition et de la société.

**La famille monoparentale** (non conjugale et constituée d'un seul parent et ses enfants à direction féminine ou masculine). Legrade l'appréhende la famille monoparentale comme « *une famille constituée d'un père ou d'une mère qui est seul (e) chargé (e) de la garde de l'enfant, ou qui vit en ménage avec un autre adulte alors qu'aucun de ces autres adultes n'est le deuxième parents de l'enfant concerné* »<sup>209</sup>. Les familles monoparentales sont des familles qui ont des enfants naturels et légitimes.

**La famille recomposée.** Elle est constituée de deux personnes de sexes opposés mariés ayant en charge des enfants non issus de leur acte et qui vivent sous le même toit. Il convient de souligner que généralement les familles recomposées peuvent regrouper deux familles dont les parents sont divorcés ou séparés et remariés et qui peuvent ne pas vivre sous un même toit. En d'autres termes, la famille recomposée est constituée de deux adultes qui se sont remariés et qui vivent avec leurs enfants issus des relations précédentes.

**La famille homosexuelle** est composée de deux personnes du même sexe ayant décidées de faire vie commune et adoptant des enfants qui ne sont pas issus de leur acte. Elle est encore appelée famille homoparentale. Les familles homosexuelles entraînent de graves conséquences sociales que représente l'institutionnalisation des rapports homosexuels en affirmant de prime abord que ces relations s'y opposent avant tout à l'impossibilité de la procréation selon le dessein de Dieu. La complémentarité intersexuelle telle que voulue est piétinée. En tout cas, tout rapport homosexuel ne saurait être qualifié de mariage.

Un couple homosexuel ne peut pas avoir d'enfants. On peut le déplorer, mais c'est ainsi, deux hommes tout comme deux femmes ne peuvent pas procréer. Ceci veut dire que, pour qu'il y ait procréation l'homme a besoin de la femme et vice-versa. On est donc en droit

---

<sup>208</sup> A. Michel, La sociologie de la famille, Op. Cit., p. 18.

<sup>209</sup> [www.breizhffemmes.fr](http://www.breizhffemmes.fr) consulté le 11/05/ 2024 à 18h30.

de se poser la question qui est celle de savoir « *quel monde plus humain les mains des femmes vont-elles bâtir en faisant les campagnes pour l'homosexualité avec en bonne place le meurtre programmé des femmes lésées au sommet de la compassion* »<sup>210</sup> ?

Les homosexuels réclament de pouvoir avoir un enfant. Ils se fondent pour cela sur le droit qui est accordé aux couples hétérosexuels, d'adopter ou de procéder à une procréation médicalement assistée (PMA). Ils oublient que ce n'est pas le droit qui les empêche d'avoir un enfant mais la nature.

Certes, un couple hétérosexuel peut adopter ou passer par la procréation médicalement assistée afin d'avoir un enfant mais il importe de souligner toutefois qu'un enfant adopté par un couple hétérosexuel n'a pas et n'aura jamais le même sens qu'un enfant adopté par un couple homosexuel. Lorsqu'un couple hétérosexuel adopte un enfant, il le fait pour pallier au problème de stérilité par exemple, or lorsqu'un couple homosexuel veut adopter un enfant, il le fait pour contourner une impossibilité.

Il importe de distinguer un enfant issu d'une union conjugale de celui que l'on demande de faire. Quand un couple fait un enfant, celui-ci est une personne. Par contre, quand on fait faire un enfant par un tiers, l'enfant n'est plus une personne, mais un objet voire une marchandise dans un trafic. En effet, il n'y a pas un droit à l'enfant, mais un droit de l'enfant.<sup>211</sup> Si le mariage homosexuel avec procréation assistée est adopté, le droit de l'enfant va être sacrifié au profit du droit à l'enfant. Sous prétexte de donner un droit à l'enfant aux homosexuels, l'enfant considéré comme objet n'aura plus droit symboliquement au statut de personne. En réalité, le mariage homosexuel impose aux enfants de ne pas avoir la possibilité d'accéder à leur origine et de ne pas pouvoir se faire comprendre comme le fruit d'un don mutuel de deux personnes.<sup>212</sup>

Le cadre des rapports homosexuels ne saurait constituer une véritable famille. D'où, l'adoption des enfants dans une telle union reste controversée. Bref, le mariage ne peut être rabaissé au niveau d'une relation homosexuelle. Car les présupposés anthropologiques fondamentaux sont transgressés et met en danger la perpétuité humaine de la vie. Il faut dire que les enfants qui sont adoptés ou dits légaux et qui forment des familles déréglées ou déviants sont faites non sur la base de la parenté, mais de la parentalité.

La parentalité est « *l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents c'est-à-dire de répondre aux besoins de leur(s)*

---

<sup>210</sup> A. Ngah Ateba, Op. Cit., p. 27.

<sup>211</sup> J. Cluzel, « Le droit de l'enfant au Brésil », in *Chemin de rencontre*, n°24, 1999, p. 24.

<sup>212</sup> M. Dubost, (dir) *Théo Encyclopédie Catholique pour tous*, Op. Cit., p. 825.

enfant (s) à trois niveaux ; le corps (les soins nourriciers), la vie affective, la vie psychique »<sup>213</sup>. Le mot parentalité est apparu dans les années 60 suite à des mutations profondes qu'a connues l'évolution des familles. En d'autres termes, les différentes formes et types de familles ont entraîné des dérives causant des crises dans « *les rapports hommes-femmes et les rapports parents-enfants* »<sup>214</sup> ainsi, la parentalité vient donc pour en résoudre. La parentalité a pour objectif principal de participer activement à l'amélioration des conditions de vie de l'enfant et surtout d'assurer son éducation et son instruction. Aussi, la parentalité a pour rôle sur le plan éducatif de mettre sur pied un ensemble de pratiques des parents afin de participer à l'éducation de l'enfant.

On peut donc à cet effet dire que le vrai parent n'est pas toujours le géniteur mais celui qui en assure l'éducation, l'encadrement et l'épanouissement de l'enfant bref son développement intégral comme l'affirme d'ailleurs Beatrice Lamboy «*la parentalité ne se limite pas aux seuls liens du sang, à la filiation biologique ; elle s'ouvre à la diversité des liens construits par la volonté, par le choix* »<sup>215</sup>. L'enfant est façonné par les personnes qui l'entourent et c'est pourquoi la parentalité relève intrinsèquement de la relation entre l'adulte et l'enfant.<sup>216</sup>

Dans certaines traditions, la parentalité est reconnue au point où l'enfant est attribué à un citoyen dès sa naissance et celui-ci n'est pas nécessairement géniteur, dans la tradition latine par exemple, « *l'enfant doit être reconnu par un citoyen qui sera, ou non, son géniteur* »<sup>217</sup>. Autrement dit, la question de la parentalité n'est point liée à celui ou celle qui a donné naissance mais celui ou celle qui prendra soin de l'enfant.

La question de la parentalité, est une importance capitale dans la mesure où, les différentes formes de famille que nous rencontrons de nos jours nous imposent que les enfants qui vivent ou non sous le même toit ont en face des adultes qui devraient en assurer leur éducation. Ces cas s'observent généralement dans les familles monoparentales et les familles recomposées. Cette notion concourt donc énormément à la survie des familles avec en prime non seulement à redonner le sens de l'essence de la famille mais aussi la promotion de l'amour entre les membres de la famille comme le relève Sophie Galabru :

---

<sup>213</sup> B. Lamboy , « Soutenir la parentalité ; pourquoi et comment, différentes approches pour un même concept », Devenir, 2009, vol 21, p. 31.

<sup>214</sup> A. Bouregba, « La parentalité » Francis Batifoulier (dir.) et al, Op. Cit., p. 454.

<sup>215</sup> B. Lamboy, Op. Cit., p. 41.

<sup>216</sup> L. francoz terminal, « L'enfant, parenté et parentalité », Enfance et psy, 2018, n° 79, p. 35.

<sup>217</sup> Idem, p. 36.

*La façon dont des êtres qui n'ont pas le même sang font famille peut non seulement nous donner de précieuses indications sur l'essence de la famille, mais aussi nous proposer un horizon riche d'enseignements pour aider nos familles de sang à tendre vers une union authentique<sup>218</sup>.*

## **2. La formation des conseillers conjugaux et familiaux et la nécessité de la création d'un cabinet de conseil conjugal et familial pour un accompagnement efficient des couples et familles**

Vécu comme communauté de vie et d'amour, le mariage a pour vocation de réussir au-delà des échecs. Ceci étant, les conseillers conjugaux se doivent de repréciser à chaque instant l'enseignement des exigences et des conditions au sujet du mariage, d'où l'exigence d'une formation permanente de ceux-ci. Ces derniers doivent être bien outillés pour accompagner les familles à vivre épanouis. Les conseillers conjugaux et familiaux, et tous les praticiens, ont besoin d'une bonne préparation et d'une formation permanente afin de faire face aux multiples menaces qui pèsent aujourd'hui sur la vie conjugale et la famille notamment la question du divorce qui secoue généralement les femmes comme le témoigne la philosophe Sophie Galabru: *ces femmes, qui passent le cap de la séparation, souffrent encore massivement des manquements de leurs ex-maris, d'un point de vue non seulement économique, mais également éducatif, puisque ceux-ci sont soit investis dans une vie libre, indépendante et affairée, soit dans un nouveau couple* »<sup>219</sup>. Le conseiller conjugal et familial devrait donc tout mettre en œuvre pour éviter que les couples n'arrivent pas au divorce.

Les conseillers devraient avoir un guide qui leur permet d'affronter les cas difficiles du mariage et de la famille car celui-ci est d'une importance capitale comme l'affirme le spécialiste Daniel Shu :

*Après plusieurs années à former et encadrer des jeunes conseillers conjugaux, j'ai constaté qu'il manquait un guide pour les aider à suivre les amoureux dans le début de leur voyage nuptial. J'ai été inspiré par le Seigneur à mettre en place ce guide pratique qui va beaucoup aider tous ceux qui sont engagés dans cette tâche immense<sup>220</sup>.*

Les conseillers sont souvent ulcérés en assistant à des mariages qui manquent à l'évidence d'une authentique et solide formation avant leur célébration. C'est pourquoi, il est souvent conseillé aux couples de rencontrer les spécialistes même après la célébration du

---

<sup>218</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, op.cit., p. 31.

<sup>219</sup> Idem, p. 47.

<sup>220</sup> D. Shu, *Guide pratique du conseiller matrimonial*, Yaoundé, Lead publication, 2023, p. 7.

mariage pour les accompagner non seulement à bénéficier les biens du mariage mais aussi à assurer le bon fonctionnement de toute la famille.

Les conseillers devraient être capables d'exposer sans ambiguïté, d'éclairer et de former les consciences, de promouvoir une collaboration compétente et stimulante avec des familles actives au plan affectif, moral et de conférer un nouvel élan au renouvellement en profondeur de toute la famille. Ce qui suppose la prise en compte, dans les programmes de formation, des problèmes éthiques, médicaux, politiques, sociaux, culturels, juridiques économiques et surtout affectifs qui pèsent aujourd'hui sur chaque foyer conjugal. C'est dans ce sens que Gary Chapman parlant des problèmes en amour déclare :

*L'amour ne conserve pas la liste des torts subis. Il ne rappelle pas les manquements passés. Personne n'est parfait. Dans le couple nous n'agissons pas toujours de manière idéale. Il nous est arrivé de débiter des paroles cruelles ou de commettre des actes malveillants à l'encontre de notre conjoint. Impossible d'effacer le passé. Nous ne pouvons que l'assumer et reconnaître que nous avons agi. Nous pouvons demander pardon et nous efforcer de faire mieux à l'avenir »<sup>221</sup>.*

Le monde contemporain nous offre un tableau plutôt triste de l'expérience conjugale et familiale : l'augmentation des divorces, la mentalité de la contraception, le taux élevé des Interruptions Volontaires des Grossesses (IVG.), sont là quelques obstacles qui caractérisent la plupart des couples et des familles. Tout cela amène inévitablement à la création d'un cabinet de conseil conjugal et familial. En d'autres termes, « Une famille qui se prolonge et se perpétue, dans la procréation comme dans la réunion régulière de ses membres, demeure une réalité fragile, toujours soumise au péril du délitement »<sup>222</sup> d'où la nécessité de la création d'un cabinet de conseil conjugal et familial pour le suivi et l'encadrement. Il est incontestablement prouvé qu'une bonne préparation au mariage et un accompagnement des familles sont également d'une importance réelle dans la consolidation du lien conjugal et familial et c'est pourquoi il est impérieux de mettre sur pied une structure d'où la nécessité de créer un centre de conseil conjugal et familial pour faire ce travail.

Après la formation solide d'un conseiller conjugal et familial, il est important que celui-ci mette sur pied un centre de conseil conjugal et familial qui sert de « cadre idéal pour les consultations et les conseils à tous ceux qui ont besoin »<sup>223</sup>. Le conseiller conjugal et

---

<sup>221</sup> G. Chapman, *Les cinq langages de l'amour. Comment se parler d'amour dans la même langue*, Paris, Leduc, 2008, p. 53.

<sup>222</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p.58.

<sup>223</sup> D. Shu, *Guide pratique du conseiller matrimonial*, Op. Cit., p. 103.

familial, pour recevoir ceux et celles qui veulent les conseils a besoin d'un espace approprié pour le faire. Cet espace doit comporter une salle d'attente, un secrétariat, un bureau de consultation, une bibliothèque.

Le secrétaire dans un cabinet de conseil conjugal et familial devrait être une personne instruite et avisé dans le domaine matrimonial pour avoir un aperçu sur des directives à donner aux patients. Son bureau doit être aéré contenant un ordinateur, une armoire où seront classés les dossiers. Quant au bureau du conseiller, il doit être bien confortable et surtout dans une position de discrétion car « *au moment des tensions entre les couples, on ne peut jamais prévoir le comportement de l'un et de l'autre. Il peut y avoir des éclats de voix, des cris d'angoisse, des larmes et même des tendances d'agressivité. Il est donc nécessaire que le bureau prévoie la discrétion* »<sup>224</sup>. En outre, pour plus de discrétion et de sécurité, il est important que les archives et certains dossiers importants puissent être gardés au bureau du conseiller.

La création des cabinets de conseil conjugal et familial est un maillon très important dans le suivi et l'encadrement des couples avant et après la célébration du mariage. C'est une aubaine que les familles doivent saisir si nous voulons avoir une société stable sur le plan éthique, morale et même politique parce que les conflits conjugaux et familiaux tels les divorces, les problèmes liés à la régulation des naissances dans les foyers, la stérilité, l'avortement, et le manque d'harmonie entre les conjoints, l'éducation des enfants, l'interférence des tiers sont sans doute les causes des crises que nous connaissons dans nos familles aujourd'hui. C'est pourquoi il est important de bien préparer les mariages avant leur célébration.

En effet, la préparation au mariage et à la vie conjugale et familiale revêt une importance capitale pour le bien de la société. Compte tenu de la valeur du mariage dans la société, la décision des époux de se mettre ensemble pour toute la vie ne saurait faire l'objet d'une improvisation ou d'un choix hâtif et c'est pourquoi il convient de préparer solidement les jeunes couples avant le mariage.

Le pape Jean Paul II, dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* recueillant les résultats du synode sur la famille tenue en 1980, indique que

*De nos jours, la préparation des jeunes au mariage est plus nécessaire que jamais. Il nous presse de promouvoir des programmes meilleurs et plus*

---

<sup>224</sup> Idem, 104.

*intensifs de préparation au mariage, pour éliminer le plus possible les difficultés dans lesquelles se débattent tant de couples pour conduire les mariages à la réussite et à la pleine maturité.*<sup>225</sup>.

La préparation sérieuse au mariage se révèle donc selon le pape comme l'un des moyens indiqués pour l'initiation à la vie conjugale et familiale. Les futurs époux ont l'impérieux devoir avec l'aide de leurs pasteurs, de suivre les cours systématiques de l'initiation à la vie matrimoniale, issus des programmes de préparation au mariage.

Aujourd'hui en bien de cas, on assiste à une détérioration croissante de la famille et à une corrosion des valeurs. Concrètement, il est question d'inculquer l'esprit d'amour, de vivre ensemble dans les esprits des membres de la famille et comportements. Cependant, pour qu'une famille intègre toutes ces valeurs sus-énumérées, il faut une préparation sérieuse à la vie conjugale. Cette préparation est avant tout une mission qui concerne au premier plan les couples appelés à transmettre la vie. Cette préparation est à considérer et à réaliser comme un processus graduel et continu. Ainsi, la famille doit se sentir engagées dans les diverses phases de préparation au mariage, dont nous avons tracé seulement les grandes lignes.

Eu égard de ce qui précède, nous sommes en droit d'affirmer que la préparation au mariage est éminemment importante. Elle permet de consolider le lien conjugal. Cette préparation permet en outre aux futurs époux de célébrer leur mariage consciemment et de vivre de façon fructueuse les fruits de celui-ci.

Après la célébration du mariage, il est nécessaire que le couple se fasse accompagner par un conseiller conjugal et familial pour faire face aux éventuels différends qui pourront arriver pour sa désintégration car *«la famille n'est pas toujours un lieu où brûle la flamme qui rend nos vies plus claires, nos existences plus chaleureuses et consolées»*<sup>226</sup>. En d'autres termes, le suivi post-matrimonial reste une aide nécessaire aux jeunes couples pour l'assurance d'une vie conjugale harmonieuse et d'une famille stable. Très souvent, la préparation au mariage n'est pas bien réussie et ne tient pas toujours compte des prescriptions dans la forme et le contenu des enseignements dispensés.

Le suivi des couples après le mariage permet aux nouveaux mariés de traduire dans les actes, leurs engagements matrimoniaux, de vivre de façon plénière et consciente la vie conjugale et familiale liée à leur nouvel état d'époux et d'épouse. C'est donc dire que laissés à

---

<sup>225</sup>J. Paul II, *Familiaris consortio*, Op. Cit., n° 66.

<sup>226</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., P. 11.

eux-mêmes, les couples ne sauront faire un discernement objectif lorsque surviendraient les moments de doute et d'hésitation liés à la vie commune de façon à lire ces instants troubles sous le prisme des valeurs.

Le suivi post-matrimonial a également pour finalité d'aider le couple à découvrir et à vivre pleinement sa vocation et sa mission nouvelle. Car les couples souffrent de nos jours de graves conflits conjugaux et c'est sans peine qu'on peut les énumérer : le problème de divorce, le problème de l'infertilité, le problème de la régulation des naissances, les avortements, le manque d'harmonie dans le couple, la mauvaise compréhension de l'amour conjugal, le problème de la gestion des ressources familiales autrement dit, plusieurs couples en effet sombrent dans la routine et font l'expérience de graves conflits après le mariage, parce que abandonnés à eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle ils doivent être accompagnés par un conseiller conjugal et familial.

Le suivi post-matrimonial vient donc à point nommé pour aider les jeunes couples, à travers des conseils précis et des enseignements appropriés, à mieux vivre l'amour conjugal de façon responsable parce que l'amour n'est pas un bien acquis une fois pour toute. Il faut l'entretenir au fil du temps. Le suivi des jeunes couples après la célébration du mariage, se présente donc comme un moyen efficace pour permettre au couple de pouvoir se donner totalement l'un à l'autre ; et de construire « un nid stable » c'est-à-dire une famille fondée sur les valeurs de fidélité et de procréation.

En outre, le conseiller conjugal et familial devrait éduquer les couples aux devoirs et droits des mariés. Cette éducation est déjà présente à la phase préparatoire du mariage. Cependant, elle devrait être poursuivie même après la célébration du mariage. Parce que nous constatons, qu'après un certain temps de cheminement après le mariage, plusieurs couples tombent dans le non-respect de leurs droits et devoirs. C'est pourquoi cette éducation se devrait être une formation continue à tout moment que les conjoints sont dans des difficultés. Par ailleurs, il convient de préciser que cette éducation continue n'incombe pas qu'au seul conseiller mais elle revient à toute la société.

Dans plusieurs ménages, le manque d'harmonie et d'incompréhension se révèlent comme un sérieux problème dans la vie de couple. L'accompagnement post-matrimonial revêt une importance capitale pour le maintien de l'harmonie dans le couple et la construction de l'amour conjugal sur des bases morales. Car *« aujourd'hui un jeune couple se trouve souvent seul, loin des siens, entouré des voisins qui sont pour lui des étrangers et avec qui il*

*n'a rien en commun. Le voilà projeté avec ses seules ressources propres, psychologiques et sociales autant que matérielles, ce qui peut entraîner pour lui de nombreuses difficultés »*<sup>227</sup> d'où la nécessité d'une création d'une structure servant à l'accompagnement post-matrimonial pour la survie du couple.

En outre, « *il y a des gens qui croient, au bout de quelques mois de mariage, s'être trompés dans le choix de leur épouse ou de leur mari. L'un et l'autre en viennent alors à se demander s'ils aimaient vraiment la personne choisie »*<sup>228</sup>. Ainsi, l'accompagnement post-matrimonial vise à purifier les intentions perverses qui corrodent le sens conjugal de l'amour et l'orienter vers l'amour vrai et véritable. La finalité première du suivi post-matrimonial est de limiter au maximum les conflits conjugaux dans les ménages.

De plus, le « *climat familial*<sup>229</sup>, « *par la coopération amicale de tous ses membres »*<sup>230</sup> peut éveiller à la demande du pardon lorsqu'il y a un différend car il cultive un sens aigu de la singularité de chacun. Si la famille est, de surcroît, convaincue qu'on a besoin de ce pardon pour sortir de soi et rencontrer l'autre en vérité, elle formera des hommes et des femmes capables de reconnaître humblement leurs fautes et de témoigner de la force du pardon. Les familles qui osent accueillir les leurs sans condition, quels que soient leurs travers et leurs infidélités, donnent à voir la tendresse et la cohésion entre ses différents membres.

Il faut également souligner que les familles doivent rencontrer le conseiller conjugal et familial en cas de nécessité pour exposer clairement leurs problèmes car « *la solution aux crises familiales dépend absolument d'un bon diagnostic »*<sup>231</sup>. D'une manière générale, l'accueil, l'écoute et le conseil des personnes sur les questions liées à la vie conjugale et familiale sont les principales missions du conseiller conjugal et familial.

---

<sup>227</sup> J. Marshal, *Mariage chrétien aujourd'hui*, Paris, Téqui, 1981, p. 14.

<sup>228</sup> M. Tiece, *L'éducation portera ses fruits*, S.D.T., Paris, 1966, p. 165.

<sup>229</sup> J. Pierron., *Le climat familial. Une poétique de la famille*, Paris, Éd. du Cerf, 2009.

<sup>230</sup> J. Paul II, *Familiaris Consortio* Op. Cit., n° 50.

<sup>231</sup> D. Shu, *Guide pratique du conseiller matrimonial*, Op. Cit., p. 39.

## CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de cette partie, il convient de dire que les crises que les familles connaissent aujourd'hui sont davantage liées à la crise des valeurs. C'est dans cette optique que la famille qui est le socle de la transmission des valeurs doit rénover. Ainsi, nous avons proposé de renverser les contre-valeurs jusque-là établies, en vue d'instaurer un nouvel ordre moral dans le but de sauver la famille et par ricochet l'humanité de cette déperdition et de préserver ainsi les vertus dans les relations comme dans l'époque des morales aristocratiques.

En effet, nous ne disons pas comme Nietzsche que « *la morale est morte* »<sup>232</sup> mais il est question de revenir sur l'éducation naturelle qui nous inculquait des valeurs telles que la solidarité, l'amour du prochain, l'humilité qui apparaissent comme des antidotes qui font passer dans l'histoire l'esprit de partage et non plus de désirs exclusifs du profit, non plus la soif du pouvoir, dans le but d'imposer aux autres sa volonté mais la mise en œuvre des moyens aptes à assurer, à tous, un mieux vivre ensemble. Au nom de la solidarité on est prêt à dépenser, à servir, et si possible à se perdre pour l'autre<sup>233</sup> plutôt que l'exploiter et l'opprimer. L'on se sent responsable du prochain, et toute injustice commise à son égard est loin de nous laisser indifférent. De même, il revient aux familles et notamment au couple d'élaborer toujours un budget familial chaque année pour la bonne gestion du foyer.

Nous avons sollicité l'appui de l'Etat dans l'encadrement et la protection des familles. En fait les familles interpellent l'Etat sur le rôle qui est le sien vis-à-vis de la famille et de sa condition humaine en général. En effet, s'il est vrai que l'avenir de l'humanité passe par la famille, on doit reconnaître qu'actuellement les conditions sociales, culturelles et surtout économiques rendent souvent moins laborieux l'engagement de la famille à être au service de la vie.

Nous avons mis un terme à cette partie en montrant qu'il est important et même nécessaire que, pour la survie des familles, elles doivent passer par un conseiller conjugal et familial dont son rôle «  *vise à soutenir les parents en prise avec des problèmes conjugaux, parentaux ou familiaux par une écoute, des conseils et de l'information à l'aide d'entretien individuel ou d'animation de groupe* »<sup>234</sup>.

---

<sup>232</sup> F. Nietzsche., *La volonté de puissance*, t.2, Paris, Gallimard, 1995, p. 199.

<sup>233</sup> C'est l'anthropologie du risque de soi pour l'autre.

<sup>234</sup> D. Shu, *Guide pratique du conseiller matrimonial*, Op. Cit., p. 8.

## **CONCLUSION GENERALE**

Au moment de mettre un terme à cette réflexion qui portait sur des crises familiales et urgence philosophique d'éthique et politique du véritable sens de la famille selon Philippe Ariès dans *l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, il convient de rappeler que notre travail s'articulait autour des causes des crises familiales que nous observons aujourd'hui et les conséquences qui en découlent. Appelée à être une profonde et solide communauté de vie et d'amour, la famille devrait permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de réaliser chacun sa vocation propre. Elle « *constitue bien le lieu privilégié où l'homme peut faire l'expérience de sa vocation fondamentale, qui est d'aimer et d'être aimé* »<sup>235</sup>. Tous les membres de la famille, chacun selon ses dons propres, ont la responsabilité de construire jour après jour la communauté de personnes. Ainsi, lorsque cette famille est en crise c'est toute la société qui en souffre d'où notre préoccupation de mener une réflexion pour trouver des solutions afin de la maintenir solide pour la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Ariès débute l'histoire de la famille par l'enfance qui est sacrifiée dès la période médiévale en montrant que les enfants étaient abandonnés entre les mains des étrangers et qui étaient chargés de leur inculquer une éducation qui n'était pas toujours de la bonne qualité. En d'autres termes, les enfants étaient retirés de leurs familles dès le bas âge et envoyés dans d'autres familles auprès des aînés. Cette séparation va entraîner une vacuité affective de l'enfant avec sa famille et par conséquent le sentiment familial va disparaître. Mais ce sentiment sera réhabilité à l'époque moderne.

L'époque moderne est une période qui va faire renaitre l'amour familial. C'est une époque qui se focalise sur l'enfant. Pour Ariès, l'éducation de l'enfant commence à la maison, au sein de la famille. Le potentiel de l'enfant peut s'exprimer grâce aux apports de l'éducation ainsi qu'à l'instruction et c'est pourquoi le choix des écoles pour les enfants doit être minutieux pour assurer une instruction de qualité comme le note Ariès « *les livres d'éducation du XVII<sup>ème</sup> siècle insistent sur les devoirs des parents concernant le choix du collège, du précepteur... la surveillance des études, la répétition des leçons quand l'enfant rentre chez lui coucher* »<sup>236</sup>. L'enfant est le socle de la famille pendant la période moderne et les parents vont s'atteler à lui consacrer toute l'attention nécessaire non seulement sur le plan de l'éducation mais aussi sur le plan de l'instruction ce qui va favoriser le rapprochement entre parents et enfants car « *la substitution de l'école à l'apprentissage exprime également un*

---

<sup>235</sup> [www.mcr.asso.fr](http://www.mcr.asso.fr) consulté le 05/04/2024 à 12h25.

<sup>236</sup> P. Ariès, *l'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Op. Cit., p. 415.

*rapprochement de la famille et des enfants, du sentiment de la famille et du sentiment de l'enfance, autrefois séparé »*<sup>237</sup>.

Ariès achève son histoire avec la famille contemporaine en insistant non seulement sur l'enfant comme creuset de la famille mais aussi sur le sentiment familial comme il le note dès l'introduction de *l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* : « le sentiment de la famille apparaît comme l'une des grandes forces de notre temps »<sup>238</sup>. En d'autres termes, le sentiment familial que l'enfant avait perdu resurgit pendant l'époque contemporaine et devient essentiel. Aussi, cette époque fait de l'enfant un être indépendant et responsable à telle enseigne que celui-ci ne soit plus sous la tutelle de ses parents comme l'affirme Sophie Galabru « la famille contemporaine est donc bien moins uniforme que celles de la période moderne ou d'Ancien Régime. Un point commun demeure malgré ses multiples formes : l'exigence de liberté, d'autonomie et d'affection »<sup>239</sup>.

La famille selon Ariès comparée à la vision naturelle de la famille face aux mutations socio-politiques et culturelles ainsi que les différentes crises nous a amené à faire quelques critiques à Ariès sur sa conception de la famille. En fait, Ariès commence l'histoire de la famille par la Médiévale et pourtant la période Antique pose les bases d'une famille notamment avec Platon et Aristote. Pour Platon, une famille réussie et bien structurée passe nécessairement par une bonne éducation non seulement des enfants mais également de la masse. L'éducation dans ce cas a pour objectif de corriger et de revitaliser le régime en place en promouvant la justice dans la cité.

L'éducation familiale développée par Platon s'appuie sur une analyse comparée de la société étant tout à la fois analogue et homologue, « une éducation préalable au moyen de la gymnastique et la musique préparera les magistrats et les guerriers aux auxiliaires à leurs fonctions futures, elle sera donnée aux femmes comme aux hommes car elles ont les mêmes attitudes que les hommes »<sup>240</sup>. Quant à Aristote, il estimait que les hommes parce qu'ils sont disposés par nature à vivre avec les autres, étaient capables de respecter les lois susceptibles de régir leurs rapports en société. Par ce fait même, il montrait la capacité d'adaptation de l'homme qui ne devrait pas être considéré comme un être déterminé par la hiérarchie

---

<sup>237</sup> Idem, p.415.

<sup>238</sup> Ibidem, p.III

<sup>239</sup> S. Galabru, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 23.

<sup>240</sup> Platon, *La République*. livre VII, Paris, Garnier/Flammarion, 1966, p. 281.

naturelle. Il reconnaissait à chaque homme le pouvoir de participer efficacement à l'organisation de la cité.

Au-delà des critiques sus-évoquées, nous constatons qu'il y a des dérives et déviations qui sont à l'origine des conflits conjugaux tels que la fausse conception de l'amour conjugal, le manque d'un enfant dans un couple, le manque d'harmonie, la mauvaise gestion des ressources familiales, l'ingérence des familles dans les ménages, le manque des ressources financières, la question du genre. Cependant, nous avons insisté sur la conception de l'amour conjugal qui occasionne beaucoup de problèmes de nos jours.

L'amour unit un homme et une femme en tant qu'amants fidèles et parents potentiels, et qui, pour cette raison, présuppose un engagement pour la vie dans le mariage comme le souligne avec force emphase Ariès : « *le vrai mariage est une union qui dure, d'une durée vivante, féconde, qui défie la mort* »<sup>241</sup>. Ainsi, on se marie par amour pour toute une vie et non par un intérêt particulier car si on se marie pour satisfaire un besoin, lorsque le besoin pour lequel on s'est marié est dépassé, on ne se supporte plus et par conséquent la relation tombe en crise au point d'arriver parfois à une séparation. Aussi, la mauvaise conception de l'amour conjugal apporte des problèmes tels que l'infidélité, les tensions dans la famille et même les divorces.

La valorisation insuffisante de l'amour conjugal et de son ouverture intrinsèque à la vie, avec l'instabilité qui en découle dans la vie familiale est donc un phénomène social qui demande un discernement approprié de la part de tous ceux qui se sentent concernés par le bien de la famille. C'est pourquoi nous invitons tous ceux qui luttent pour la cause de l'homme à unir leurs efforts en vue de la promotion de la famille et de son intime source de vie qu'est l'union conjugale.

Nous voulons proposer une véritable éducation à l'amour conjugal en s'inspirant de l'amour-agapè pour mieux vivre l'amour-éros<sup>242</sup>. Cette éducation à l'état conjugal, comme un véritable noviciat dans la préparation au mariage, devrait œuvrer par une pédagogie du respect de l'altérité, du mystère d'autrui, d'un vrai dialogue conjugal respectueux des différences et vécue comme communauté. L'amour conjugal se déploie par conséquent sous le signe de l'union et de la procréation, deux significations inséparables de l'acte conjugal. L'amour

---

<sup>241</sup>P. Ariès « L'amour dans le mariage », Communication 35, Paris, Seuil, janvier-juin 1982, p. 122.

<sup>242</sup> Benoit XVI, *Deus caritas est*, Paris, Salvator/Fidélité, 2006, n°3-8,

charité dans la famille n'amène pas seulement à l'amour pour un homme ou une femme, mais devient un facteur d'ouverture aux autres, à l'enfant, à la famille et à la société.

Cependant, dans un contexte où il manque cet amour dans un couple et surtout avec l'absence d'un enfant au foyer, nous assistons le plus souvent à un éclatement affectif du foyer où les conjoints risquent de ne plus partager peu à peu le même idéal et la fidélité qui paraît bien plus menacée, d'autant plus qu'en de nombreux pays comme ceux des pays africains, l'enfant constitue l'élément primordial d'un véritable mariage. En fait, l'absence d'un enfant dans un foyer est souvent source de moquerie, de frustration et même de divorce. Ceci pourrait donc soulever la question de la décomposition de la famille. Cette absence d'un enfant dans un couple peut avoir plusieurs causes mais les plus récurrentes sont l'impuissance conjugale, l'éjaculation précoce, la frigidité féminine, la stérilité.

La famille comme institution est une réalité humaine menacée par les contre-valeurs sociétales qui la remettent en question et créent des crises qui paralysent toute la société. En d'autres termes, « *de nos jours où sont remis radicalement en question l'école, la famille, la société "bourgeoise", etc., on se doit de lire une étude qui décrit les fondements de nos institutions sociales* »<sup>243</sup> et c'est pourquoi nous proposons des thérapies non seulement pour son perfectionnement mais aussi pour sa survie. C'est dans cette perspective qu'interviennent les Droits de l'Homme qui ont pour principe de base l'affirmation et la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la communauté, tout comme l'égalité et le caractère inaliénable de leurs droits qui constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix.

Pour sortir des crises dont vivent de nos jours les familles, il faudrait d'une part mettre un accent particulier sur le perfectionnement des valeurs morales, éthiques et sociales classiques au sein des familles car « *la morale familiale – la cohésion à tout prix – prend le pas sur toute autre morale : le bien d'un individu, la protection de son intégrité psychique et physique* »<sup>244</sup>. Pour également gérer ces crises, l'Etat a une grande responsabilité en matière de contrôle des politiques liées à l'accompagnement des familles. Cependant, la société et l'Etat ne peuvent donc ni absorber, ni substituer, ni réduire la dimension sociale de la famille ; ils doivent plutôt l'honorer, la reconnaître, la respecter, la protéger, l'encourager et surtout participer pour une éducation de qualité pour les enfants.

---

<sup>243</sup> G. Gros, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et modernité. Itinéraire d'un précurseur du vingtième siècle », Revue d'histoire, n° 90, 2006. P.135.

<sup>244</sup> S. Galabru dans *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 59.

Pour résoudre le problème de l'absence d'un enfant au foyer, nous proposons l'adoption ou encore la Procréation Médicalement Assistée (PMA) malgré les questions éthiques qu'elle peut poser telles que la question de la réalité de la famille c'est-à-dire savoir si l'enfant issu de la PMA est une réalité naturelle possédant des fondements biologiques et ou/génétiques ou alors si elle est une construction socioculturelle ou même la question de la construction de l'histoire des enfants issus de la PMA comme pense Nelly Fridman lorsqu'elle affirme « *il y a une vraie difficulté pour ces enfants issus du PMA à construire leur histoire* »<sup>245</sup>. Cependant, puisque les avancées de la science sont irréversibles, il faut néanmoins les encadrer par un code qui garantit non seulement le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine mais aussi davantage la dignité individuelle considérée comme « *la conscience que l'individu prend de sa valeur propre lorsqu'il agit seul dans le domaine familial, professionnel ou sociale. Cette dignité impose les devoirs envers soi et les devoirs envers autrui* »<sup>246</sup>. C'est dans cette perspective qu'intervient la bioéthique qui a pour rôle de jeter un regard évaluatif sur les avancées des sciences de la matière, afin de prévenir leurs dangers.

Dans un contexte de mutations socio-politiques et culturelles d'une « *civilisation qui élimine les différences* »<sup>247</sup> avec les questions de genre et surtout avec les types de familles, il serait important de mettre un accent particulier sur la notion de la parentalité qui « *se résume à l'inventaire des différentes fonctions qu'un parent, le père ou la mère indifféremment, doit assumer* »<sup>248</sup>. La parentalité est le fait d'être parent et dans ce cas, on peut être en couple ou non. On fait appel ici non pas au parent géniteur mais à un adulte qui peut s'occuper de l'enfant et assurer son éducation parce que « *nous aimons croire que le lien de sang garantit la parenté et cette parenté l'amour* »<sup>249</sup>. En fait, la parentalité est considérée par bon nombre de penseurs comme « *une question majeure de santé publique* »<sup>250</sup>. Elle constitue donc un élément qui peut freiner les crises familiales qui consiste aussi non seulement à travailler sur la qualité des liens entre adulte et enfant mais aussi revendiquer l'égalité entre l'homme et la femme dans la prise des décisions. C'est également grâce à la parentalité qu'on se construit comme parent.

---

<sup>245</sup> N. Fridman, PMA, complexité scientifique et enjeux éthiques in conférence au Collège des Bernardins le 17 septembre 2023.

<sup>246</sup> Y. Lejeune, Op. Cit., p. 173.

<sup>247</sup> P. Ariès, *Le temps de l'histoire*, Paris, Seuil, 1984, p.35.

<sup>248</sup> A. Bouregba, « La parentalité » Francis Batifoulier (dir.) et al, Op. Cit., p. 455.

<sup>249</sup> S. Galabru *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 14.

<sup>250</sup> B. Lamboy, Op. Cit., p. 31.

Pour l'accompagnement des familles, afin que celles-ci soient « *une école riche d'humanité plus complète et plus riche* »<sup>251</sup>, nous proposons la formation des conseillers conjugaux et familiaux ainsi que la création des cabinets pour le conseil conjugal et familial. La création des cabinets pour le conseil conjugal et familial permettrait non seulement aux couples de se préparer sérieusement avant le mariage mais aussi à un suivi post-matrimonial. En effet, la préparation au mariage débute pendant la période des fiançailles. C'est l'occasion de vérifier la maturité des valeurs humaines. Cette préparation doit donner aux fiancés l'occasion d'approfondir la compatibilité et l'amour. Etant donné que la période de préparation coïncide avec la jeunesse, ils doivent être soumis aux visites auprès des vieux couples mariés depuis plusieurs années, qui vont partager avec eux leurs expériences et renforcer leur sens social avec leur propre famille en orientant par ailleurs leurs valeurs vers la famille future qu'ils formeront.

Cette période est également marquée par la préparation à la vie à deux. Cette préparation devrait présenter le mariage comme un rapport interpersonnel de l'homme et de la femme à développer de façon continue. Elle devrait également les encourager à approfondir les problèmes de sexualité conjugale et de la paternité responsable, avec les connaissances essentielles dans l'ordre biologique et médical. La préparation permettrait aux couples de se familiariser avec les bonnes méthodes d'éducation des enfants tout en favorisant l'acquisition des éléments de base pour une conduite ordonnée de la famille. Cette préparation, surtout aujourd'hui, devrait former et affermir chez les futurs mariés les valeurs qui concernent la défense de la vie.

Par ailleurs, les cours spécifiques devraient être administrés aux fiancés dans un temps suffisant pour une présentation, bonne et claire, des thèmes fondamentaux sur le mariage et sur la manière de bien conduire les familles notamment le thème sur l'amour au sein des familles.

Au demeurant, la vie familiale ayant pour but l'épanouissement moral, psychique, physique, psychologique, l'amour devrait être le socle entre tous les membres de la famille. Cet amour devrait être sincère car « *s'aimer, c'est avoir faim ensemble et non se dévorer l'un l'autre* »<sup>252</sup> affirme Gustave Thibon. Cependant, pour y arriver, la responsabilité est commune, les Etats ne peuvent pas s'acquitter seuls de cette responsabilité, elle est plutôt commune : c'est le principe de responsabilité.

---

<sup>251</sup> *Idem.*, p.9.

<sup>252</sup> [www.modele.lettre.gratuit.com](http://www.modele.lettre.gratuit.com) consulté le 25/05/2024 à 20h32

Nous devons anticiper les conséquences de l'action et se sentir responsable de la génération avenir, une véritable prospective. Elle invite à s'intéresser au devenir de l'humanité car « *l'apprêtement personnel à la disponibilité de se laisser affecter par le salut ou par le malheur des générations à venir.* »<sup>253</sup>. Ainsi, socialement, chacun devrait faire un effort pour améliorer le cadre de vie familial. Chaque personne devrait prendre conscience que la famille n'est pas une institution à prendre à la légère mais qui nécessite qu'on s'y prépare si on veut en fonder une famille de qualité comme l'affirme Galabru :

*J'éprouve toujours du vertige à l'idée de fonder ma propre famille, car je mesure la responsabilité et le don de soi nécessaires à l'entreprise. Vouloir accueillir un enfant et faire famille est une décision audacieuse que l'inconscience ou le désir de conformité sociale rendent plus évident (...). La famille est une œuvre difficile et périlleuse. Elle exige la responsabilité de la création et ne dispense pas de l'effort de la créativité.*<sup>254</sup>.

---

<sup>253</sup> H. Jonas, *Le principe de responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, traduit de l'allemand par J. Greisch, Paris, Champs Flammarion, 1998, p.69.

<sup>254</sup> S. Galabru dans *Faire Famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Op. Cit., p. 141.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **A. OUVRAGES ET ARTICLES DE PHILIPPE ARIÈS**

### **a) Ouvrage principal**

- *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.

### **b) Autre ouvrage et article de Philippe Ariès**

- *Le temps de l'histoire*, Paris, Seuil, 1984.
- « L'amour dans le mariage », Paris, Communication 3, 1982.

## **B. OUVRAGE ET ARTICLES SUR ARIÈS**

### **a) Ouvrage**

- GROS, Guillaume, *Philippe Ariès. Pages retrouvées*, Paris, Cerf, 2020.

### **b) Articles**

- GARNIER, Pascale, « Ariès : Entre histoire, philosophie sociale et connaissance ordinaire des enfants », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, Paris, Editions CIRNEF, 2021.
- GROS, Guillaume, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et modernité. Itinéraire d'un précurseur. Vingtième siècle », *Revue d'histoire*, n° 90, 2006.

## **C. OUVRAGES ET ARTICLES SPECIAUX SUR LA FAMILLE**

### **a) Ouvrages**

- ANATRELLA, Tony, *Le règne de Narcisse. Les enjeux du déni de la différence sexuelle*, Paris, La Renaissance, 2005.
- AUBERT, Jean-Marie., *L'exil féminin. Antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf, 1988.
- BATIFOULIER, Francis (dir.), BOUREGBA, Alain et al, « La parentalité » in *la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2008.
- BERAUDY, Roger, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, Paris, Desclée, 1985.
- BROWN, Radcliffe- et DARYLL, Forde, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, P.U.F., 1953.
- BUTLER, Judith., *Trouble dans le genre pour un féminisme de subversion*, Paris, La découverte, 2005.
- CARRÉ A.-M, *Compagnons d'éternité. Le sacrement de mariage*, Paris, Cerf, 1938.

- CHAPMAN, Gary, *Les cinq langages de l'amour. Comment se parler d'amour dans la même langue*, Paris, Leduc, 2008.
- CHILAND, Colette « Parler clair et raison gardée sur la question du genre », *enfance et psy*, Paris, 2016,
- EVÉLY, Louis., *Réinventer le mariage*, Paris, Desclée, 1997.
- FLANDRIN, Jean Louis. L., *Famille : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1984
- FRANCK, Bernard, *Famille, mariage, sexualité. Dans une perspective chrétienne*, Paris, Beauchesne, 1980.
- GALABRU, Sophie, *Faire famille. Une philosophie des liens. Mieux comprendre les liens familiaux et mieux les vivre*, Paris, Allary Editions, 2023.
- IACUB, Marcela. et. MANIGLIER, Patrice., *L'anti-manuel d'éducation sexuelle*, Boréal, Paris, 2005.
- JEAN, Paul II, *Exhortation. Apostolique Familiaris consortio*, Paris, Pierre Téqui, 1981.  
- *Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation*, Paris, Pierre Tequi, 1987.
- MARSHAL, John, *Mariage chrétien aujourd'hui*, Paris, PierreTéqui, 1981.
- NDONGMO, Marcus, *Sauver la famille africaine. Réflexion sur le mariage comme le fondement de la famille*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2008.
- NGAH ATEBA, Alice Salomé, *Les familles de l'Afrique d'aujourd'hui en crise. Regards critiques des Femmes de foi catholique*, Yaoundé, Afrilif, 2013.
- NETTER, Albert et al., *Gynécologie-Reproduction*, Paris, Flammarion, (2e éd.), 1975.
- NSHOLE BABULA, Donatien, *Une relecture africaine de la sacramentalité du mariage. Une théologie nuptiale de la divine alliance*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- OMBIONO, Siméon, *Famille sans sida : pour une restauration de la dignité humaine. Essai sur la problématique juridique et éthique du VIH / SIDA dans nos familles*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2007.
- PIERRON, Jean., *Le climat familial. Une poétique de la famille*, Paris, Éd. du Cerf, 2009.

- SHU, Daniel, *Le troisième âge et le conseil post-conjugal. Comment résoudre les problèmes post-conjugaux et du troisième âge ; le divorce, le veuvage et leurs conséquences*, Yaoundé, Lead publication, 2015.
- *Le conseil conjugal. Comment résoudre les problèmes spirituels et psychologiques. Guide pratique du conseiller*, Yaoundé, Lead publication, 2016.
- *Guide pratique du conseiller matrimonial*, Yaoundé, Lead publication, 2023.
- SOUROU, Jean-Baptiste, *Comment être africain et être chrétien ? Essai sur l'inculturation du mariage en Afrique*. Paris, l'Harmattan, 2009.
- THERY Iréné., *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- TIECE, *L'éducation portera ses fruits*, Paris, S.D.T, 1966.
- ZOA, Jean., *Directoire de pastorale familiale et conjugale*, Yaoundé, CEC, 1984.

#### **b) Articles**

- ANATRELLA, Tony, « Sexualité et enjeux anthropologiques », *Familia et vita*, n°3(2000).
- AUBELINE, Vinay et ZAOUCH, Gaudron «La famille : Enjeux relationnels pour l'enfant», *psychologie de la famille*, Paris, Mainbouc, 2017.
- BOULNOIS, Olivier « Nous naissons homme ou femme », *communion*, n°5-6 (2006).
- CLUZEL, Jean, « Le droit de l'enfant au Brésil », *Chemin de rencontre*, n°24, 1999.
- DECHERNEY, Alan, «Infertility in Current Obstetric and Gynecologic Diagnosis and Treatment », PERNOLL, Martin (dir.), East Norwalk, Appleton & Lange, (7e éd.), 1991.
- DIMITRU, Speranta « liberté de procréation et manipulation génétique. Pour une critique d'Habermas », in *raisons politiques*. 2003.
- Effort Camerounais, «50 questions sur les épreuves du mariage, », *Hebdomadaire catholique d'information, édition spéciale*, février 2011.
- FALKOVITZ, Gerl « le gender : une théorie au banc d'essai », *Communio*, n° 5-6, 2006.
- FRANCOZ TERMINAL, Laurence, « L'enfant, parenté et parentalité », *Enfance et psy*, n° 79, 2018.

- LAMBOY, Beatrice, « Soutenir la parentalité ; pourquoi et comment, différentes approches pour un même concept », *Devenir*, vol 21, 2009.
- LANGEVIN, Annette, «la famille en recherche », Cahier du genre, Paris, Ed. Association féminin masculin recherche, n° 30, 2001.
- ROY, Philippe, « La famille : Quand le culturel prend le pas sur le biologique », quotidien du médecin, paris, 2009.
- SCHOOYANS, Michel., « L'ONU contre la famille », Familia et vita, n° 3, 2000.
- SIGNORILE, Patricia «Le lien familial en philosophie», Paris, Hal open science, 2013.

## D. AUTRES OUVRAGES ET ARTICLES

### a) Ouvrages

- ALAIN, *Propos sur le bonheur*, Paris, Gallimard, 1928.
- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, 1992.  
-Le *Politique*, Paris, Nathan, 2002.
- BADINTER, Elisabeth., *L'un est l'autre*, Paris, éd. O. Jacob, 1986.
- BENOIT XVI, *Deus caritas est*, Paris, Salvator/Fidélité, 2006.
- CESAIRE, Aimé, *la tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 1993.
- DELORME Wend y., *Quatrième génération*, Paris, Grasset, 2007.
- DURAND, Yohann, KLEIN, Lisa et MARQUER, Éric, *Bled philosophie*, Paris, Hachette, 2010.
- EPICURE, *Lettres, maximes, sentences*, Paris, Livre de poche,, 1994.
- GIRAUD, Jean-Robert et al. *Gynécologie*, Paris/New York, Masson, « Abrégés », 1984.
- GODELIER, Maurice., *Au fondement des sociétés humaines*, Paris, Albin Michel, 2007.
- GOMEZ-MULLER, Alfredo , *Chemin d'Aristote*, Paris, Félin, 1991.
- HANS Jonas., *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Trad. Jean Greisch, Paris, Flammarion, 2001
- HICK Jean., *Evil and the God of Love*, Basingstoke, MacMillan Press, 1966.
- HOUNTONDJI, Paulin., *la « philosophie africaine »*, Paris, Plon, 1989.
- HUBERT, Jacques, *Rites traditionnels d'Afrique*, Paris, Harmattan, 2002.

- INGLEHART, Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.
- KANT, Emmanuel., *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave, 1967.
- LACROIX, Jean, *Le sens du dialogue*, Suisse, coll. « Être et pensée », La Baconnière, 1945.  
 - *Marxisme, Existentialisme, Personnalisme*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 1971.  
 - *Le personnalisme. Source-Fondements-Actualité*, Lyon, Chronique sociale, coll. « Synthèse », 1981.
- LACROIX, Justine et PRANCHERE, Jean-Yves, *Le procès des Droit de l'Homme. Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil, 2016.
- LEJEUNE, Yves, *Eléments de culture générale*, Paris, Foucher, 1976.
- LEVINAS, Emmanuel., *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, M. Nijhoff, 1974.  
 - *Ethique et infini*, Paris, Fayard, 1982.  
 - *Le temps et l'autre*, Paris, PUF/Quadrige, 1983.
- LOCKE, John, *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, Hachette, 1963.
- MANTOY, Jean., *Précis d'histoire de la philosophie*, Paris, Edition de l'école, (10<sup>e</sup> éd.) 1951.
- MARROU, Henri Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975
- MARX, Karl et FRIEDRICH, Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Editions sociales, 1976.
- MATUNGULU, Otene, *Être avec pour vivre vrai. Essai d'une spiritualité bantu*, Lubumbashi, Saint Paul, 1981.
- MBARGA, Jean, *Valeurs humaines, valeurs morales*, Yaoundé, groupe éthique, 2002.
- MBITI, John, *Introduction aux religions et philosophie*, trad. Par Christiane Le fort, Yaoundé, CLE, 1972,
- MENRAD, Patrick, *La vie quotidienne en Afrique noire : A travers la littérature africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1984.
- MIALARET, Gaston, *pédagogie générale*, Paris, PUF, 1991,
- MONO NDJANA, Hubert *L'alpha et l'oméga, Paul Biya ou la persistance d'une vision*, Yaoundé, édition du Carrefour, 2018.

- MURDOCK, George Peter, *De la structure sociale*, traduction Payot, Paris, H.R.A.F. Press, 1972.
- NIETZSCHE, F, *La volonté de puissance*, t.2, Paris, Gallimard, 1995.
- NJOH MOUELLE, Ebénézer, *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, CLE, 1998.
- PERNOLL, Martin. (dir.), East Norwalk, Appleton & Lange, (7e éd.), 1991.
- PLATON, *La république*, Paris, Garnier/Flammarion, 1966.
- REBOUL, Olivier, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, 1992.
- REBULARD, Samuel, PREVOT, Caroline(dir) et all, *Manuel Belin Education SVT 3<sup>ème</sup>*, Paris, Magnard et Vuibert , 2017.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Emile ou de l'Education*, Paris, Garnier-Flammarion, 1762.
- STRYCKER, Emile., *Précis de la philosophie ancienne*, Louvain, Ed. Peeters-Louvain, 1978.
- THEVENOT, Xavier, *Une éthique au risque de l'Evangile*, Paris, Cerf, 1996.
- THIBAUD, Jean-Paul, *l'enchantement du monde*, Paris, Folio, 1996.
- TOUKAM FONKOUA, Pierre, *Eléments d'éducation a la morale et a la citoyenneté au Cameroun*, Yaoundé, Éditions Terroirs, 2007.
- WEIL, Éric, *L'homme et la vérité*, Paris, Seuil, 1988.

## **b) Articles**

- ARON, Raymond « la philosophie de l'histoire », in *Dimension de la conscience historique*, Paris, Plon, 1985.
- DJARMAILA, Grégoire « Il faut repenser la discipline scolaire », in *Cameroon tribune* n° 12580 du 14 avril 2022.
- MUJYNYA, Nimisi Chiri, « La responsabilité de l'Etat face à l'éducation nationale». in « *USAWA* » *Revue africaine de la morale*, paris, 1999.
- NANA, Mathieu « postmodernité et christianisme : Jeu et enjeux d'un monde sorti de Dieu » in *Etoile de l'Orient*, Bertoua, numéro spécial, 2008.
- RICOEUR, Paul., « Le scandale du mal », *Esprit*, 7-8 Juillet-Août, 1988.
- THOMAS LOUIS-VINCENT, Michel « Généralités sur l'ethnologie négro-africaine », in *Ethnologie régionale*, Jean Poirier (sous dir.) T.1. (coll. Encyclopédie de la pléiade, Paris, Gallimard, 1972),

## **E. LES COMMUNICATIONS**

- NELLY, Fridman, « PMA, complexité scientifique et enjeux éthiques », Collège des Bernardins le 17 septembre 2023.
- CRISTINA, Antona, « Cours d'éléments biogénétiques », Yaoundé, Ecole Théologique Saint Cyprien, 2016.

## **F. USUELS ET AUTRES TEXTES GENERAUX**

### **a) Usuels**

- BIBIBLE DE JERUSALEM, Paris, Cerf, 1995.
- ENCYCLOPÉDIE DE LA PLÉIADE, Paris, Gallimard, 1972.
- GARNIER, Marcel, DELAMARE, Valery *et al*, *Dictionnaire des termes de Médecine*, Paris, Maloine, (23e éd. rev. et aug.), 1992.
- ENCYCLOPEDIE, *Famille. Histoire de la famille*, Paris, Editions des connaissances modernes, 1971.
- DUBOST, Michel., (dir) *Théo Encyclopédie Catholique pour tous*, Paris, Mame, 2008.
- DUROZOI G. et ROUSSEL A., *Dictionnaire de Philosophie*, Paris, Nathan, 1997.

### **b). Textes généraux et conventions**

- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 2005.
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE : *Famille, Mariage et « Union de fait »*, cité du Vatican, 26 juillet 2000.
- CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT adoptée par l'Assemblée Générale des Nations unies le 20 novembre 1989.
- DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.
- LETTRE PASTORALE DES EVÊQUES DE CENTRAFRIQUE, *Famille sois lumière*, Bangui, 1996.

## **G. WEBOGRAPHIES**

- [www.cairn.info/Sous-les-sciences-sociales-le-genre](http://www.cairn.info/Sous-les-sciences-sociales-le-genre).

- [www.actu-juridique.fr](http://www.actu-juridique.fr).
- [www.innovation-en-education.fr](http://www.innovation-en-education.fr)
- [www.affection.org/sante](http://www.affection.org/sante).
- [www.dygest.co](http://www.dygest.co) morgant tolaïni, Bruno.
- [www.revue-e.tudes.com](http://www.revue-e.tudes.com).
- [www.humanium.org](http://www.humanium.org).
- [www.alamy.com](http://www.alamy.com).
- [www.radio-france.fr](http://www.radio-france.fr)
- [www.mcr.asso.fr](http://www.mcr.asso.fr)
- [www.breizhffemmes.fr](http://www.breizhffemmes.fr)
- [www.wikisource.org](http://www.wikisource.org)

# TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                                                    |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>SOMMAIRE .....</b>                                                                                                                                              | <b>i</b>   |
| <b>DEDICACE.....</b>                                                                                                                                               | <b>ii</b>  |
| <b>REMERCIEMENTS.....</b>                                                                                                                                          | <b>iii</b> |
| <b>LISTE DES FIGURES ET IMAGES .....</b>                                                                                                                           | <b>iv</b>  |
| <b>RÉSUMÉ.....</b>                                                                                                                                                 | <b>v</b>   |
| <b>ABSTRACT .....</b>                                                                                                                                              | <b>vi</b>  |
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>                                                                                                                                | <b>vii</b> |
| <b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>                                                                                                                                  | <b>1</b>   |
| <b>PREMIERE PARTIE : LA FAMILLE SELON PHILIPPE ARIÈS .....</b>                                                                                                     | <b>14</b>  |
| <b>INTRODUCTION PARTIELLE.....</b>                                                                                                                                 | <b>15</b>  |
| <b>CHAPITRE PREMIER : L'ENFANT DANS LA FAMILLE MEDIEVALE ET MODERNE... 16</b>                                                                                      |            |
| <b>I. LA PERIODE MEDIEVALE ET L'ENFANCE SACRIFIEE .....</b>                                                                                                        | <b>16</b>  |
| 1. L'absence de l'enfance à l'époque médiévale.....                                                                                                                | 17         |
| 2. L'encadrement des enfants hors de leurs familles.....                                                                                                           | 18         |
| <b>II. LA VACUITE AFFECTIVE ET LA REHABILITATION DE L'ENFANCE PAR LA MODERNITE OCCIDENTALE .....</b>                                                               | <b>20</b>  |
| 1. Le manque de sentiment de l'enfance .....                                                                                                                       | 21         |
| 2. L'éducation intégrale de l'enfant et la résurgence du sentiment familial à l'époque moderne                                                                     | 22         |
| <b>CHAPITRE DEUXIEME : LA FAMILLE CONTEMPORAINE .....</b>                                                                                                          | <b>27</b>  |
| <b>I. L'EDUCATION DE L'ENFANT COMME PRIORITE DANS LA CONCEPTION CONTEMPORAINE DE LA FAMILLE.....</b>                                                               | <b>28</b>  |
| 1. l'éducation de l'enfant comme creuset d'un sentiment familial.....                                                                                              | 28         |
| 2. La famille comme lieu de développement intégral de l'enfant .....                                                                                               | 29         |
| <b>II. LA FAMILLE ET LA SOCIETE POUR LA PROMOTION DE L'ENFANCE .....</b>                                                                                           | <b>31</b>  |
| 1. Le rapport entre l'enfant, la famille et la société.....                                                                                                        | 31         |
| 2. L'éducation de l'enfant et la nécessité des ressources matérielles .....                                                                                        | 33         |
| <b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>                                                                                                                                   | <b>36</b>  |
| <b>DEUXIEME PARTIE : DE LA FAMILLE SELON ARIÈS COMPAREE A LA VISION NATURELLE DE LA FAMILLE FACE AUX MUTATIONS SOCIOCULTURELLES ET LES DIFFERENTES CRISES.....</b> | <b>37</b>  |
| <b>INTRODUCTION PARTIELLE .....</b>                                                                                                                                | <b>38</b>  |
| <b>CHAPITRE TROISIEME : DE LA FAMILLE CLASSIQUE GRECQUE.....</b>                                                                                                   | <b>39</b>  |
| <b>I. PLATON .....</b>                                                                                                                                             | <b>39</b>  |
| 1. L'éducation des enfants comme élément fondamental de la solidarité familiale.....                                                                               | 39         |
| 2. Platon et la promotion du mérite dans la société .....                                                                                                          | 41         |

|                                                                                                                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>II. ARISTOTE</b> .....                                                                                                                                                            | 42 |
| 1. L'homme, un être condamné à vivre en famille .....                                                                                                                                | 42 |
| 2. Les vertus comme éléments de cohésion sociale .....                                                                                                                               | 43 |
| <b>CHAPITRE QUATRIEME : DERIVES ET DEVIANCES DU SENTIMENT D'AMOUR FAMILIAL AUX SOURCES DE LA DEVIANCE CULTURELLE ANTI FAMILIALE ET L'AVENEMENT DU GENDER</b> .....                   | 48 |
| <b>I. DE L'IMPACT DE LA DISSOLUTION DE L'AMOUR CONJUGAL DANS L'EDUCATION DE L'ENFANT, LA DEVIANCE SENTIMENTALE ET LES MUTATIONS SOCIOCULTURELLES INTRAFAMILIALES</b> .....           | 48 |
| 1. Le problème de la mauvaise conception de l'amour conjugal .....                                                                                                                   | 48 |
| 2. Le manque d'amour conjugal, l'implication des tiers et les mutations socioculturelles dans l'institution familiale et le cas du gender (genre) comme vecteurs des crises.....     | 50 |
| <b>II. LA DECOMPOSITION DE LA FAMILLE ET SES CONSEQUENCES SUR LA PERSONNE ET LA SOCIETE</b> .....                                                                                    | 58 |
| 1. La dérégulation du foyer conjugal et la vacuité affective et ses désastres : L'impuissance conjugale, la faiblesse sexuelle, l'éjaculation précoce et la frigidité féminine ..... | 59 |
| 2. La reproduction biologique défaillante : La stérilité et ses effets dévastateurs et la question des maladies incurables au sein des couples et familles .....                     | 60 |
| <b>CONCLUSION PARTIELLE</b> .....                                                                                                                                                    | 67 |
| <b>TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ETHIQUES ET POLITIQUES POUR UN VERITABLE RENOUVEAU DE LA FAMILLE</b> .....                                                                        | 68 |
| <b>INTRODUCTION PARTIELLE</b> .....                                                                                                                                                  | 69 |
| <b>CHAPITRE CINQUIEME : LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, LE PERFECTIONNEMENT DES VALEURS, MORALES, ETHIQUES ET SOCIALES CLASSIQUES POUR RENOVER LA FAMILLE.</b> .....             | 70 |
| <b>I. LES DROITS DE L'HOMME COMME MOYEN POUR LUTTER CONTRE LES INEGALITES ET INJUSTICES SOCIALES ET FAMILIALES</b> .....                                                             | 70 |
| 1. Les Droits de l'Homme pour la protection des familles.....                                                                                                                        | 70 |
| 2. Le perfectionnement des valeurs morales, éthiques et sociales classiques pour rénover la famille.....                                                                             | 72 |
| <b>II. LA NECESSITE DE RENOUER AVEC LES VALEURS CLASSIQUES DANS LES FAMILLES</b> .....                                                                                               | 77 |
| 1. La solidarité et l'humilité au sein des familles comme dimension fondamentale à promouvoir                                                                                        | 77 |
| 2. Le dialogue et le respect de la dignité entre les membres pour une sociabilité authentique au sein de la famille.....                                                             | 82 |
| <b>CHAPITRE SIXIEME : LA FAMILLE COMME UN SOCLE SOCIETAL À PRESERVER CONTRE LES CRISES ET LA NECESSITE D'ASSURER LA TRANSITION FAMILIALE .</b> 86                                    |    |
| <b>I. LA FAMILLE COMME UNITE INSTITUTIONNELLE DE BASE DE LA SOCIETE POLITIQUE : LE VIVRE ENSEMBLE ET LA PROTECTION DE LA FAMILLE PAR L'ETAT</b> .....                                | 86 |

|                                                                                                                                                                                                   |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1. Le vivre ensemble comme facteur de la justice sociale et la responsabilité de l'Etat dans la défense et la promotion des familles. ....                                                        | 86         |
| 2. La nécessité de résoudre le problème de l'absence de l'enfant au foyer et celui des finances comme une exigence pour la survie des familles .....                                              | 89         |
| <b>II. LA CREATION DES STRUCTURES D'EDUCATION ET D'ENCADREMENT POUR LA STABILITE DES FAMILLES .....</b>                                                                                           | <b>94</b>  |
| 1. Les différents types de familles et la question de la parentalité face aux défis de la globalisation<br>94                                                                                     |            |
| 2. La formation des conseillers conjugaux et familiaux et la nécessité de la création d'un cabinet de conseil conjugal et familial pour un accompagnement efficient des couples et familles ..... | 99         |
| <b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>                                                                                                                                                                  | <b>105</b> |
| <b>CONCLUSION GENERALE .....</b>                                                                                                                                                                  | <b>106</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                                                                                                                        | <b>114</b> |